

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



PHILIPPE AGHION

« LA VOIX DE LA FRANCE EST AFFAIBLIE EN EUROPE PAR SA SITUATION BUDGÉTAIRE » PAGE 24

MARJANE SATRAPI

LA CRÉATRICE DE « PERSEPOLIS » EMPORTÉE PAR LA TRISTESSE PAGE 32



ROYAUME-UNI
Meurtre de Henry Nowak : la police britannique taxée de « préjugés anti-blancs » PAGE 8

DROITE
Bruno Retailleau veut asseoir son autorité pour en finir avec les guerres intestines PAGES 10 ET 11

PSG-ARSENAL
Sur 572 gardes à vue, trois peines de prison ferme prononcées PAGES 11 ET 20

CULTURE
La tapisserie de Bayeux fin prête à rejoindre l'Angleterre PAGE 33

CHAMPS LIBRES

- Enquête : après l'affaire Alban Gervaise, l'irresponsabilité pénale en question
- Débats autour du monde : Mikhaïl Khodorkovski : « Personne dans le cercle proche de Poutine ne soutient la guerre, sauf lui »
- Les tribunes d'Alexandre Stobinsky, d'Yves Bréchet et Joachim Le Floch-Imad et d'Antonio Filosa
- L'analyse de Martin Bernier

PAGES 18 À 21

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de jeudi :
Retraites : le relèvement de l'âge légal de départ vous paraît-il inévitable ?

OUI 88% NON 12%
VOTANTS : 104701

PSG : croyez-vous que le gouvernement ponctionnera les prestations sociales des casseurs pour financer les réparations ?

Téléchargez l'appli du Figaro pour voter

FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO, JOËL SAGET/AFP

Vladimir Poutine fragilisé par la guerre en Ukraine

Alors que les drones ukrainiens frappent le pays en profondeur, mettant fin à un sentiment d'invulnérabilité, la grogne gagne la société russe. Le soutien au gouvernement est en chute.

En difficulté sur le front ukrainien, Vladimir Poutine serre la vis pour consolider son pouvoir. Restriction de l'accès à l'information, encadrement de l'expression,

pouvoirs accrus aux forces de l'ordre, lois idéologiques... La liberté est de plus en plus restreinte dans le pays, et les Russes commencent à s'en plaindre. Les nouvelles du

front ukrainien, où l'armée russe perdrait 35000 hommes chaque mois, ne sont pas propices à améliorer leur moral. Le strict contrôle d'internet ne les coupe pas

seulement du reste du monde, il pèse sur l'économie, déjà mise à mal par les sanctions occidentales, à tel point que des entrepreneurs proches du régime auraient osé

en faire part au maître du Kremlin. Mais Poutine lâche la bride à ses services de sécurité. Une atmosphère de chasse aux sorcières s'installe au cœur du pouvoir.

→ POUTINE FACE À LA GROGNE DES RUSSES ACCABLÉS D'INTERDICTIONS EN TOUS GENRES → LA RÉPRESSION DES « ESPIONS EN BLOUSE BLANCHE » S'INTENSIFIE → SUR LE FRONT UKRAÏNIEN, LES RUSSES SONT TENUS EN ÉCHEC → GRIGORY VAÏPAN : « LA RUSSIE RENOUE RAPIDEMENT AVEC L'ÈRE SOVIÉTIQUE » PAGES 2, 4, 19 ET L'ÉDITORIAL



Lyhanna : à Fleurance, l'effroi et la colère

Un corps a été découvert, jeudi, près du lieu de la disparition de Lyhanna, 11 ans, recherchée depuis vendredi dernier dans le Gers. À Fleurance, où était scolarisée la fillette, un sentiment de colère prédomine chez les habitants. PAGE 13

La proposition de loi Bétharram fait craindre une « mise sous tutelle » du privé

Lundi, les députés ont adopté deux articles de la proposition de loi sur les violences dans les établissements scolaires. Ces articles visent directement l'école privée sous contrat. L'un instaure un contrôle pédagogique, administratif et financier au moins une fois tous les cinq ans. L'autre, le plus décrié, crée un « conseil académique de l'enseignement privé » chargé d'intervenir sur la résiliation des contrats ou encore de veiller à la mixité sociale. À droite, des parlementaires ont dénoncé une remise en cause du caractère propre. PAGE 14

ÉDITORIAL par Patrick Saint-Paul

Stalinisme 3.0

« **T**ombeur » du rideau de fer, Ronald Reagan avait sa méthode pour jauger l'état d'esprit des Russes : il se faisait rapporter leurs plaisanteries. Alors que le pays s'enfoncé dans l'absolutisme, elles ont un air de déjà-vu. « Nous lisons Orwell parce qu'il décrit notre réalité et voyons la Constitution comme une belle utopie », ironisent-ils ces jours-ci. La dystopie 1984, avec son tyrannique Big Brother, est le deuxième livre le plus volé dans les librairies russes... juste derrière la Constitution russe, qui interdit la censure et garantit la liberté de pensée et d'expression ! Depuis quatre ans, les restrictions se sont multipliées : interdictions de livres, accès restreint à internet et aux réseaux sociaux, répression des manifestations. La loi sur les « agents étrangers » est devenue un instrument pour poursuivre pénalement et exclure de la vie publique toute personne en désaccord avec l'État. Toute critique de la guerre de Vladimir Poutine en Ukraine est sévèrement punie. Le pays sombre dans un stalinisme 3.0, dépourvu du ciment de l'idéologie communiste. Ce nouvel équilibre de la terreur tenait tant que le maître du Kremlin semblait dominer la

situation. Mais, depuis janvier, sa guerre a pris un mauvais tour. Son armée recule sur le front, et les Ukrainiens éliminent plus de soldats qu'il ne parvient à en recruter. Jusque-là relativement épargnés, les Russes ressentent le conflit : les drones de Kiev frappent leur territoire jusque dans l'Oural, les raffineries de pétrole et les trains sautent, les aéroports ferment et les prix montent alors que le choix se réduit dans les magasins à cause des sanctions. Humiliation ultime, l'ouverture de son « Davos » de Saint-Petersbourg a été ponctuée par des frappes de drones ukrainiens. L'humeur a changé. Le pacte social selon lequel les Russes peuvent ignorer la guerre tant qu'elle ne les affecte pas est rompu. Les élites du pays parlent désormais de « sa guerre ». Les blogueurs militaires russes pro-Kremlin évoquent ouvertement la possibilité d'une défaite. De plus en plus paranoïaque, le « Tsar » est plus isolé que jamais. Mais il continuera de serrer les boulons de son régime jusqu'à une incertaine « victoire »... ou jusqu'à sa propre chute ! ■

HOTEL SAX PARIS

Le SAX Boat : vivez votre rêve

SAX Paris est le premier hôtel à vous offrir l'expérience de son bateau privé sur la Seine.

RÉSERVEZ VOTRE CROISIÈRE PRIVÉE
conciergerie@hotelsaxparis.com
+33 1 81 69 07 42

Poutine face à la grogne d'une population accablée par les interdictions en tous genres

Alain Barluet Correspondant à Moscou

Le pouvoir réagit aux difficultés liées à la guerre en Ukraine et à la récession économique en serrant la vis de la répression.

C'est un pays où, en 2026, il est souvent difficile de joindre ses proches et ses amis à cause du blocage de l'internet - «pour raison de sécurité», explique-t-on. Un pays où il est désormais interdit de filmer et de diffuser les attaques de drones qui se multiplient. Un pays à la culture admirable mais où des rayons entiers des bibliothèques publiques et des librairies ont été expurgés. Un pays qui n'est pas censé savoir que le célèbre réalisateur de cinéma Andreï Zviagintsev a été honoré récemment à Cannes, puisque les médias officiels n'en ont pas parlé. Un pays qui compte, très officiellement, des citoyens de seconde catégorie, appelés «agents de l'étranger». Un pays où «poster» un «like» peut vous valoir une amende, voire la prison, si des délateurs patentés vous ont dans le collimateur et œuvrent à l'ouverture d'un «protocole» judiciaire...

Au milieu d'une cinquième année de guerre - par précaution, beaucoup de Russes s'en tiennent encore à parler d'«opération militaire spéciale» -, la Russie vit sous le feu roulant des interdictions. Pas une semaine sans que n'apparaisse un nouveau texte de loi ou un règlement restrictif. La Douma, la Chambre basse du Parlement russe, tourne à plein régime. L'an dernier, par exemple, entre janvier et août 2025, y a été élaboré et adopté un nombre record de textes répressifs.

Les domaines concernés sont éditants : restrictions à la liberté d'expression et à l'accès à l'information (s'agissant notamment des recherches jugées «extrémistes» sur internet); restriction au droit des minorités, poursuites renforcées contre les agents étrangers, règles de conscription et de mobilisation plus strictes, pouvoirs accrues accordés aux forces de l'ordre, lois idéologiques visant à protéger les «valeurs traditionnelles»...

Restriction d'internet

La tendance s'est poursuivie fin 2025 et début 2026 avec, notamment, le ralentissement des messageries WhatsApp et Telegram, massivement utilisées en Russie; l'interdiction du transfert des cartes SIM et l'installation obligatoire de la messagerie officielle Max sur les nouveaux téléphones. Et la menace plane fortement sur les VPN qui permettent d'accéder aux sites internet étrangers : en faire la publicité est interdit, les utiliser est virtuellement proscrit. Significativement, sur ces sujets sensibles, le FSB, les services de renseignements, a pris le pas sur l'Agence fédérale des communications (Roscomnadzor) et les opérateurs des télécoms.

Dès lors, depuis le début de l'année, le «ressenti» des Russes, connus pour leur capacité à endurer les contraintes sans broncher, semble avoir changé. Politologues et observateurs expliquent notamment qu'avec les blocages d'internet, les autorités ont porté atteinte à une ligne rouge : celle de leur vie privée, que les citoyens pensaient garantie par les autorités.

Certes, en Russie, les interdictions en tous genres s'inscrivent dans une longue tradition remontant à l'empire tsariste. Par la suite, rappelle l'historien Igor Furtov, le système soviétique a reposé non seulement sur une idéologie - désormais absente - mais aussi sur vaste réseau de proscriptions - légales, administratives et tacites - qui régissaient l'activité politique, la culture, la vie privée et même les pratiques quotidiennes. En URSS, jusqu'en 1978, par exemple, le karaté était interdit et les personnes qui pratiquaient cet art martial étaient persécutées.

Toutefois, «la seconde moitié des années 1980 a été marquée par l'érosion rapide puis l'effondrement du système d'interdiction qui avait caractérisé la société soviétique», souligne le politologue Alexei Makarkin. Initialement, au début des années 2000, la «promesse» poutinienne a été reçue par la population comme l'espoir d'une vie meilleure, en matière économique et de liberté privée, pour peu qu'elle laisse le

pouvoir gérer le pays politiquement. C'est cet équilibre qui apparaît désormais écorné, estime l'avocat Grigory Vaïpan. Pour Alexandre Baunov, chercheur de l'Institut Carnegie, «les Russes ont commencé à comprendre que l'autocratie n'était plus un garant de la sécurité. Et que la «sécurité», qui s'est exercée dans le cadre de l'échange du droit contre cette sécurité, vous enlève d'abord vos droits, puis vous enlève votre sécurité».

La grogne actuelle des Russes transparaît dans la baisse, relative il est vrai, de la popularité de Vladimir Poutine. Le politologue Ilya Grachtchenkov invite toutefois à faire de cette dégradation une lecture plus fine. En effet, il apparaît que la confiance envers du chef du Kremlin reste élevée, à 73,7% dans

Selon l'Institut VTsIOM, l'approbation de l'action de Vladimir Poutine a chuté à 67,5%, soit une baisse significative de quasiment 2% ces dernières semaines.

DMITRI LOVETSKY/AP

l'opinion et quasiment stable d'une semaine sur l'autre (selon l'Institut VTsIOM). En revanche, l'approbation de son action a chuté à 67,5%, soit une baisse significative de quasiment 2% ces dernières semaines. En d'autres termes, souligne Grachtchenkov, «le crédit personnel (de Vladimir Poutine) subsiste, mais il sert à masquer un mécontentement croissant face à la réalité».

Les acteurs de la tech mécontents

Ces émotions négatives résultent d'un contexte qui s'est tendu. Outre les restrictions d'internet, la hausse des prix et la lassitude face aux restrictions, les Russes ressentent de l'anxiété face à l'avenir et un sentiment général de vie plus difficile. L'horizon d'une fin de la guerre ne se rapproche pas, certains vont même jusqu'à émettre l'idée qu'elle est «ingérable» et, dans les cercles officiels, on réfléchirait à la manière de «vendre» à l'opinion, le moment venu, l'idée d'une «victoire» qui en réalité n'en serait pas une... Les forces russes, de fait, n'ont guère progressé sur le front ces derniers mois.

Même le «patron des patrons» russes, Alexander Chokhine, s'est plaint à Poutine des blocages de l'internet. Selon le journal *Kommersant*, les acteurs de la tech russe ont également déploré les problèmes engendrés par ces restrictions pour le travail des entreprises informatiques et des développeurs de logiciels. Les récriminations du public, là encore, visent moins Poutine lui-même que le gouvernement, dont le niveau d'approbation a chuté à 39,2%. «C'est d'abord à lui que les difficultés sont imputées», explique le politologue Grachtchenkov.

«Le gouvernement russe a beau contrôler de plus en plus de processus, d'institutions et de canaux d'information, ce contrôle n'est plus perçu comme un facteur d'amélioration des conditions de vie», analyse l'expert. Selon lui, «la machine d'État se rigidifie plus, tandis que l'évaluation publique de son efficacité se dégrade». Face à des autorités qui serrent continuellement la vis, les Russes n'y voient plus la contrainte, qu'il faudrait nécessairement accepter, pour atteindre une vie meilleure. Pour autant, conclut Grachtchenkov, «la population

n'est pas forcément prête à un conflit ouvert» - tant il est vrai que la répression reste forte et le pouvoir verrouillé. «Mais elle aspire de plus en plus, non pas à une mobilisation mais à une normalisation : moins de restrictions, moins d'anxiété, des règles plus compréhensibles et une prévisibilité du quotidien».

Dans une équation où les services de sécurité, qui ont le vent en poupe, gardent l'oreille du chef du Kremlin, les chances sont minces que ce dernier change de cap, à court terme, en politique intérieure comme sur le front ukrainien. Il est significatif toutefois que, dans un discours public, le 26 avril dernier, Vladimir Poutine ait déclaré que le pays ne devait pas seulement se focaliser sur «les interdictions, restrictions, ou l'élaboration de nouvelles sanctions». «Des barrières excessives entravent le développement», a-t-il ajouté.

Un ton paradoxal. Il est vrai que les élections à la Douma, prévues pour septembre prochain, approchent. Selon le site Meduza, le Kremlin aurait enjoint aux médias d'État, début mai, de ne pas utiliser le mot «interdiction», notamment dans les titres. ■



Sur le front ukrainien, les Russes sont tenus en échec

Nicolas Barotte

Encore une fois, les Ukrainiens surprennent. Plus de quatre ans après le début de l'agression russe, ils tiennent toujours. Mieux : alors que le risque d'effondrement était régulièrement prophétisé, ils mettent en difficulté la Russie. La guerre entre dans une nouvelle phase de bascule potentielle. Il ne s'agira pas pour Kiev de reprendre le terrain perdu depuis 2014, les forces ukrainiennes n'ont pas les ressources humaines et matérielles nécessaires, mais de contraindre le pouvoir du Kremlin à négocier enfin un cessez-le-feu. À moins que Vladimir Poutine, prisonnier d'une fuite en avant, ne cherche encore l'escalade...

Les Russes sont «inefficaces» sur le terrain, «ils piétinent», observe un haut gradé français. «Ils ne peuvent pas percer la «kill zone» des drones FPV dans les 25 kilomètres de profondeur du front», constate un autre observateur militaire du conflit. «Tout y est neutralisé», ajoute-t-on. La très lente progression des forces russes, continue depuis l'échec de la contre-offensive de 2023, est interrompue. Depuis deux mois, elles reculent même par endroits. Depuis le mois de décembre, elles ont

perdu le contrôle de 281 km² a relevé l'institut pour l'étude de la guerre (ISW), qui suit le conflit quotidiennement depuis quatre ans. L'année dernière, la Russie progressait de 200 à 500 km² par mois. L'armée ukrainienne a aussi réussi à mener des opérations mécanisées, alors que le front était supposé figé. La dégradation des moyens de communication russes, les fragilités du commandement et l'innovation technologique des drones ukrainiens ont permis à l'Ukraine de reprendre un avantage tactique. Ce revers russe ne signifie toutefois pas qu'elle contrôle à nouveau ces parcelles de territoire. Mais «l'Ukraine est dans une meilleure position militaire qu'il y a un an», a écrit le spécialiste des sujets de défense Franz-Stefan Gady.

Victime de son immensité

En parallèle, l'armée ukrainienne poursuit ses campagnes de frappes dans la profondeur avec une précision accrue, signe d'un renforcement de sa capacité de ciblage. Celui-ci repose sur du renseignement satellitaire, humain, cyber, qui permet d'identifier des cibles et d'analyser leurs fragilités. Par exemple, la précision du renseignement permet de savoir où frapper pour maximiser les dégâts sur un site énergétique. La Russie est victime de son immensité

géographique. Elle n'est pas en mesure de couvrir tout son territoire d'une défense sol-air efficace. Les drones de longue portée parviennent à atteindre des cibles avec plus de précision. Ils ont réussi à neutraliser des cibles à haute valeur comme des radars. Les forces ukrainiennes ouvrent ainsi des «corridors» pour faire voler leurs drones.

Habiles tactiquement sur le front, les Ukrainiens poursuivent aussi une stratégie méthodique d'affaiblissement des forces russes. Comme leurs alliés leur avaient conseillé dès décembre 2023 : neutraliser plus de soldats russes que le Kremlin ne parvient à en recruter, soit plus de 35 000 soldats par mois. Selon la chef du renseignement britannique, Anne Keast-Butler, 500 000 soldats russes seraient morts depuis le début de la guerre. «Les Russes ont subi 250 pertes par kilomètre carré conquis», assure un haut gradé français. Les pertes ukrainiennes demeurent, quant à elles, inconnues.

Les Occidentaux veulent croire que Vladimir Poutine est fragilisé par l'enlèvement de son armée ou la déstabilisation de l'économie russe. Mais une escalade est aussi possible. La première option serait de décider d'une mobilisation, qui serait forcément impopulaire. Elle permettrait d'envisager une nouvelle offensive cet hiver. En atten-

dant ou à défaut, le Kremlin peut aussi décider d'intensifier encore ses frappes contre l'arrière ukrainien en espérant épuiser les défenses. «L'Ukraine a un besoin urgent d'intercepteurs anti-balistiques», prévient la source militaire. Les stocks limités de Patriots ont conduit la défense sol-air à faire des choix, même si les livraisons du programme Purl (des Patriots financés par les Européens) continuent d'être assurées. Les Américains semblent encore faire une exception pour l'Ukraine dans la priorisation de leur production. Les industriels ukrainiens tentent aussi de sortir de leur dépendance en développant leurs propres capacités, comme le FP7.X, développé par Fire Point. Mais il faudra du temps pour en disposer en une quantité suffisante.

Le blocage en Ukraine pourrait inciter Vladimir Poutine à faire porter son agressivité ailleurs, contre l'Europe. Le contexte d'une vulnérabilité des Européens, qui n'ont pas encore mené à bien leur processus de réarmement, et d'un doute sur la fiabilité du soutien américain, pourrait faire réfléchir le Kremlin sur une fenêtre d'opportunité avant 2030. «Les Russes n'attendront pas que l'on soit prêt pour nous tester», prévient un diplomate. Les revers de Poutine en Ukraine n'annoncent pas la fin des menaces. ■

Et si en plus des prix, on comparait ce qu'il y a dedans?



**1€
53**

Ravioli Bœuf U
La barquette de 300g
Le kg : 5,10€

**BŒUF
ORIGINE
FRANCE**



**1€
53**

Ravioli Bœuf
et oignons Turini
La barquette de 300g
Le kg : 5,10€

**BŒUF
ORIGINE
EUROPE**

Intermarché



**1€
63**

Ravioli Bœuf Fiorini
La barquette de 300g
Le kg : 5,42€

**BŒUF
ORIGINE
UNION EUROPÉENNE**

Comparer le prix des produits c'est bien, mais comparer l'origine de leurs ingrédients c'est pas mal aussi.
Et chez Coopérative U, nous travaillons au quotidien pour vous proposer
toujours plus de produits U à prix bas sans faire de concessions sur l'origine de leurs ingrédients.

Des valeurs fortes et des prix bas.

HYPER U

SUPER U

U express

COURSES U

Comparaison des prix moyens, sur les produits à marque distributeur **ravioli bœuf 300g**. Relevés effectués le 30/03/2026 par un tiers indépendant (A3 distrib) dans les drives de 739 magasins E.Leclerc, 1555 magasins Intermarché et de 655 Magasins U (hors Utile). Plus d'informations sur la méthodologie et les produits à marque U sur magasins-u.com. Coopérative U. SA coopérative à capital variable. Parc Icade - 20 rue d'Arcueil - CS10043 - 94533 Rungis. R.C.S. 304 602 956 CRÉTEIL - Année 2026 - **AUSTRALIE**

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. [WWW.MANGERBOUGER.FR](https://www.mangerbouger.fr)

La répression des « espions en blouse blanche » s'intensifie

Alain Barluet Correspondant à Moscou

En mai dernier, deux physiciens effectuant des recherches fondamentales liées aux armes hypersoniques ont été lourdement condamnés pour « trahison d'État ». Au total, une dizaine de leurs collègues ont subi le même sort ces dernières années.

Depuis douze ans, le système judiciaire russe s'acharne sur un groupe de scientifiques. Tous issus de la physique de pointe, impliqués dans le développement des missiles hypersoniques, ces « armes fatales » vantées par Vladimir Poutine. Tous lourdement condamnés.

Arrêtés en 2023, Valeri Zvegintsev, 82 ans, et Vladislav Galkin, 71 ans, ont écopé chacun, le 5 mai dernier, de douze ans et demi de colonie pénitentiaire de haute sécurité pour « trahison d'État » (article 275 du code pénal russe). Presque rien n'a filtré de leur procès qui s'est tenu à huis clos. Officiellement, il leur est reproché d'avoir publié en 2021 dans un journal iranien un article consacré au « mécanisme d'émission d'air pour les avions à grande vitesse ». Ils auraient divulgué des informations classifiées. Des accusations rejetées en bloc par les intéressés.

Valeri Zvegintsev était spécialiste de l'aérodynamisme à l'Institut de mécanique théorique et appliquée (ITAM) de Novossibirsk, en Sibérie. Son collègue Vladislav Galkin, lui, travaillait sur les technologies hypersoniques à l'université polytechnique de Tomsk, également en Sibérie. Leur défense ayant fait appel du verdict, ces chercheurs ont été, provisoirement, assignés à résidence. Mais leur sort judiciaire fait peu de doutes, si l'on en juge par l'incarcération systématique ces dernières années de plusieurs hauts scientifiques de même profil.

Chercheur de renom, lui aussi spécialiste de l'aérodynamisme, Alexandre Chiplouk, 57 ans, a été condamné, en septembre 2024 par un tribunal de Moscou, pour « haute trahison » à 15 ans d'emprisonnement, peine qu'il effectue dans une colonie pénitentiaire de régime strict. Il occupait le poste de directeur de l'Institut Itam de Novossibirsk, cité plus haut. Il aurait transmis des informations sur les armes hypersoniques russes, lors d'une conférence scientifique en Chine, en 2017. L'accusation a affirmé que des devises en dollars, en yuans, et en euros avaient été trouvées chez lui... Chiplouk, qui a toujours nié, a passé deux ans en détention préventive dans la redoutable prison de Lefortovo, à Moscou, avant de recevoir sa sentence.

« Il s'agit de démontrer le plus clairement possible à la communauté scientifique qu'elle doit réduire ses contacts avec ses collègues étrangers »

Andrei Soldatov

Spécialistes des « services » russes

Tous ces physiciens ont un rapport, - quoique assez indirect -, avec l'impressionnant arsenal dévoilé par le chef du Kremlin, le 1^{er} mars 2018. Ce jour-là, dans la salle du Manège, près de la place Rouge, Vladimir Poutine avait présenté une panoplie d'armements qualifiés d'« invincibles » : notamment le Sarmat (missile balistique intercontinental), le Kinjal (missile air-sol) et le Zircon (missile de croisière hypersonique). Certains ont depuis été utilisés en Ukraine, tel le missile balistique de portée intermédiaire Orechnik, employé à trois reprises par l'armée russe, la dernière fois fin mai contre la ville de Kiev.

Toutefois, pour l'avocat Evgueny Smirnov de Première Division, une

ONG russe de juristes dont la plupart sont désormais à l'étranger, « aucun des douze scientifiques mis en cause n'avait quoi que ce soit à voir avec le secteur de la défense. Ils étudiaient des questions scientifiques, telles la déformation des métaux à des vitesses hypersoniques ou les effets des turbulences », ajoute l'avocat, cité par la BBC. « Il ne s'agissait pas de fabriquer un missile, mais d'étudier des processus physiques », dit-il encore, même s'il n'exclut pas que leurs résultats puissent être utilisés ultérieurement par les développeurs d'armes.

« Ces chercheurs travaillaient dans des instituts de recherche fondamentale », souligne aussi le journal *Novaïa Gazeta*, dans un récent article sur le sujet. « Leurs activités n'étaient pas soumises au niveau de secret le plus strict, celui qui empêche, par exemple, un scientifique de présenter des communications lors de conférences internationales publiques, et de publier dans des revues scientifiques ouvertes », ajoute *Novaïa Gazeta*.

Selon Maxime, le fils de Dmitri Kolker, l'un des scientifiques arrêtés, celui-ci s'est bien rendu en Chine pour donner des cours, mais leur contenu avait été approuvé par le FSB, les services de sécurité, et l'un de leurs agents l'accompagnait sur place.

Classés secrets, les dossiers d'accusation des physiciens russes ne sont pas connus dans le détail. Mais pour tous les observateurs, la mise en cause des scientifiques ne serait qu'un prétexte. A-t-on voulu leur faire payer les faillites d'un chantier prioritaire pour Vladimir Poutine ? À plusieurs reprises, en effet, par exemple en mai 2023 et en janvier 2024, les Ukrainiens ont affirmé avoir abattu des missiles Kinjal, soulevant des doutes sur leur « invincibilité ».

La puissance, la rapidité des missiles hypersoniques, et les destructions terribles qu'ils infligent, ont témoigné, ces jours derniers encore en Ukraine, de leur redoutable efficacité. Néanmoins, au total, un nombre relativement faible de ces armes ont été lancées : selon *Forbes*, leur déploiement reste limité par des défis de fabrication.

Une autre piste est évoquée par Andreï Soldatov, l'un des meilleurs spécialistes des « services » russes. « L'objectif est avant tout de discipliner la communauté scientifique russe », estime cet expert, coauteur notamment, avec Irina Borogan, des *Héritiers du KGB. Enquête sur les nouveaux boyards* (Éditions François Bourin, 2011). « Il ne s'agit pas tant de démasquer de vrais espions, car nous savons bien qu'ils ne ressemblent pas à de simples scientifiques. Mais de démontrer le plus clairement possible à la communauté scientifique qu'elle doit réduire ses contacts avec ses collègues étrangers », analyse Soldatov dans une interview au *Figaro*. Pour lui, « le FSB joue un rôle clé dans ce genre d'affaires ».

Il explique, en effet, que « la guerre en Ukraine a considérablement accru l'activité de tous les services de renseignements et (que) le FSB doit prouver qu'il répond adéquatement à cette recrudescence de l'espionnage. Il réagit donc en multipliant les affaires criminelles. »

Depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, la répression s'est accrue en Russie contre les opposants et les voix critiques du Kremlin. Les scientifiques se sont, eux aussi, retrouvés dans le collimateur. Parmi eux, Andreï Kouranov, directeur d'une entreprise de recherches sur les systèmes hyper-



L'institut scientifique de Novossibirsk (Sibérie) où travaillait Valeri Zvegintsev (ci-dessous, à gauche). Vladislav Galkin (à droite), lui, était basé à l'université de Tomsk. Ils sont accusés d'avoir divulgué des informations classifiées.

7 ans de camp pour « haute trahison » ; Valery Goloubkine, chercheur à l'Institut central d'aérohydrodynamique (TsAGI), près de Moscou, condamné en juin 2023 à 12 ans de colonie pénitentiaire et qui aurait transmis à des collègues aux Pays-Bas des documents contenant des secrets d'État... Trois physiciens sont déjà morts en prison.

Les conséquences scientifiques se font déjà sentir. Au printemps 2023, des chercheurs de l'ITAM de Novossibirsk, mentionné plus haut, ont fait paraître une lettre ouverte pour prendre la défense de leurs collègues et s'alarmer des pressions qui, selon eux, « menacent la science russe ».

Un scientifique de cet institut a témoigné auprès du site indépendant T-Invariant après l'arrestation de ses collègues. « Nous savons tous que cela pourrait arriver à n'importe qui. Les employés proches des sujets sensibles sont complètement démotivés et cherchent à quitter ces projets. Les jeunes,



en particulier, ne supportent pas la pression morale », dit-il.

Mais pourquoi la Russie persécute-t-elle ainsi les scientifiques, au moment même où elle aurait le plus besoin de leurs travaux ? « Malheureusement, les deux choses sont assez cohérentes », ré-

pond Andreï Soldatov, le spécialiste des « services » russes. « La multiplication de ces affaires criminelles est un indicateur de l'efficacité des services de renseignements, ajoute-t-il. Le fait que cela puisse affecter l'efficacité de la recherche scientifique ne préoccupe pas le FSB... » ■

Grigory Vaïpan : « La Russie renoue rapidement avec l'ère soviétique »

Avocat et juriste russe attaché au Centre pour la protection des droits de l'homme Memorial, Grigory Vaïpan est réfugié en Europe, d'où il poursuit ses activités militantes.

LE FIGARO. - Pourquoi, selon vous, les lois répressives se multiplient ?

GRIGORY VAÏPAN. - L'initiative d'adopter des lois restrictives ne vient pas des députés, mais du Kremlin et du FSB (les services de sécurité, NDLR). La Russie est dirigée par un régime autoritaire qui tente de se maintenir. Les difficultés économiques s'accumulent, la lassitude face à la guerre grandit et un sentiment d'impasse apparaît, autant de facteurs qui alimentent le mécontentement populaire. Dans une telle situation, les autorités perçoivent les interdictions comme un moyen de contrôler ce mécontentement. Mais plus il y a d'interdictions, plus l'irritation de la société est grande.

Les sondages commandés par le Kremlin tendraient à montrer qu'il se soucie de l'opinion...

Le régime est profondément contradictoire. D'une main, il resserre les vis, de l'autre, il essaie de prévenir le mécontentement populaire. Le gouvernement imposait des restrictions aux hommes politiques, aux militants, aux juristes indépendants ou aux journalistes, considérés comme une menace. C'est pour ces personnes que des lois ont été votées sur les agents étrangers, les organisations indésirables, la censure militaire et les organisations qualifiées d'« extrémistes ». À tous les autres, l'État déclarait : « Restez tranquilles, ne vous mêlez pas de politique et vous vivrez une vie paisible et confortable. » Mais avec la guerre dans laquelle la Russie est enlisée, cet équilibre a été rompu. Le régime, sentant le mécontentement populaire croissant, tente maintenant de réagir en multipliant les interdictions, qui portent atteinte à la vie privée des citoyens. Par exemple, les restrictions d'accès à internet, afin de limiter l'ac-

cess aux médias indépendants et aux chaînes Telegram. Il me semble que la Russie renoue rapidement avec l'ère soviétique. Lorsque j'étudiais le droit à l'université de Moscou il y a vingt ans, nous analysions les lois de l'URSS. Ces lois interdisaient, par exemple, toute critique du système soviétique. Nous étudions les procès des ennemis du peuple et de leurs familles. Nous lisions des histoires de personnes interdites de choisir leur lieu de résidence, de voyager librement à l'étranger, de choisir leur travail ou de s'inscrire à l'université. Les droits de nombreuses personnes étaient bafoués. Il était interdit de discuter de certains sujets. À l'époque, je pensais que tout cela appartenait au passé. Jamais je n'aurais imaginé que, vingt ans plus tard, des lois similaires (avec des noms légèrement différents) resurgiraient et seraient appliquées dans mon pays.

Les gens toléreront-ils longtemps ces interdictions ?

Le nombre d'interdictions en Russie augmente extrêmement rapidement, et la population le ressent. Ces interdictions ont changé de nature.



Les interdictions existent dans tous les pays. Mais la question est : qui décide de ce qui est interdit et de ce qui ne l'est pas ?

Grigory Vaïpan
Avocat et juriste

Auparavant, elles touchaient une petite minorité de personnes politiquement engagées. Maintenant, vous sortez dans la rue, vos cartes dans le téléphone ne fonctionnent pas et vous ne pouvez pas trouver la route, vous n'avez pas accès à internet, vous ne pouvez pas appeler un taxi, vous ne pouvez pas payer par carte au magasin... Autrement dit, aujourd'hui, tout le monde subit ces interdictions. Le système juridique et la législation russe se sont dégradés rapidement et brutalement.

Mais à travers son histoire, la Russie n'a-t-elle pas toujours connu un puissant système d'interdictions ?

Historiquement, la Russie a toujours eu un régime autoritaire. D'abord une autocratie, puis une monarchie avec des éléments de système constitutionnel, mais toujours un régime autoritaire, puis un régime communiste totalitaire... En Russie, à l'exception d'une brève période à la fin des années 1980 et pendant les années 1990, l'État n'a pas été fondé sur l'idée que le peuple décide lui-même des règles selon lesquelles il doit vivre. L'État détermine ce qui est interdit et ce qui est autorisé. Bien sûr, les interdictions existent dans tous les pays. Mais la question est : qui décide de ce qui est interdit et de ce qui ne l'est pas ? Dans l'histoire russe, l'État a toujours dominé. Il a toujours pris des décisions pour le peuple. Simple, ces 25 dernières années - la Russie post-soviétique - ont été marquées par une tentative de la société de reprendre cette prérogative à l'État. Jusqu'à un certain moment, un débat existait entre la société et l'État sur cette question, mais après 2022, l'État, comme aux époques tsariste et soviétique, a déclaré aux citoyens : « Nous ferons de vous ce que nous voulons, nous nous immiscerons dans tous les aspects de votre vie. » Il s'agit principalement de savoir si l'État russe parviendra à briser la société russe, et si les gens le toléreront ou non. La question reste ouverte. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A.B.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE LAIT INFANTILE, ON VOUS EXPLIQUE TOUT SUR LA PRODUCTION DE NOS LAITS INFANTILES GUIGOZ®.



LABORATOIRES
Guigoz



1 **GUIGOZ®, 60 ANS DE RECHERCHE POUR LA NUTRITION DES BÉBÉS.**

Depuis 1908, des générations de parents font confiance aux Laboratoires Guigoz. Dans nos équipes, **+ de 600 chercheurs** développent des formules inspirées du lait maternel, dont une innovation unique en France : **5 oligosaccharides⁽¹⁾, naturellement présents dans le lait maternel.**



2 **DES FORMULES UNIQUES, DES INGRÉDIENTS SÉLECTIONNÉS AVEC EXIGENCE.**

Tout commence avec du lait frais, un lait de vache, produit par des éleveurs du Grand Est et des Hauts-de-France⁽²⁾. Ce lait est enrichi en nutriments essentiels pour répondre aux besoins nutritionnels spécifiques des bébés⁽³⁾. Chaque ingrédient est sélectionné selon des critères stricts de qualité, de sécurité et de nutrition.



3 **UNE FABRICATION MAJORITAIREMENT EN FRANCE.**

La majorité des laits infantiles Guigoz® est produite **dans notre usine de Boué (Aisne)**, dans des conditions d'hygiène très strictes, certifiée ISO 22000 par un organisme indépendant. Certaines formules sont également fabriquées en Europe (Suisse, Allemagne, Espagne, Pays-Bas), selon les mêmes exigences de qualité et de sécurité.

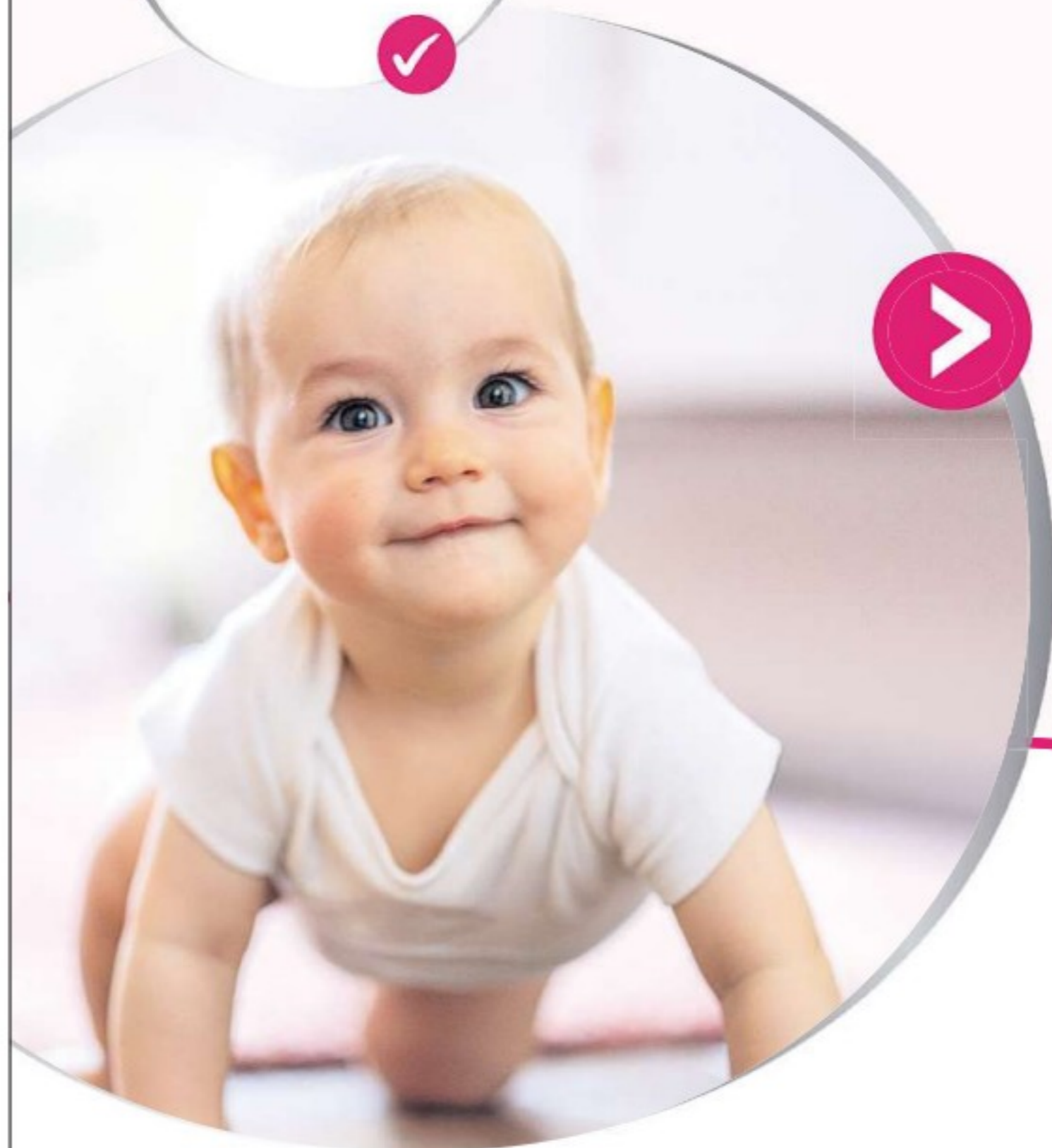


4 **UNE EXIGENCE JUSQU'À LA DERNIÈRE ÉTAPE.**

+1200
contrôles à chaque
production

**NOTRE EXIGENCE
2 X PLUS STRICTE QUE
LE SEUIL DE CONFORMITÉ⁽⁴⁾.**

Avant d'être mise en rayon, chaque boîte Guigoz® fait l'objet de contrôles spécifiques pour garantir sa qualité, sa sécurité et la préservation de ses propriétés nutritionnelles⁽³⁾. Rien n'est laissé au hasard. Un produit n'est commercialisé qu'après avoir passé l'ensemble des tests avec succès. Nous renforçons en continu nos exigences en intégrant les connaissances scientifiques les plus récentes pour prévenir des risques émergents, comme la toxine céréulide.



**Pour en savoir plus,
scanner le QR code.**



POUR UN BÉBÉ ÉPANOUI.

L'Organisation Mondiale de la Santé recommande un allaitement exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois. (1) Structurellement identiques à ceux présents dans le lait maternel, non issus du lait maternel. (2) Pour Guigoz® OPTIPRO® poudre, Guigoz® GEST et Guigoz® RELAIS 2 & 3. (3) Conformément à la réglementation sur la nutrition spécialisée. (4) Conformément aux recommandations des autorités sanitaires européennes sur la céréulide. Avis important : le lait maternel est, pour chaque nourrisson, l'aliment idéal et naturel.

EN PLUS DU LAIT, L'EAU EST LA SEULE BOISSON INDISPENSABLE. WWW.MANGERBOUGER.FR

Liban : le fragile cessez-le-feu suspendu aux réactions du Hezbollah et de l'Iran

Georges Malbrunot

Arraché par les États-Unis, il prévoit la création de « zones démilitarisées » au sud du pays, mais laisse Israël libre de frapper.

Combien de temps peut-il tenir ? Le nouvel accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah, auquel sont parvenus mercredi soir à Washington négociateurs libanais et israéliens sous le patronage américain, est des plus fragiles, compte tenu de l'opposition réaffirmée jeudi par le Hezbollah et de nouvelles frappes israéliennes dans le sud et l'est du Liban, jeudi encore.

Le ministre israélien de la Défense, Israël Katz, a parlé d'une « déclaration de principe ». Selon lui, elle prévoit, dans le sud du Liban « que l'armée, à ce stade, poursuive ses tirs et ses opérations sur le terrain », et se maintienne dans la « zone de sécurité » frontalière, « y compris dans le secteur de Beaufort et sans retour de la population » libanaise. L'accord, largement favorable à l'État hébreu, prévoit également « la liberté d'action pour Israël, avec l'aval des États-Unis, de frapper Beyrouth, en réponse à des tirs sur les localités et le territoire israéliens », a affirmé le ministre.

Comme le précédent, qui n'avait tenu que quelques heures, le cessez-le-feu est conditionné à un « arrêt complet » des tirs du Hezbollah, et à

« l'évacuation » de tous les membres du mouvement de la zone située au sud du fleuve Litani, qui coule à une trentaine de kilomètres au nord de la frontière avec Israël. Or, jusqu'à maintenant, le Hezbollah refusait de limiter son affrontement avec l'armée israélienne au sud du Liban, affirmant vouloir continuer à attaquer le nord de l'État hébreu. Qu'en sera-t-il désormais ? L'Iran, qui contrôle militairement son allié, l'amènera-t-il à davantage de souplesse ? Ce n'est pas ce qui transpire des premières réactions, ni de Téhéran, ni de son plus fidèle allié chiite sur « l'Axe de la résistance » anti-américain et anti-israélien au Moyen-Orient.

Quelques heures après cet accord, les tout-puissants gardiens de la révolution iraniens ont exigé le retrait de l'armée israélienne du Liban. « Soutenir la résistance au Liban est le devoir de chacun de nous », a réagi dans une déclaration écrite le général Esmail Qaani, responsable de la Force al-Qods, la branche des opérations extérieures

Les négociateurs israéliens et libanais réunis sous l'égide des Américains, mercredi, à Washington.

OLIVER CONTRERAS / AFP

des gardiens. Il ajoute toutefois que « la revendication minimale de la résistance est (...) le retour de l'armée israélienne aux positions qu'elle occupait avant le début de la guerre » contre l'Iran, le 28 février dernier, c'est-à-dire à six positions en territoire libanais, le long de la frontière avec Israël. Il n'adopte pas la position maximale liant tout respect du cessez-le-feu à un retrait total de Tsahal du Liban.

La reprise en main de l'Iran

Le patron de la Force al-Qods a laissé le chef du Hezbollah, Naïm Qassem, le choix de mots plus durs. Ce dernier a rejeté cet accord, affirmant qu'il n'y aurait pas de sécurité pour le nord d'Israël sans sécurité pour les villages du sud du Liban, et exigeant un retrait israélien « global » du pays du Cèdre. Mais depuis que l'Iran a repris en main le Hezbollah, chacun sait que le dernier mot revient à Téhéran et non pas au chef du Hezbollah, considéré comme un homme aux ordres de son parrain.

L'accord comprend d'autres zones d'ombre. Il prévoit, selon Israël, la création d'une « zone démilitarisée » au sud du Litani. Qui va conduire cette démilitarisation ? Jusqu'à maintenant, les Forces

armées libanaises (FAL) refusaient de céder aux demandes américaines et israéliennes de désarmer le Hezbollah, et même de faire reculer ses combattants au sud. La volonté politique n'existait pas à Beyrouth, où le président de la République, le général Joseph Aoun, redoute les frictions communautaires, y compris au sein de la troupe, en cas d'action contre la milice chiite. Joseph Aoun estime toutefois que cet accord constitue « la dernière chance pour parvenir à un cessez-le-feu global et définitif » avec Israël, et son premier ministre, Nawaf Salam, a d'ores et déjà annoncé le déploiement de l'armée dans les zones pilotes. Auparavant, Joseph Aoun avait mis en garde le Hezbollah, en déclarant que « chaque partie doit assumer la responsabilité si elle ne répond pas favorablement ».

Les FAL, selon le texte de l'accord, devraient en effet mettre en place des « zones pilotes dans lesquelles (elles) exerceront un contrôle exclusif », mais rien d'autre n'est dit sur la manière dont ce mécanisme - hautement risqué - serait mis en œuvre.

Un haut gradé français, familier du terrain, trouve l'idée « astucieuse et intéressante ». Selon lui, « on évite le terme qui fâche côté libanais de zone tampon, et

on peut imaginer que grâce à des efforts localisés et précis on encourage le retour de l'armée libanaise, ainsi qu'un début de prise en compte de l'autorité libanaise, et donc du désarmement du Hezbollah. On rentre ainsi dans la réalité du terrain ». Mais, prévient cette source, « cette idée doit s'accompagner d'un repli israélien du voisinage des zones démilitarisées. Israël doit renvoyer l'ascenseur, sinon on continuera d'alimenter le Hezbollah ».

« Il y a une opportunité à saisir », renchérit un diplomate à Beyrouth. Mais, pour que le mécanisme fonctionne, se pose la question de la capacité de l'armée libanaise à remplir, opérationnellement, la part de la mission que cet accord de cessez-le-feu lui attribue. « Depuis des décennies, fait valoir ce diplomate, les États-Unis ont une loi qui empêche le Liban d'équiper plus efficacement son armée. On est en pleine hypocrisie. On a calibré l'armée libanaise pour qu'elle fasse du maintien de l'ordre et du contrôle de foules, on ne peut pas lui demander aujourd'hui d'affronter la première armée du Moyen-Orient. » Jusqu'à maintenant, toute tentative de renforcer les FAL se heurtait à l'opposition d'Israël, qui craignait que les armes acheminées à Beyrouth finissent entre les mains du Hezbollah. ■



Trump dénigre le vote de la Chambre contre la guerre

Adrien Jaulmes
Correspondant à Washington

La Chambre a voté mercredi pour la première fois une résolution obligeant Trump à obtenir l'autorisation du Congrès pour poursuivre la guerre contre l'Iran. La quatrième tentative des démocrates pour limiter les pouvoirs de guerre du président a finalement abouti après la défection de quatre élus républicains, qui ont voté le texte. Les conséquences sont limitées. La mesure doit encore être approuvée par le Sénat, et n'a pas force de loi. Mais le vote est symbolique de l'érosion du soutien des républicains à une guerre qui entre dans son quatrième mois, et dont l'issue demeure incertaine.

La résolution sur les pouvoirs de guerre enjoint au président d'obtenir un vote du Congrès pour poursuivre les hostilités au-delà de soixante jours, ou bien de retirer les forces américaines au bout de trente jours supplémentaires. La guerre lancée par les États-Unis et Israël contre l'Iran le 28 février dernier a dépassé ce délai. Mais Trump avait envoyé le 1^{er} mai dernier une lettre au Congrès expliquant qu'il n'avait pas be-

soin de l'approbation puisqu'un cessez-le-feu était entré en vigueur le 8 avril. Le secrétaire d'État, Marco Rubio, a assuré cette semaine au Congrès que les opérations militaires contre l'Iran étaient « terminées » et que de nouvelles frappes ne seraient que « défensives ».

« Ils devraient avoir honte d'eux-mêmes »

Trump a réagi à ce vote en accusant les démocrates et les républicains ayant fait défection. « Hier, lors d'un vote sans conséquences, la Chambre a voté - avec quatre mauvais républicains et tous les démocrates (néologisme forgé par Trump, NDLR) - pour limiter mes pouvoirs de guerre, alors même que je menais les négociations finales pour terminer la guerre avec la République islamique d'Iran », a écrit le président. « Qui peut faire quelque chose d'aussi antipatriotique ? Ils savent où en sont les négociations. Les démocrates sont animés par le syndrome de dérangeant anti-Trump. Ils préfèrent voir l'échec de notre pays plutôt que de me laisser remporter une nouvelle victoire parmi tant d'autres. Quant aux quatre républicains, c'est une tout autre histoire : ce sont des m'as-tu-vu ! Ils devraient avoir honte d'eux-mêmes. Maga !!! »

Les « négociations finales », commencées depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 8 avril, durent déjà depuis plus longtemps que la campagne de bombardements initiale. Les pourparlers ont été annoncés régulièrement par Trump comme sur le point d'aboutir, mais un accord se fait toujours attendre. Le cessez-le-feu a failli être rompu cette semaine avec l'affrontement entre Israël et le Hezbollah au Liban, avant qu'une nouvelle trêve ne soit annoncée hier. Le blocage du détroit d'Ormuz par Téhéran et le blocus américain de l'Iran ont aussi été accompagnés d'accrochages réguliers, qui se sont intensifiés ces derniers jours. Mardi, un appareil américain a tiré sur un pétrolier qui tentait de forcer le blocus. L'Iran a riposté par des attaques de drones contre le trafic maritime dans le Golfe, et les Américains ont frappé des installations militaires iraniennes situées sur l'île de Qechm. L'escalade a continué mercredi avec les tirs massifs par l'Iran de missiles et de drones contre des cibles civiles et militaires au Koweït, fermant temporairement l'aéroport, et contre une base américaine à Bahreïn.

Trump a minimisé ces échanges de tirs. « Dans cette région du monde, un

cessez-le-feu, c'est quand on tire avec un peu moins d'intensité », a-t-il expliqué aux journalistes mercredi dans le Bureau ovale. « Il faut être deux pour danser le tango. Nous les avons frappés très fort sur un autre front, et ils ont donc riposté ». « Nous avons les cours boursiers les plus hauts de l'histoire alors qu'un conflit militaire est en cours, ou une guerre - certains parlent de guerre, d'autres de conflit militaire - ce n'est pas important pour nous », a aussi dit Trump. « Nous avons une armée formidable. Ce n'est pas une chose importante pour nous. »

Il a assuré que la situation est sous contrôle et que les pourparlers de paix avec l'Iran progressent. Selon le Wall Street Journal, Trump aurait confié à son entourage qu'il ne reprendrait les hostilités que si des soldats américains étaient tués.

Mais la résolution indique une certaine nervosité des républicains, préoccupés par l'approche des élections en novembre prochain, et par l'impopularité de la guerre dans leurs circonscriptions, alors que les prix du carburant ont augmenté depuis le début du conflit. « Les gens en ont assez de l'essence à 5 dollars », a déclaré Thomas Massie, un ré-

publicain libertarien du Kentucky qui a voté avec les démocrates. « Cela envoie un message fort : la Chambre des représentants, qui représente le peuple, en a assez de cette guerre », a ajouté Massie, vaincu le mois dernier aux primaires par un candidat soutenu par Trump.

Après le vote sur l'Iran, six républicains se sont aussi ralliés aux démocrates pour soutenir un projet de loi visant à reprendre l'aide militaire à l'Ukraine, suspendue depuis l'an dernier par Trump. Au Sénat, plusieurs sénateurs républicains ont aussi manifesté leur opposition à la poursuite des opérations en Iran sans autorisation du Congrès. Donald Trump a récemment montré sa capacité de punir les élus républicains dissidents en soutenant des candidats concurrents aux primaires. Mais ces élus évincés, n'ayant plus à se préoccuper de leur réélection, manifestent une indépendance nouvelle. Plusieurs ont exprimé leur opposition à différents projets du président.

En ce qui concerne l'Iran, Donald Trump doit aussi tenir compte des républicains opposés à des concessions trop importantes à l'Iran, et qui continuent de prôner la manière forte, y compris une reprise des hostilités. ■

C'EST AVEC DE BELLES ÉNERGIES QU'ON ÉCRIT LES LÉGENDES



Le Suzuki e VITARA sera présent sur le Stand Suzuki
aux Villages étapes de la Solitaire du Figaro Paprec du **13 mai au 7 juin 2026**.

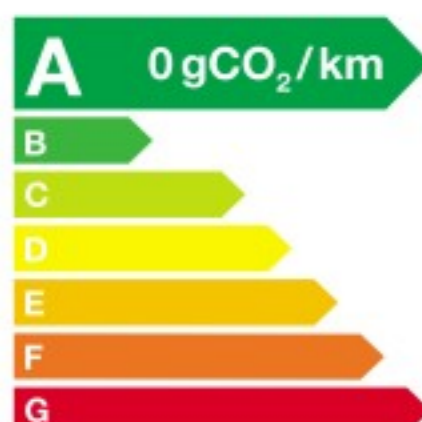
**Ne manquez pas ce magnifique événement pour le découvrir,
ainsi que chez votre concessionnaire Suzuki !**

e VITARA À PARTIR DE **28 500 €⁽¹⁾**

JUSQU'À
10 ANS GARANTIE
SUZUKI

Consommations mixtes gamme Suzuki e VITARA (WLTP) : de 14,9 à 16,6 kWh/100 km.

(1) Prix TTC clés en main conseillé Suzuki e VITARA Advantage, hors peinture métallisée, après déduction d'une remise conseillée de 4 000 € sur le tarif TTC conseillé du modèle concerné de 32 500€ pour tout achat par un particulier **jusqu'au 30/04/2026**, en France métropolitaine chez les concessionnaires participants, dans la limite des stocks disponibles. Le prix TTC clés en main comprend les frais de transport jusqu'à la concession, et de préparation à la route du véhicule, à savoir le défilage et lavage, le contrôle des niveaux, une charge de 30% au minimum, et la fourniture et la pose d'un jeu de plaques d'immatriculation définitives. **Suzuki e VITARA Style : 34 300 €, remise conseillée de 4 000 € déduite + peinture métallisée So'Color : 850 €.** Tarifs TTC clés en main conseillés au 01/04/2026. Garantie jusqu'à 10 ans : voir détails sur suzuki.fr ou auprès de votre concessionnaire.



Arnaud de La Grange
Correspondant à Londres

Après l'assassinat de cet étudiant par un sikh qui s'est posé en victime du racisme auprès des agents, l'opposition conservatrice et Nigel Farage dénoncent une police «à deux vitesses».

Les images sont terribles et le pays est sous le choc. Le meurtre de Henry Nowak, un étudiant de 18 ans, poignardé par un agresseur sikh qui a été traité en victime par la police tandis que le jeune agonisant était menotté, provoque émotion et colère. Des manifestations ont viré à l'émeute et les politiques s'emparent du drame, l'opposition conservatrice et Nigel Farage dénonçant les biais et excès de la police au nom de l'antiracisme.

Le 3 décembre 2025, Henry Nowak rentre d'une soirée à Southampton, sur la côte sud de l'Angleterre. Il est agressé par un jeune homme sikh de 23 ans, Vickrum Digwa, qui le poignarde à cinq reprises avec un couteau ayant une lame de 20 centimètres. Quand les policiers arrivent, le meurtrier se pose en victime, accusant l'étudiant d'injures racistes. Il dit avoir agi en état de légitime défense après des insultes et des coups. Les agents croient ses mensonges et menottent Henry Nowak, alors que le garçon est en train de mourir de ses terribles blessures.

Vickrum Digwa a été condamné lundi à la prison à vie assortie d'une peine de sûreté de 21 ans pour le meurtre du jeune garçon. Mais les images diffusées par la police à l'issue du verdict, après le feu vert donné par la famille de la victime, ont mis le feu au pays. On y voit Henry Nowak, gisant au sol quand les policiers arrivent, leur disant à plusieurs reprises d'une voix faiblissante : « Je n'arrive pas à respirer, j'ai été poignardé. » Malgré cela, les agents signifient au jeune garçon qui agonise qu'il est en état d'arrestation. Un policier lui dit même : « Vous avez été poignardé, où exactement ? Je ne le crois pas, mon pote. »

Le père de l'étudiant déplore que son fils ait été traité de manière « inhumaine et dégradante », appelant la police des polices à mener une enquête « complète, courageuse et transparente ». Le premier ministre, Keir Starmer, a qualifié les images « d'atroces », confiant avoir eu « la nausée en les regardant ». L'indignation a gagné la rue. Mardi soir, plus d'un millier de personnes se sont rassemblées devant le commissariat de Southampton, demandant



Mardi soir, plus d'un millier de personnes se sont rassemblées devant le commissariat de Southampton, demandant « Justice pour Henry ».

ISABEL INFANTES / REUTERS

chargée des Forces de l'ordre, Sarah Jones, a reconnu que la formulation était malheureuse, « tout le monde devant être traité de manière égale devant la loi ». Sur la défensive, Keir Starmer a concédé que la police, qui a présenté des excuses, va devoir répondre à « des questions graves ».

La tragédie de Southampton relance le débat sur les « biais anti-Blancs » de la police, mais aussi de la justice. Ces critiques ont été alimentées par le monstrueux scandale des « grooming gangs ». Durant plus d'une décennie, entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, des milliers de jeunes Anglaises de milieux défavorisés ont été

« Nous vivons dans un pays à deux vitesses, où les droits et les privilèges des Blancs comptent moins que ceux des minorités ethniques »

Nigel Farage
Leader de Reform UK

abusées et exploitées sexuellement par des gangs d'hommes, pour beaucoup d'origine pakistanaise. Il est désormais acquis qu'autorités locales et élus ont souvent préféré fermer les yeux sur les abus commis par des Pakistanais musulmans, pour ne pas être taxés de « stigmatisation ». La justice n'est que partiellement passée. Refusant d'abord une enquête nationale sur le sujet, le gouvernement travailliste a fini par l'accepter il y a quelques mois. Le scandale avait été relancé au début de l'année dernière depuis l'autre rive de l'Atlantique, Elon Musk tirant à boulets rouges sur un gouvernement de gauche mettant un tel drame sous le tapis à cause de l'origine étrangère des violeurs.

À l'été 2024, une autre poussée de fièvre s'est produite quand une vague d'émeutes antimigrants s'est étendue à tout le pays, après le meurtre au couteau de trois fillettes par un jeune homme d'origine rwandaise à Southport. Les émeutiers, mais aussi parfois des personnes ayant exprimé des commentaires en ligne, ont été condamnés à des peines d'une rare sévérité. Farage et d'autres ont dénoncé un système « à deux vitesses », sévère envers les militants nationalistes anti-immigration et laxiste envers des violeurs issus de l'immigration. Elon Musk est de nouveau monté au front. Le bouillant milliardaire vient encore de s'insurger contre le traitement par les forces de l'ordre de Henry Nowak, se disant prêt à financer une action en justice contre la police du Hampshire. ■

Meurtre de Henry Nowak : la police britannique taxée de « préjugés anti-Blancs »

« Justice pour Henry » et dénonçant une police « à deux vitesses ». Parmi elles, on notait la présence du militant nationaliste de droite Tommy Robinson, qui a accusé la police de traiter les Blancs « comme des citoyens de seconde zone ». Des violences ont éclaté, les manifestants jetant briques et bouteilles en direction des policiers, blessant onze d'entre eux.

De la rue, la tempête a gagné Westminster. Les conservateurs et le parti Reform UK se sont eux aussi inquiétés d'une « police à deux vitesses », où les personnes seraient traitées différemment en raison de la couleur de leur peau. Dénonçant une action « absolument scandaleuse » de la police, le chef des Tories l'a imputée « à la formation dispensée aux policiers, à toutes ces absurdités apparues après le mouvement

Black Lives Matter ». « Je ne veux pas que la police se base sur la couleur de peau des gens pour décider comment elle les traite, a ajouté celle qui est elle-même d'origine nigérienne. Je pense que c'est le cas, car c'est ce qu'on leur enseigne. »

Nigel Farage, dont le parti Reform UK, qui a fait de la lutte contre l'immigration de masse son cheval de bataille, caracolait en tête des sondages, a enfoncé le clou. Dans une tribune publiée par le Telegraph, il a estimé que le meurtre de Henry Nowak devait constituer un tournant décisif, incitant à s'attaquer à cette culture du « deux poids, deux mesures » où certains groupes bénéficient d'une protection supérieure à celle des autres. Pour lui, l'étudiant Nowak a été « tué par la DEI », la politique de « diversité, équité et inclusion » qui a abouti à de dangereux excès

et un « préjugé anti-Blancs ». « Nous vivons dans un pays à deux vitesses, où les droits et les privilèges des Blancs comptent moins que ceux des minorités ethniques », a-t-il ajouté. En pointant que les derniers mots de Henry Nowak - « Je n'arrive pas à respirer » - étaient les mêmes que ceux de George Floyd, cet Afro-Américain tué par un policier blanc en 2020 aux États-Unis.

Ce mercredi, la police a en partie implicitement donné raison à ces critiques. Elle a annoncé qu'elle allait réexaminer ses directives contre le racisme, éditées en 2025. Un document pour « un service de police antiraciste » suggère que les personnes doivent être traitées différemment en fonction de leur origine ethnique. Il recommande aux agents de ne pas être « indifférents à la couleur de peau ». La secrétaire d'État

L'Afrique du Sud secouée par des violences xénophobes

Tanguy Berthemet

Les émeutiers, soutenus par un collectif extrémiste, s'en prennent aux migrants illégaux, accusés d'aggraver le chômage.

La vidéo n'est qu'une des dizaines qui tournent sur les réseaux sociaux. On y voit un long cortège de protestataires en marche le long d'une petite rue commerçante hurlant des slogans à l'encontre d'« étrangers » à qui on ne promet rien de bon. Certains s'en prennent aux rideaux de fer qui ferment, fort mal, les boutiques. Un homme détruit une voiture à coups de gourdin avant qu'une femme hilare ne jette des ordures dans l'habitacle dévasté. Ces scènes se sont répétées tout le week-end dans tout Mossel Bay, une petite station balnéaire habituellement calme à l'est du Cap, en Afrique du Sud.

Mais Mossel Bay n'est pas une exception. Depuis des mois, une vague de violence xénophobe secoue le pays sans vouloir sembler prendre fin. « On a très peur », souffle Dolinda Mabunda, une jeune femme originaire du Mozambique, à un reporter d'un média local. « Les manifestants sont venus chez nous et ont dit de partir, que sinon

on serait battus », raconte-t-elle. Au début, on n'a pas pris la chose au sérieux, mais quand la nuit est arrivée, j'ai pris peur. Et puis soudain, ils sont arrivés et ils ont commencé à incendier la maison alors qu'on était encore à l'intérieur. » Quelque 50 habitations précaires d'Asla Park, un des bidonvilles de cette localité, sont parties en flammes cette nuit-là.

Pourquoi ces émeutes ? Une rumeur selon laquelle des migrants illégaux auraient été employés à bas coût dans des entreprises de BTP des environs semble en être l'origine. Mais cette explication semble n'être qu'un prétexte, quand toute l'Afrique du Sud est emportée par une vague de rage xénophobe.

Première puissance du continent et l'une de ses rares économies industrialisées, l'Afrique du Sud attire depuis toujours des travailleurs africains, en situation régulière ou non. On y vient depuis le Zimbabwe ou le Malawi voisins, ravagés par les crises financières et politiques, mais aussi désormais depuis

la République démocratique du Congo, le Ghana ou le Nigeria. Ces étrangers, même s'ils ne sont pas bien nombreux (5,1% de la population, selon les chiffres officiels), suscitent un fort ressentiment. Le chômage touche près de 30% des travailleurs et bien plus dans les catégories les plus fragiles. Les inégalités n'ont cessé de se creuser. Les immigrants clandestins font donc office de boucs émissaires.

Opérations de rapatriement

La colère semblait toutefois jusqu'à présent relativement contenue. Mais à Mossel Bay, on a relevé des morts, les premiers depuis le début des violences. Selon le gouvernement mozambicain, cinq de ses ressortissants ont péri lors d'« attaques xénophobes » en Afrique du Sud. Un chiffre contesté par Pretoria, qui affirme que le bilan ne se monte qu'à deux victimes. Comme Dolinda Mabunda, les 800 Mozambicains de Mossel Bay ont tout de même préféré fuir vers leur pays, Maputo aidant

même à leur rapatriement. Le Mozambique n'est pas le seul à se lancer dans une opération de rapatriement. Fin mai, le Ghana avait affrété des avions pour aider ses citoyens terrorisés. Quelques semaines plus tôt, la vidéo du passage à tabac d'un Ghanéen par une foule avait enclenché cette grande peur. « Quand on est Ghanéen, on ne peut pas rester en Afrique du Sud. On doit se cacher », glisse un homme filmé au milieu de ses valises sur le trottoir devant l'ambassade de son pays à Pretoria. Le gouvernement ghanéen, comme celui du Nigeria, a haussé le ton, accusant l'Afrique du Sud de tolérer les violences.

Le président Cyril Ramaphosa s'en défend et assure que la xénophobie n'a pas sa place en Afrique du Sud. Mais il sait qu'il marche sur des œufs, tant le pays est à vif, las d'une crise qui n'en finit pas. Il a donc également affirmé que l'immigration illégale était une « préoccupation légitime » et a promis un renforcement des contrôles. Il sait aussi que ces violences n'ont rien de spontané.

Elles sont montées par « March and March », un collectif extrémiste conduit par Jacinta Ngobese-Zuma, 39 ans, une ancienne vedette de la radio, née à Durban. La jeune femme, comme beaucoup d'émeutiers, est issue de la communauté zouloue. Cette dernière est non seulement la plus grande d'Afrique du Sud (25% de la population) mais aussi celle de Jacob Zuma, ex-président et rival de Ramaphosa. Dans un contexte électoral, la nuance compte. D'autant que ces violences xénophobes ne sont pas les premières qui endeuillent le pays. En 2008, une série d'attaques avait fait plus de 50 morts et 60 000 déplacés. Depuis, d'autres flambées de violence ont régulièrement ravagé des villes, imposant des barrages filtrants aux portes des cités ou devant des écoles pour « débusquer » les étrangers. En 2021, l'opération Dudula - « forcer », en langue zouloue - avait traversé le célèbre township de Soweto jusqu'à la grille de la maison historique de Nelson Mandela. ■



La Solitaire
du **FIGARO**
PAPREC

L'EXCELLENCE

Félicitations aux skippers qui ont su se distinguer au terme d'une course d'exception. Talent, rigueur et engagement les ont menés à l'excellence. Une exigence que partage Paprec, leader de la gestion globale des déchets en France, dans chacune de ses actions pour une planète plus verte.



PAPREC



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME
TABARD

Pour Les Républicains, le sursaut ou la disparition

À quoi reconnaît-on la force d'un candidat à la présidentielle et l'autorité d'un chef de parti? Si c'est au nombre des « poids lourds » qui le soutiennent, Bruno Retailleau a du souci à se faire. Jean-François Copé, Laurent Wauquiez, Valérie Pécresse, Xavier Bertrand, Gérard Larcher... : aucun ne l'a encore formellement lâché pour Édouard Philippe, mais l'insistance qu'ils mettent à défendre une unité de candidature de la droite et du centre, à s'afficher aux côtés du maire du Havre ou à faire remarquer qu'il est à ce jour en tête de ce bloc, à déplorer sa ligne supposée trop droite, ou encore à dénoncer son manque de clarté sur le RN, montre assez qu'ils ne sont pas disposés à jouer les généraux de campagne du président de LR.

C'est a priori inquiétant pour Retailleau. Qui prétend séduire les Français doit commencer par rassembler les siens. Et si chacun a évidemment son propre calendrier et ses propres intérêts en tête, le devoir de fédérer revient d'abord au candidat lui-même. Mais il lui appartient aussi de faire de sa faiblesse une force. Puisqu'il ne peut pas compter sur les autres, il ne peut compter que sur lui-même. Et doit prouver sa capacité à susciter lui-même un élan et à créer un lien personnel avec les Français. Moins encore que par le passé, les « chefs à plumes » n'ont de pouvoir prescripteur auprès d'un électoralat de plus en plus indépendant, mobile et réfractaire aux consignes. De Jacques Chirac en 1995 à François Fillon à la primaire de 2016, être lâché par les « notables », loin de nuire, a pu séduire.

Mais à vrai dire, en 2027, ni l'affiche du premier tour, ni le résultat du second ne dépendront du choix d'un grand élu de LR. La droite partisane est face à un défi plus existentiel. Si la parenthèse du macronisme va se refermer, l'impact du séisme de 2017 reste puissant. De tous ceux qui ont, d'emblée ou au fil du décennat, rejoint Emmanuel Macron, personne n'est revenu à la « maison ». Symétriquement, le RN de Marine Le Pen et Jordan Bardella n'a cessé de progresser, en continuant forcément à siphonner la droite « traditionnelle » tandis que la transgression d'Éric Ciotti au lendemain de la dissolution a permis de créer à la fois un « sas » électoral et un embryon de coalition parlementaire.

Du noyau fidèle à Retailleau à ceux qui anticipent un rapprochement avec Philippe, l'espoir est en fait le même. Celui de la reconstitution de l'ancienne UMP allant des RPR « durs » aux centristes « mous ». Cet espoir repose sur un autre rêve, celui du retour à un clivage gauche-droite classique. Or il n'y a plus de pôle dominant permettant cela. Ni à gauche où la radicalité mélenchoniste domine une sociale-démocratie ou une sociale-écologie en pièces détachées; ni à droite où la suprématie du RN est renforcée par la perspective de sa victoire et par les querelles d'ego et de ligne interne à LR.

LR, un « astre mort », comme le dit Marine Le Pen ? Ou en voie d'être « grand remplacé », comme le prétend Éric Ciotti ? Entre la totalité des dirigeants qui excluent toute alliance avec le RN et la moitié de ses électeurs prêts à voter pour lui, la « clarification » réclamée par tous a des airs de machine infernale. Bruno Retailleau a six mois pour démentir le scénario d'une mort annoncée. Et écrire celui d'un sursaut inespéré. ■

Bruno Retailleau veut asseoir son auto avec les guerres intestines à droite

Claire Conruyt
Envoyée spéciale à Bourg-en-Bresse

Malgré les fractures qui minent Les Républicains, le Vendéen poursuit sa route. Il répondait jeudi aux interpellations des Jeunes Agriculteurs.

Ce n'est pas Laurent Wauquiez que Bruno Retailleau croise jeudi matin au congrès national des Jeunes Agriculteurs (JA) à Bourg-en-Bresse dans l'Ain. Pourtant, l'élu de Haute-Loire connaît bien ce coin et, facétie du hasard, était lui aussi sur place, la veille, assis à côté... d'Édouard Philippe. Non, ce n'est pas le patron des députés Droite républicaine que le Vendéen croise, mais Marine Tondelier. Comme il veut saluer la patronne Écologiste, le patron des Républicains (LR) décroche l'épais cordon rouge les séparant. « On est des zadistes avec Bruno Retailleau, on franchit toutes les barrières », plaisante-t-elle. Quittant leurs loges respectives pour entrer en scène, Marine Tondelier lui cède le passage. « On va éviter les photos compromettantes... »

Micro en main, le candidat à l'élection présidentielle présente son diagnostic : « Ce qui est en train de se jouer, c'est la capacité de la nation à se nourrir. Notre souveraineté alimentaire est en train de s'effondrer. C'est la conséquence de mauvaises décisions politiques. » La nécessaire fin de l'« idéologie » d'une « bureaucratie » qui a entraîné la « décroissance »; l'arrêt des surtranspositions européennes; la suppression de certaines agences ou encore, l'inscription de l'agriculture comme « intérêt fondamental de la nation » au sein de la Constitution... Bruno Retailleau décline ses engagements. Ou plutôt il les tonne. « Il faut arrêter d'emmerder les agriculteurs ! »

« On a toutes nos chances »

Objectif : marquer son autorité. Comme candidat à l'élection présidentielle mais aussi, patron de parti. Vingt-quatre heures plus tôt, de nouvelles fractures éclataient chez LR après un échange écrit entre Bruno Retailleau et Jean-François Copé (lire ci-dessous), comme l'a révélé Le Figaro. S'il eût fallu résumer l'objet de leur courroux : le premier reproche au second de montrer davantage son soutien à Édouard



Bruno Retailleau, lors du congrès national des Jeunes Agriculteurs, jeudi, à Bourg-en-Bresse.

OLIVIER CHASSIGNOLE/AFP

Philippe qu'au patron LR, quand le second se défend de toute allégeance, accusant le Vendéen de rétrécir la ligne idéologique du parti au point d'empêcher le rassemblement.

Leurs missives respectives ont naturellement secoué LR. « Bon débarras ! », ironise un cadre. « Après avoir récupéré Nathalie Kosciusko-Morizet, Philippe n'a plus qu'à débaucher Copé. Ça va faire rêver tout le monde. » Au sujet de « NKM », Bruno Retailleau commente : « C'est totalement contre-productif, c'est la droite bobo. » Un poids lourd du camp présidentiel, qui suit le « feuilleton » de loin, commente : « Retailleau risque de donner le sentiment d'être seul contre tous. Ça ne fait pas envie. » Qu'à cela ne tienne, devant la trentaine de militants réunis un peu plus tard sous les voûtes de la Cave des Chartreux située dans la petite commune de Ceyzériat, le protagoniste n'en démont pas : « Voilà des gens qui veulent être présidents de la République depuis qu'ils sont toute petite bête. Il essaie de détruire notre famille politique et j'en ai marre. »

Un proche du maire de Meaux, évoquant le « faux plat » de l'ancien

locataire de Beauvau dans les dernières enquêtes d'opinion, lâche : « Il est fébrile, ce garçon. » Mais Bruno Retailleau l'assure : nulle démotivation en vue. « À chaque fois, les sondages se trompent. Je ne vois pas les Français, qui portent un jugement très sévère sur les quinquennats d'Emmanuel Macron, donner une saison 3 au « macronisme » en confiant le pays à l'un ou l'autre des ex-premiers ministres. »

Au sujet de Gabriel Attal et Édouard Philippe, « deux meules de pierre qui se frappent l'une contre l'autre », le chef des LR fait le pari d'un duel fratricide, déjà miné par l'effondrement du bloc central qu'il considère « mort » : « À l'automne, les choses vont bouger. On a toutes nos chances. » Et qu'importe si, en face, le Rassemblement national et son allié Éric Ciotti (ex-LR) se réjouissent des dissensions à droite : « Les Français ne remettront pas les clés du camion à Jordan Bardella, un jeune de 30 ans qui n'a aucune expérience », est convaincu Bruno Retailleau. Qu'importe ce que laissent penser le niveau de popularité du président du Rassemblement national : « Son socle s'effritera. »



S. SORIANO / LE FIGARO

Je ne vois pas les Français donner une saison 3 au « macronisme » en confiant le pays à l'un ou l'autre de ses ex-premiers ministres

Bruno Retailleau
Président des Républicains

Le ton monte entre le candidat LR et Jean-François Copé, sommé

La rupture couvait. À plusieurs reprises, Jean-François Copé a sommé Bruno Retailleau d'opérer une « clarification » de la « ligne » stratégique du parti en vue de l'élection présidentielle, estimant impératif de considérer le Rassemblement national aussi « dangereux » que La France insoumise. En face, le patron Les Républicains (LR) n'a cessé de marteler ne pas croire en l'« union des droites ». Pas de quoi convaincre le maire de Meaux qui a reçu un courrier du patron du parti, ainsi que l'a révélé Le Figaro.

« La question de la clarification de la ligne des LR, qui revient régulièrement comme une antienne dans votre propos, paraît, à bien des égards, très artificielle. Elle ne se pose évidemment pas. Il n'y a pas d'ambiguïté sur ce que nous sommes, ni sur ce que nous défendons », écrit-il dans une missive consultée par Le Figaro, appelant à son tour à une « clarification ». L'ex-ministre de l'Intérieur interroge la « finalité réelle » des intentions de Jean-François Copé en estimant qu'elles « fragilisent la cohérence et la force de notre action collective ». Pointant son « refus » de soutenir « le candidat des Républicains à l'élection

présidentielle » (Bruno Retailleau a été désigné par les militants), il conclut : « Cela interroge nécessairement la cohérence de votre engagement au sein de notre mouvement. »

En réalité, ce sont surtout les propos sur Édouard Philippe tenus par Jean-François Copé qui ont particulièrement heurté la présidence LR. Ce dernier a récemment plaidé sur LCP la nécessité d'avoir un « seul candidat pour la droite », tout en estimant que le maire du Havre était « le mieux placé ». « Il est en tête dans les intentions de vote. Il est le favori, c'est lui qui est aujourd'hui le mieux placé à droite. »

La réponse du maire de Meaux ne s'est guère fait attendre. « Que de chemin parcouru depuis le jour où, alors secrétaire général de l'UMP et sur les conseils de Patrick Buisson, je t'ai intégré en 2011 à notre bureau politique ! », écrit à son tour Jean-François Copé, dans une lettre que Le Figaro s'est procurée, tout en rappelant les origines « villiéristes » du Vendéen. « Tu venais avec ton histoire, tes convictions, ta sensibilité propres. Personne ne t'a demandé de les renier. Bien au contraire : nous considérons que la force d'un grand parti de droite et du centre était

« La droite et le centre-droit n'ont d'autre choix que de se rassembler », estime Jean-François Copé (ici, le 20 mai 2025, à Paris).

précisément de savoir accueillir ces itinéraires et de les mettre au service d'un projet commun. » La preuve, estime-t-il : c'est lui qui, à la tête du parti, a permis à l'époque « l'expression de toutes les sensibilités » entraînant un « rassemblement » traduit par des résultats électoraux « au rendez-vous ».



VINCENT ISOREZUMA PRESS WIRE VIA REUTERS CONNECT

Écoutez
Guillaume
Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



rité pour en finir



Le grand défi du Vendéen, en plus de résister aux guerres intestines mimant le parti, demeure : se différencier du président d'Horizons. « Lui et son équipe ont cherché à m'absorber mais je n'y consens pas. » Le maire du Havre qui, à l'entendre, peine en plus à dévoiler un projet clair. Se voyant donc obligé, estime les « retailistes », de s'inspirer de celui de l'ex-ministre de l'Intérieur. « J'ai fait le pari de partir en campagne tôt et d'expliquer mon projet dans le détail. En mettant tout sur la table, évidemment, je suis en source ouverte, sourit Bruno Retailleau. Cela pousse le débat sur mon territoire, ce qui est bien pour la France. »

«Fendre l'armure»

Finis les temps où les deux hommes racontaient l'histoire d'une bonne entente, scellée par un intérêt commun : tourner la page du « macronisme ». « Ils ne peuvent pas être deux à écrire le chapitre suivant. » Et sans mode de départage, à l'instar d'une primaire ouverte (et à laquelle il n'est pas, sur le principe, opposé), pourquoi diable les différents candidats hors LFI et RN se rangeraient-ils ? À deux semaines de son premier meeting de campagne, le sénateur ne dévie pas : « Je suis embarqué dans l'élection présidentielle. »

Il n'a pas encore fini de préparer son discours aux sympathisants qui l'écouteront le 20 juin au Parc floral mais le temps est venu de, « peut-être », « fendre l'armure ». « Ce n'est pas là où je suis le meilleur. Nous sommes des êtres de chair et de sang : les idées, c'est bien, mais c'est abstrait. Pour les porter, il faut les incarner. Il faut donner un peu de soi-même. » Si, dans son courrier, Jean-François Copé a associé à une partie de son propos Valérie Pécresse, Michel Barnier ou encore, le président du Sénat, Gérard Larcher, ces derniers seront bien présents.

Et si les absents (comme Xavier Bertrand ou encore Laurent Wauquiez dont les intentions « indéchiffrables » ont cessé de préoccuper Bruno Retailleau) suscitent le commentaire, qu'il en soit ainsi. Être entouré des « chapeaux à plumes », « ce n'est pas cela le rassemblement », balaie Bruno Retailleau. « Moi, je veux rassembler les gens ordinaires, les honnêtes gens. Je ne veux pas être entravé par des stratégies personnelles dont je connais trop bien la mécanique. Je veux être libre. »

En conclusion, Jean-François Copé insiste : « La droite et le centre droit n'ont d'autre choix que de se rassembler. » « À moins d'un an d'une échéance majeure pour la droite et surtout pour la France, la question n'est pas de savoir comment exclure ceux qui ne pensent pas exactement comme toi, mais comment rassembler tous ceux qui, à droite, refusent de se résigner au face-à-face entre les extrêmes. » Les deux hommes auront sans doute le temps d'échanger le 16 juin prochain, date à laquelle ils ont prévu un tête-à-tête. En attendant, inlassablement, les fractures chez Les Républicains demeurent. ■

de choisir son camp

L'ancien ministre de Jacques Chirac se défend de tout soupçon d'allégeance : « Comme beaucoup d'autres responsables de notre famille politique, je n'ai pas encore appelé à soutenir un candidat. » Jugeant toute clarification de sa part caduque : « J'en déduis que désormais le simple fait d'exprimer des orientations autres que les tiennes justifie une telle demande. Si tel est le cas, alors la question dépasse largement mon seul cas. »

« La question n'est pas de savoir comment exclure mais comment rassembler »

Jean-François Copé
Maire de Meaux

Citant le cas des ministres LR suspendus ; les noms du président du Sénat, Gérard Larcher, « qui, après son refus de soutenir Christian Estrosi à Nice, a rappelé les engagements de notre parti de soutenir le maire sortant plutôt que celui qui a trahi notre parti politique » ; Xavier Bertrand et Laurent Wauquiez qui ont fait savoir leur ab-

sence au premier meeting de campagne de Bruno Retailleau ; ou encore, Nadine Morano « qui a courageusement refusé de voter la motion de censure portée au Parlement européen par Jordan Bardella, contre Ursula von der Leyen, alors que ton vice-président François-Xavier Bellamy, qui s'était déjà fait remarquer en parrainant Eric Zemmour à la dernière élection présidentielle, a joint, sans que tu le désavoues, sa voix à celle du RN ? », Jean-François Copé assène : « Faut-il considérer, eux aussi, qu'ils s'inscrivent dans des « démarches » personnelles ? »

En conclusion, Jean-François Copé insiste : « La droite et le centre droit n'ont d'autre choix que de se rassembler. » « À moins d'un an d'une échéance majeure pour la droite et surtout pour la France, la question n'est pas de savoir comment exclure ceux qui ne pensent pas exactement comme toi, mais comment rassembler tous ceux qui, à droite, refusent de se résigner au face-à-face entre les extrêmes. » Les deux hommes auront sans doute le temps d'échanger le 16 juin prochain, date à laquelle ils ont prévu un tête-à-tête. En attendant, inlassablement, les fractures chez Les Républicains demeurent. ■

Violences lors de PSG-Arsenal : sur 572 gardes à vue, trois peines de prison ferme prononcées

Paule Gonzalès

Déceptif pour l'opinion publique, inéluctable pour une bonne partie de la magistrature. Sur les 572 gardes à vue liées aux violences commises en France lors de la victoire du PSG en Ligue des champions, seulement trois individus ont été condamnés à de la prison ferme. « Tout ça pour ça » dira l'honnête citoyen qui, samedi soir, avait les yeux rivés sur les chaînes d'info en continu et les réseaux sociaux.

De sources judiciaires, sur ces 572 gardes à vue, les chiffres à date affichent d'emblée 187 classements sans suite et 386 affaires poursuivables. Ces dernières ont concerné 203 mineurs et 183 majeurs. Autrement dit, le sentiment premier des parquets se confirme : il s'agit d'une très jeune délinquance constituée d'une majorité de mineurs et de très jeunes majeurs.

Parmi les mineurs, les premiers comptages judiciaires enregistrent 94 classements sans suite, 14 poursuites d'enquête, 17 déferements et 78 convocations devant le juge des enfants. On s'en doute, les sanctions des plus jeunes sont encore plus rares que celles des majeurs. Pour ces derniers, les premiers chiffres témoignent de 43 procédures sans déferement comme des COPI (convocation par officier de police judiciaire) et CRPC (comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité), de 92 déferements, de 33 poursuites d'enquêtes préliminaires et d'ouvertures

d'informations judiciaires mais aussi de 17 classements pour des infractions insuffisamment caractérisées.

Sur ces 183 majeurs, 70 ont déjà été jugés. Et pour les adeptes de la sévérité judiciaire, la frustration domine forcément : outre les trois condamnés à de la prison ferme, on dénombre en effet 12 condamnés à de la prison avec sursis simple ou probatoire, deux renvoyés en comparution immédiate avec mandat de dépôt, l'essentiel ayant écopé d'amendes délictuelles ayant pu monter jusqu'à 4 000 euros mais aussi de travaux d'intérêt général et du travail rémunéré.

« Il est très difficile d'individualiser la responsabilité pénale dans le cadre d'un mouvement collectif »

Sacha Straub-Khan

Porte-parole de la Chancellerie

Jeudi après-midi, il restait à juger 34 mineurs et 49 majeurs dont six sont en détention provisoire, « certains pour des faits graves méritant la nomination d'un juge d'instruction », a indiqué Gerald Darmanin sur X.

Ces chiffres, qui tranchent avec le nombre d'interpellations (plus de 800) et de gardes à vue, ont d'abord beaucoup à voir avec la stratégie policière qui vise à écarter, durant cinq, six heures ou plus, des individus afin de faire baisser la température dans les rues.

Mais au-delà, ce que certains qualifient de laxisme judiciaire s'explique en partie par la difficulté de judiciariser le maintien de l'ordre. Après le choc qu'ont été les manifestations des « gilets jaunes » en 2018, le ministre de l'Intérieur a introduit, dans chaque brigade, des officiers de police judiciaire, chargés de récolter et de traiter des fiches d'interpellation remplies par les CRS.

Un système qui a le mérite d'exister mais fort imparfait d'un point de vue probatoire, d'autant « qu'il est très difficile d'individualiser la responsabilité pénale dans le cadre d'un mouvement collectif », souligne Sacha Straub-Khan, porte-parole de la Chancellerie. Cela explique l'écrémage des procédures entre celles qui ne sont pas poursuivables et celles qui sont insuffisamment caractérisées. De plus, les compagnies de CRS, qui viennent de toute la France, se dispersent rapidement après une manifestation et les agents sont rarement auditionnables. Tout ceci est lié au fait que la judiciarisation des manifestations est récente - elle date du milieu des années 2010. Elle s'est intensifiée avec l'apparition en France des black blocs qui ont en quelque sorte professionnalisé les violences au cours des manifestations. Une « professionnalisation » qui rend plus compliquée encore les poursuites contre des individus souvent vêtus de noir et encagoulés, donc difficilement identifiables. ■

➤ Lire aussi PAGE 20

Après les heurts, le gouvernement étudie la piste des prestations sociales

Anais Chaline

Passé les événements, vient le temps des propositions. La victoire du PSG en Ligue des champions, samedi soir, s'est soldée par une triste nuit de violences : commerces pillés, forces de l'ordre prises à partie, rues saccagées et véhicules incendiés. Le bilan établi par le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, est tout aussi lourd. Beauvau a recensé 890 interpellations, soit une hausse de 45 % par rapport à 2025, 178 membres des forces de l'ordre ont été blessés et près de 306 personnes placées en garde à vue à Paris. En guise de réponse aux débordements, le premier ministre, Sébastien Lecornu, envisage de « financer les réparations des dégradations commises » par les prestations sociales. Une piste amorcée mardi, dans l'Hémicycle, mais dont les contours demeurent flous.

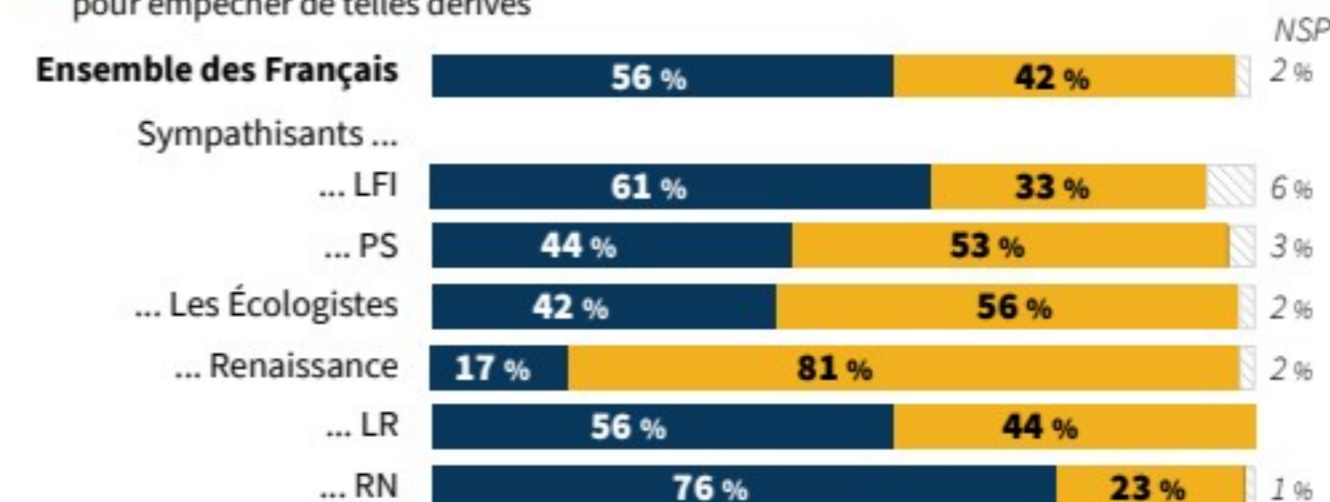
« Il s'agit de passer d'un système où la réparation incombe à la collectivité à un système où ce sont les fauteurs de troubles qui paient », ont précisé les équipes du locataire de Matignon. Ce dernier a aussi donné pour consigne à ses ministres de « préparer les textes » allant dans ce sens. Si Sébastien Lecornu s'est dit « en colère » contre ces débordements, lors des questions au gouvernement, mardi, il reste opposé à l'idée de suspendre les prestations sociales. Sur CNews, ce jeudi, la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, a martelé la chose suivante : « Ceux qui cassent doivent payer, y compris lorsque ça amène l'État à prélever les sommes dues sur les allocations sociales. »

Mais de nombreux points restent en suspens, comme celui du montant ponctionné sur les prestations sociales. « S'il faut retirer 20 euros par mois pendant vingt ans pour réparer, ça peut être une solution », fait savoir un conseiller gouvernemental. Ce texte hypothétique est une tentative de réponse face à la levée de boucliers de la droite et des nationalistes, qui se sont émus des scènes de violence dans la capitale, mais aussi ailleurs en France. « Je pense qu'il faut taper dans le portefeuille de ces individus, d'eux-mêmes ou, lorsqu'ils sont mineurs, de leur famille », a plaidé le candidat Les Républicains, Bruno Retailleau. Même tonalité du côté du président du

À la suite de la victoire du PSG en Ligue des champions samedi dernier, des débordements ont eu lieu : pillages, dégradations, blessés et un mort.

QUESTION : Au regard de ces débordements, estimez-vous que le gouvernement et le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez... ?

- ... sont fautifs car ils n'ont pas fait tout ce qu'il fallait pour les éviter
- ... ne sont pas fautifs car ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour empêcher de telles dérives



ODOXA BACKBONE LE FIGARO

Étude réalisée par Odoxa-Backbone Consulting pour Le Figaro. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet les 3 et 4 juin 2026. Échantillon de 1 005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération. La marge d'erreur s'établit, selon le score visé, entre 1,4 et 3 points.

Rassemblement national (RN), Jordan Bardella, qui a proposé de réinstaurer le principe du « casseur payeur » ou encore de suspendre les allocations familiales en cas de récidive.

La sanction sur les prestations sociales est une option parmi d'autres pour pénaliser les auteurs de ces violences. Depuis lundi, les comparutions immédiates se succèdent. Et le garde des Sceaux, Gerald Darmanin, s'en est félicité. Un message qui n'est pas passé auprès de Jordan Bardella. « Il semble qu'aucun des casseurs-pilleurs ayant contribué aux scènes de chaos samedi soir n'ira effectivement en prison », lui a-t-il rétorqué sur le réseau social X.

« Ceux qui cassent doivent payer, y compris lorsque ça amène l'État à prélever les sommes dues sur les allocations sociales »

Maud Bregeon

Porte-parole du gouvernement

« La ligne est claire : on doit faire ce qu'on annonce, sinon la rupture de confiance va aller très vite », confie une source au sein de l'exécutif. Et elle ne croit pas si bien dire. À l'instar de la classe politique, les Français ne ménagent pas l'exécutif. La moitié d'entre eux (56 %) estiment que le gouvernement ainsi que le ministère de l'Intérieur sont « fautifs », selon le

dernier sondage Odoxa-Backbone pour Le Figaro. Les sondés considèrent que le pouvoir n'a « pas fait tout ce qu'il fallait » pour éviter les violences. Un constat largement partagé par les adhérents du Rassemblement national, qui sont 76 % à l'exprimer.

Les sympathisants Insoumis pointent aussi la responsabilité de Matignon dans les violences (61 %), mais pour des raisons différentes. La formation de Jean-Luc Mélenchon avance que c'est le trop grand nombre de membres des forces de l'ordre qui a conduit à des violences dans la nuit de samedi à dimanche. Quant aux adhérents LR, ils sont légèrement plus cléments vis-à-vis de l'exécutif. Un peu plus de la moitié (56 %) « mettent en cause l'action du gouvernement ».

Les Français enfoncent encore un peu plus le clou sur les ordres donnés aux forces de l'ordre. Près des trois quarts (70 %) jugent que ces consignes communiquées lors de manifestations ou d'événements sportifs « ne sont pas assez répressives ». À 87 %, les sympathisants nationalistes partagent cette observation, suivie de près par les LR (74 %). Jusque chez les adhérents socialistes (64 %), on considère que le ministère de l'Intérieur n'est pas assez ferme. Si le gouvernement veut s'épargner une nouvelle soirée de violence, « il faut que ça aille très vite », lâche-t-on au sein de l'exécutif, qui a en tête le début prochain de la Coupe du monde de football. ■

Les candidats à la présidentielle caressent les Jeunes Agriculteurs dans le sens du poil

Louis Hausalter et Tristan Quinault-Maupoil

Les principaux prétendants ou leurs représentants ont défendu leur vision au congrès syndical à Bourg-en-Bresse.

Sans attendre le Salon de l'agriculture, le monde paysan réussit à imposer son agenda aux candidats à l'élection présidentielle. Cinq d'entre eux, ou des représentants de parti, se sont présentés devant les Jeunes Agriculteurs, qui clôturaient jeudi leur congrès annuel à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain. Ce, alors que les députés ont adopté mardi en première lecture le projet de loi d'urgence agricole, mais aussi légiféré mercredi sur le taux de cadmium présent dans les engrais. Le bloc central a voté avec la gauche pour un texte plus restrictif que ce que souhaitait le gouvernement alors que le RN s'y est opposé. Un écho aux fractures sur la controversée proposition de loi Duplomb visant à réintroduire des pesticides interdits en France mais autorisés en Europe.

Sur scène, à Bourg-en-Bresse, chacun s'emploie à séduire l'auditoire. « Je suis un enfant de la ruralité », souligne ainsi Bruno Retailleau, qui habite toujours son village natal vendéen. Le sénateur vante d'ailleurs les réserves permettant de stocker l'eau dans son département, ou le fait d'avoir poussé la loi Duplomb au Sénat. Le candidat des Républicains insiste sur « la capacité de la nation française à se nourrir » et pointe une « alliance d'une idéologie avec la bureaucratie, ce sont souvent les mêmes d'ailleurs, qui nous ont fait entrer dans un chemin de décroissance ». Son objectif ? « Produire plus » et « pour tous les Français ». Et de dérouler quelques propositions : la suppression du principe de précaution, l'élévation de l'agriculture au rang d'« intérêt fondamental de la nation », la suppression d'agences comme l'Office français de la biodiversité (OFB) ou l'arrêt des surtranspositions des normes européennes.

Le discours du député Rassemblement national Jean-Philippe Tanguy, venu représenter « Marine Le Pen et Jordan Bardella », n'est pas très différent. « Une bataille culturelle vous est menée depuis trente ans », lance-t-il aux exploitants. Lui aussi s'en prend aux normes et à la bureaucratie. Lui aussi prône la suppression du principe de précaution, mais rappelle que « c'est la droite », sous Jacques Chirac, qui l'a fait intégrer le bloc de constitutionnalité. « L'agriculture et l'élevage ne seront plus dans les traités de libre-échange avec le RN », promet également l'élu.

« Je ne suis pas de ceux qui considèrent qu'on doit se priver totalement d'échan-

ges commerciaux », lui répond Gabriel Attal. L'ancien premier ministre en a profité pour s'étonner que le RN soit représenté par le député. « L'événement n'est pas digne de Jordan Bardella ou Marine Le Pen ? », s'interroge le candidat de Renaissance. Tout en critiquant le « réquisitoire absolu contre l'Union européenne » du parti à la flamme. L'élu des Hauts-de-Seine rappelle qu'il a affronté une crise agricole lors de son court bail à Matignon, qu'il a eu l'occasion de prendre des « mesures imparfaites » car percutées par la dissolution.

Gabriel Attal présentera ses propositions agricoles à l'automne. Déjà, il défend « un écrêtement » des recours pour que les démarches, souvent engagées par les Écologistes, « ne bloquent pas » un investissement agricole « pendant des années ». Autre pierre lancée dans le jardin des Verts, la ges-

tion des ours et des loups : contre « la violence inouïe de la prédation », il veut « aller plus loin » dans leur régulation. Venu la veille, son rival Édouard Philippe a lui-même proposé de « compléter la charte de l'environnement (...) en indiquant que l'agriculture est un objectif légitime qu'il faut impérativement prendre en compte ». Ça sera « une modification de nature constitutionnelle, qu'il faudra engager après l'élection

« Il n'y a pas d'avenir pour l'agriculture sans la transition écologique, mais vous, vous le savez, beaucoup plus que d'autres »

Marine Tondelier

Secrétaire nationale des Écologistes

présidentielle », a-t-il développé, en dressant un parallèle entre l'actuelle crise du monde agricole et celle de la sidérurgie dans les années 1970.

Sans surprise, l'accueil est plus frais pour Marine Tondelier. La secrétaire nationale des Écologistes fait pourtant beaucoup d'efforts pour amadouer la salle. « Je viens d'une famille d'agriculteurs », entame-t-elle, en racontant « les incompréhensions » avec son grand-père, ou son oncle lui offrant « une tasse Roundup à Noël, par provocation ». Les applaudissements fusent dans la salle, mais ils sont pour l'oncle... « Il n'y aura pas de transition écologique sans l'agriculture », poursuit la candidate déclarée à la présidentielle, et « il n'y a pas d'avenir pour l'agriculture sans la transition écologique, mais vous, vous le savez, beaucoup plus que d'autres ». D'ailleurs, les Écologistes auraient toujours été là

pour « préserver les terres agricoles » contre « les entrepôts Amazon, les supermarchés », lance-t-elle.

Parfois interrompue par des interpellations du public, Marine Tondelier prône un « revenu plancher pour les agriculteurs », les « circuits courts » dans la restauration collective et bien sûr l'opposition frontale au libre-échange : « Nous, on a vraiment toujours voté contre ». Comme Aurélie Trouvé, la députée chargée de représenter les Insoumis : « La multiplication des accords de libre-échange depuis vingt ans est une catastrophe pour l'agriculture et les revenus agricoles ». Et la mélenchoniste d'ajouter : « Il faut des prix plancher agricoles ». Ce qui rejoint, malgré la divergence des solutions évoquées, le fil conducteur de toutes les interventions : la promesse que les agriculteurs puissent vivre de leur travail. ■



Gabriel Attal, secrétaire général de Renaissance, s'adresse aux médias, jeudi, à l'issue du 59^e congrès du syndicat des Jeunes Agriculteurs, à Bourg-en-Bresse.

« Personne ne veut travailler 70 heures par semaine pour gagner le smic »

Éric de La Chesnais

Transmission des exploitations agricoles, adaptation au dérèglement climatique, gestion de l'eau, amélioration des revenus, souveraineté alimentaire... Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA) compte bien peser sur tous ces sujets dans les débats de la présidentielle 2027, afin que la ou le futur président de la République fixe un cap pour la ferme France au cours de son prochain quinquennat. « Nous avons besoin de connaître quelle est la vision de l'agriculture française à 10 ans des futurs candidats à l'Élysée », explique Maxime Buizard-Blondeau, vice-président des JA et céréalier dans le Loiret. En agriculture, le temps est long. Les décisions prises aujourd'hui ont des répercussions des années après. La montée en gamme décidée par Emmanuel Macron lors de son arrivée au pouvoir a été un échec car cela n'a pas permis de développer l'agriculture en France. On a perdu du temps et du terrain par rapport aux importations. Désormais, on doit répondre à de nombreux défis pour que la France figure toujours aux premières places en Europe d'ici la prochaine décennie. »

Parmi la priorité numéro un des JA, figure le renouvellement des générations. Un constat partagé par tous les

partis politiques, y compris la ministre de l'Agriculture. « J'ai fait du renouvellement des générations le fil rouge de mon action, bien consciente du mur que la pyramide des âges va dresser devant nous », a expliqué Annie Genevard en clôture du congrès des JA à Bourg-en-Bresse. Dans les dix ans qui viennent, un paysan sur deux partira à la retraite. Les solutions pour résoudre cette question sont en revanche différentes suivant les partis. Le gouvernement soutient la proposition des JA. « Les contrats d'avenir que nous avons défendus dans l'article premier de la loi d'urgence agricole actuellement en discussion au Parlement doivent permettre d'assurer de nouveaux débouchés pour les agriculteurs en place mais aussi attirer des jeunes à l'installation avec des perspectives de revenu décent », assure Maxime Buizard-Blondeau, également président de la chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire.

Signés avec les pouvoirs publics au niveau local, ces contrats d'avenir prévoient un accompagnement financier et technique pour les agriculteurs des filières existantes mais aussi des nouvelles comme celle de l'amande ou de la pistache dans le sud de la France. Mais pour de nombreux politiques, il faut aller plus loin. « Pour inciter des jeunes à s'installer, il faut regarder le sujet de manière globale, insiste Céline

Imart, eurodéputée LR, agricultrice dans le Tarn et soutien de Bruno Retailleau. Le revenu est primordial car plus aucun jeune ne veut travailler 70 heures par semaine pour gagner au mieux le smic. Il faut aussi donner l'envie aux jeunes d'entreprendre en desserrant l'étau réglementaire qui pèse sur les agriculteurs, notamment en remplaçant le principe de précaution par le principe d'innovation. En inscrivant l'agriculture comme d'intérêt général majeur dans la Constitution pour assurer la souveraineté alimentaire nationale. Il faut aussi faciliter l'accès à l'eau pour tous les agriculteurs car c'est la base du métier. Toutes ces mesures sont reprises dans nos dix propositions », résume l'ancienne adhérente des JA à Gaillac.

De son côté, la députée LFiste Aurélie Trouvé, ingénieur agronome, est dubitative sur les contrats d'avenir. « Aucune ligne de crédit budgétaire n'a été allouée pour financer ces contrats d'avenir, regrette celle qui a également pris la parole à Bourg-en-Bresse. Par ailleurs, en tournant le dos à 80 ans d'agriculture familiale lors du dernier Salon de l'agriculture, la ministre de l'Agriculture favorise encore plus l'agrandissement des fermes existantes aux dépens de l'installation de jeunes. Les exploitations deviennent trop chères à acquérir et trop souvent ne correspondent pas à leur modèle

agricole. L'avenir passe par l'agro-écologie et la régulation des marchés pour assurer un prix d'achat des denrées au-dessus du coût de production des agriculteurs. » Il n'est pas certain que cette vision de l'agriculture, qui maintient les contraintes existantes notamment en termes de produits phytosanitaires et sobriété de l'eau, soit partagée par une majorité des JA.

« Produire plus et mieux »

Parmi leurs autres priorités figure en effet l'accroissement de la production, partout en France et sans espaces sanctuarisés comme le souhaite une partie de la gauche dont certains écologistes. « Si l'on veut augmenter notre souveraineté alimentaire nationale, l'avenir passe par produire plus et mieux sur tout le territoire français sans laisser d'espace abandonné, pointe Maxime Buizard-Blondeau. Tout en poursuivant nos efforts sur la réduction des produits phytosanitaires et l'amélioration du bien-être animal dans nos élevages, on doit pouvoir travailler dans les mêmes conditions que nos concurrents européens. L'acétamipride autorisé en Europe doit pouvoir l'être également en France. On la remplace par d'autres molécules en plus grand volume, c'est aberrant. On doit pouvoir aussi stocker l'eau pour la réutiliser quand elle est plus rare. Ce n'est que du bon sens. »

Enfin, les Jeunes Agriculteurs attendent des futurs gouvernants qu'ils redessinent les contours de la future politique agricole commune (PAC). « Il faut sortir de la logique d'aide à l'hectare sans corrélation avec ce qui est produit dans les champs et passer à une politique d'aide à l'investissement et au soutien des filières, insiste Maxime Buizard-Blondeau. Concernant les accords de libre-échange, ils ne doivent pas être moins disant pour le consommateur et le climat. Ils doivent respecter nos normes. On arrive bien à le faire pour les jouets et les produits électroniques. Pourquoi n'est-ce pas possible pour les produits agricoles ? »

Plus que jamais, l'agriculture s'inscrit déjà dans le débat à la présidentielle. « Cela doit être une priorité de la prochaine élection car l'agriculture, c'est aussi l'espace où on vit, un art de vivre avec ses traditions gastronomiques mais aussi ses paysages entretenus qui arrêtent les incendies, fait remarquer pour sa part Irène Tolleret, viticultrice au pic Saint-Loup, ex-eurodéputée macroniste désormais au MoDem. Avant de prendre toute nouvelle mesure dans le monde agricole, il faudrait mesurer son impact socio-économique. Ainsi, il faudrait prononcer un moratoire pour la nouvelle taxe sur les engrais importés en Europe. » ■



Le corps aurait été découvert dans une usine agricole, un ancien silo à grains fermé depuis plus de 15 ans, près du village de Tourrenquets (Gers).

LEOPOLD PATIER/LE FIGARO

Disparition de Lyhanna : le corps d'un enfant retrouvé

Ambre Lepoivre, Guillaume Poingt et L. P. (envoyé spécial à Fleurance)

Un corps, dont l'identification était en cours jeudi soir, a été découvert par les gendarmes à proximité du lieu de la disparition de la fillette de 11 ans, recherchée depuis près d'une semaine dans le Gers.

Un corps, « paraissant être celui d'un enfant a été retrouvé, porteur de vêtements similaires à ceux que (Lyhanna) portait au moment de sa disparition », a été découvert ce jeudi dans le Gers, a indiqué dans un communiqué le parquet d'Agen.

« Les actions de recherches de Lyhanna menées par les gendarmes les ont conduits à se transporter dans l'est du département du Gers et sur les lieux d'une exploitation agricole », souligne ce même communiqué, précisant qu'« une autopsie sera pratiquée dans les prochaines heures, afin de parvenir à identifier formellement le corps et proposer des conclusions médico-légales sur les causes de la mort ».

Sur place, des gendarmes s'activaient en fin d'après-midi à l'entrée

sud de Puycaquier, à une douzaine de kilomètres au sud de Fleurance. Le corps a été découvert par les gendarmes dans la zone de recherche de la fillette, dans une usine agricole. Le stress et la tension étaient visibles sur les visages des militaires qui barraient la route, disposant cent mètres plus loin de plusieurs véhicules sur les lieux, un secteur rural composé de vastes prés, seulement ponctués de rares habitations, a pu observer *Le Figaro*.

Une première procédure en décembre 2017

Lyhanna, élève de sixième au collège Hubert-Reeves de Fleurance, était portée disparue depuis le vendredi 29 mai après-midi. Sa disparition a été signalée par ses parents à la gendarmerie vers 18h45. La petite fille brune a été aperçue pour la dernière fois aux

alentours de 15 heures à la sortie des cours, montant dans la voiture de Jérôme B., 41 ans, le père d'une de ses camarades de classe.

Placé en garde à vue dès le lendemain de la disparition, il avait d'abord nié l'avoir embarquée dans sa voiture avant d'être confronté aux images de vidéosurveillance ayant enregistré la scène. Jérôme B. avait alors affirmé l'avoir simplement déposée à la piscine municipale de Fleurance, fermée ce jour-là. Il avait ensuite été aperçu deux heures plus tard à la fête de fin d'année de l'école primaire de sa cadette âgée de 7 ans. A-t-il profité de ce laps de temps pour tuer Lyhanna ? C'est ce que vont désormais devoir déterminer les investigations, menées par le pôle criminel du parquet d'Agen.

La question du mobile sexuel est centrale dans cette affaire car le prin-

cipal suspect est visé, depuis de nombreuses années, par des plaintes et signalements pour des faits de nature sexuelle sur des mineures. Jérôme B. avait fait l'objet d'une première procédure en décembre 2017 initiée par la mère d'une jeune fille de 17 ans qui venait de découvrir que sa fille entretenait une relation depuis quelques mois avec cet homme alors âgé de 30 ans. Cette procédure a cependant été classée sans suite en février 2018, la jeune fille ayant assuré aux enquêteurs que la relation était consentie. En janvier 2022, une nouvelle plainte avait été déposée auprès du parquet de Béthune, dans le Pas-de-Calais, puis transférée à Auch. « Une enquête avait été ouverte pour des faits de viol sur mineure de moins de 15 ans » remontant à 2020 au domicile du suspect à Montestruc-sur-Gers, mais la procédure avait, là

aussi, été classée en mai 2024, faute d'éléments suffisants, selon Clémence Meyer, la procureur de la République d'Auch.

La troisième procédure avait été ouverte après une plainte déposée le 22 août 2025 par la mère d'une mineure née en 2014 qui a dénoncé des viols commis « entre septembre 2024 et mai 2025 au domicile » du suspect. Depuis le dépôt de cette plainte voilà neuf mois, le suspect n'a jamais été entendu et l'ombre d'un dysfonctionnement judiciaire s'abat sur cette affaire. « Cette enquête était encore en cours au moment de la disparition de Lyhanna » et l'audition du mis en cause « est toujours le dernier acte d'enquête à effectuer », a insisté Clémence Meyer, en annonçant par ailleurs, sans plus de détails, qu'une nouvelle plainte pour viol sur mineur avait été déposée mercredi matin. ■

À Fleurance, la colère monte contre une justice « fautive »

Léopold Patier
Envoyé spécial à Fleurance

Si l'identification du corps retrouvé hier à une quinzaine de kilomètres de Fleurance était encore en cours en fin d'après-midi, les habitants de la commune et de ses environs n'avaient guère de doute sur son identité. Lyhanna, 11 ans, disparue vendredi dernier, a été vue la dernière fois dans cette commune du Gers.

Depuis une semaine, l'amertume et la colère ont envahi les rues de la ville située à 25 kilomètres au nord d'Auch. « Il va rester un sentiment d'impuissance », s'empare Jean-Marie, un riverain installé dans un bar de Fleurance.

Durant tout ce temps, de nombreux habitants sont restés suspendus aux silences de Jérôme B., dans l'attente d'un mot, d'un indice. « Il faut qu'il parle ! », lâchait encore un habitant, attablé en terrasse, quelques instants avant la découverte du corps, retrouvé dans un silo agricole, en pleine campagne, à une douzaine de kilomètres au sud-est de la ville.

À la lisière de la zone bouclée par les gendarmes, en milieu d'après-midi,

un habitant du coin tente en vain de rallier son domicile. « J'habite juste derrière », glisse cet homme âgé. Pris de court, il observe la scène avec stupeur : « Il n'y a pratiquement rien ici... seulement des champs et des fermes laissées à l'abandon. »

« Je ne m'attendais pas à ce que le corps soit retrouvé près de chez moi. Mais je me demande encore comment quelqu'un comme lui a pu être laissé en liberté »

Quentin Un riverain

Un automobiliste, autorisé à circuler après la levée du dispositif, s'arrête quelques mètres plus loin. À travers la vitre entrouverte de son 4x4, il pèse ses mots : « On pense à la famille, forcément... On n'imagine même pas ce qu'ils traversent. Ça met fin à l'attente... mais pas à la douleur. » Pour ce riverain, l'épisode laissera une empreinte durable : « Ça va nous marquer longtemps. Ça apaise un peu l'incertitude... mais pas la colère. » Un peu plus tôt, au même endroit, Quen-

tin figure parmi les premiers à passer à proximité du secteur. « Je comptais aller à Montestruc, mais je suis obligé de faire demi-tour », explique-t-il, contraint de manœuvrer sous le regard des gendarmes. Chez lui aussi, les émotions se télescopent : « Je ne m'attendais pas à ce que le corps soit retrouvé près de chez moi. Mais je me demande encore comment quelqu'un comme lui a pu être laissé en liberté. »

Une exaspération, qui a commencé à émerger dès le lundi 1^{er} juin, lorsque le nom de l'homme interpellé a commencé à circuler. « J'ignorais complètement qu'il pouvait être comme ça... », glisse une habitante. « Il était souriant, discret... je ne me doutais de rien », raconte une autre. La réserve et l'apparente banalité de Jérôme B. imposaient alors une forme de retenue. À Fleurance comme à Montestruc-sur-Gers, où il réside, les habitants avançaient avec prudence, faute d'éléments tangibles. « On ne le connaissait pas. Rien n'était remonté. On n'était pas au courant », souligne Thierry.

Le sentiment de colère s'est véritablement cristallisé à partir de la révélation d'une plainte visant Jérôme B. depuis août 2025. Dans son sillage, une succession d'informations a

émergé, alimentant le trouble. En 2022 déjà, une plainte pour viol aurait été déposée avant d'être classée sans suite. Plus récemment, ce mercredi 3 juin, une nouvelle plainte a été enregistrée. « On a peur que d'autres plaintes arrivent », avance Jean-Marie. Mardi, une mère de famille racontait avoir confié sa fille à Jérôme B. pour une soirée pyjama. Deux heures plus tard, elle revenait la chercher : « Elle n'arrêtait pas de pleurer. »

Aujourd'hui, les riverains sont nombreux à pointer une justice « fautive » : « C'est une bavure judiciaire », tonne Jean-Marie. Pour beaucoup, avec le recul, certains éléments apparaissent sous un jour nouveau. D'après plusieurs

témoignages, l'homme distribuait régulièrement « bonbons et goûters » à des enfants à proximité du collège. « Je le voyais parfois devant l'établissement, mais il descendait rarement de sa voiture », racontait mardi un grand-père venu récupérer ses petits-fils. L'homme de 41 ans était également aperçu avec des jeunes filles, « régulièrement », dans un supermarché à proximité de l'établissement scolaire.

Hier soir, les analyses devaient encore confirmer si le corps découvert était bien celui de Lyhanna. En attendant, tous les regards restent tournés vers Jérôme B., principal mis en cause, « qui devra s'expliquer », insiste un habitant joint par téléphone. ■

Europe 1
LA RADIO LIBRE

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro

La proposition de loi Bétharram fait craindre une « mise sous tutelle » de l'enseignement privé

Caroline Beyer

À droite, des députés réproouvent la création d'un « conseil académique de l'enseignement privé » prévue par ce texte.

« Nous faisons tous un effort pour aller au bout du texte. Le groupe La France insoumise fait lui aussi cet effort, car nous souhaitons que la proposition de loi soit votée ce soir pour aller rapidement au Sénat. » Les mots sont du député Insoumis Paul Vannier, à quelques minutes de la fin des débats, avant de lâcher, bien à contrecœur, sur la levée du secret de la confession. L'obligation explicite pour les ministres du culte de dénoncer des faits de violences sexuelles sur mineurs a finalement disparu de la proposition de loi post-Bétharram sur les violences à l'école, adoptée le 1^{er} juin à l'Assemblée. « Les lois sont bien sûr là pour encadrer nos actions, mais la liberté de conscience est supérieure », avait fait valoir le député LR Xavier Breton, porteur de l'amendement de suppression. Quelques jours avant les débats dans l'Hémicycle, l'Église de France avait fait connaître ses inquiétudes sur la question.

Il aura fallu cette concession de la gauche et de Violette Spillebout, députée Renaissance et rapporteur du texte, pour parvenir à un vote à l'unanimité peu avant minuit, à l'issue de six heures de débats. Une course contre la montre liée à l'inscription de ce projet dans une niche parlementaire du groupe Ensemble pour la République. En contrepartie, la droite a été contrainte de céder sur les articles renforçant le contrôle des établissements privés catholiques sous contrat, malgré les tentatives de Xavier Breton (LR), Perrine Goulet (MoDem) et Roger Chudeau (RN). Un compromis qui a permis d'adopter des mesures de protection des mineurs contre les violences sexuelles et physiques.

Le texte prévoit ainsi un contrôle renforcé et cyclique de l'honorabilité (condamnations pénales les plus graves et infractions sexuelles ou violentes) de tous les personnels, y compris bénévoles et accompagnants occasionnels, du scolaire et du périscolaire. L'adoption d'un amendement du gouvernement, porté par le ministre de l'Éducation, prévoit la



La proposition de loi sur les violences à l'école a été adoptée, lundi, par l'Assemblée nationale. LUDOVIC MARIN/AFP

création d'un « fichier des adultes interdits d'école », issu d'une « liste noire » propre à l'Éducation nationale, croisée avec le fichier des cadres interdits du périscolaire et du sport. La promesse d'évincer toute personne présentant un risque pour les mineurs, même sans condamnation pénale, dès lors qu'une sanction administrative a été prononcée.

Emballage législatif

« En l'état du droit, lorsqu'un agent est révoqué pour des faits commis sur mineur, il n'est pas identifié comme tel et peut revenir dans une autre académie ou passer d'un service à l'autre. En clair, si je le chasse, il peut revenir dans le périsco-

laire et, s'il est chassé du périscolaire, il peut revenir dans les clubs sportifs », a expliqué le ministre Édouard Geoffray, qui recense annuellement, côté Éducation nationale, 30 à 45 agents révoqués en raison de violences sexuelles et sexistes dans le public et 5 à 7 dans le privé sous contrat. Le ministre porte également cette mesure de « liste noire » dans le projet de loi sur la protection de l'enfance, présenté le 27 mai en Conseil des ministres. Après les scandales successifs révélés dans le périscolaire, l'heure est à l'emballage législatif.

En parallèle de ces mesures, l'Assemblée a validé les deux articles du projet qui concernent directement les

établissements privés sous contrat, au premier rang desquels les établissements catholiques. L'article 7 instaure un contrôle pédagogique, administratif et financier au moins une fois tous les cinq ans, assorti d'une échelle de sanctions, allant de la mise en demeure à la fermeture. Lors de ces contrôles, des élèves volontaires ou librement choisis par les inspecteurs pourront être interrogés. Concernant le « contrat d'association » liant les établissements privés avec l'État, plusieurs voix à droite ont tenté de s'opposer à sa signature conjointe par le préfet et le recteur – et non pas du seul préfet, comme c'est le cas aujourd'hui.

« Un contrat d'association engage la responsabilité de l'État dans la mise en œuvre d'une liberté publique », a défendu Xavier Breton. Sans obtenir gain de cause. En revanche, la disposition qui prévoyait d'introduire la notion de renouvellement de ce contrat, pour en faire une sorte de contrat à durée déterminée, a été écartée. « En droit, le contrat d'association prévu par la loi Debré est conclu sans limitation de durée. Il ne s'éteint pas à l'expiration d'un terme », a justifié le député UDR (Union des droites) Maxime Michelet. Mais c'est surtout l'article 8 de la proposition de loi, instaurant la création d'un « conseil académique de l'enseignement privé » chargé d'intervenir sur la résiliation des contrats ou encore de veiller à la mixité sociale, qui a suscité le plus d'opposition à droite, celle-ci dénonçant une « mise sous tutelle » de l'enseignement catholique. Pour certains, cette instance aboutirait à la mise en place d'un grand service public de l'éducation, dans lequel se fondrait le privé, comme en rêvait Alain Savary en 1984. De l'extrême droite à la droite, des députés ont fait valoir que la mesure n'avait pas de lien avec la protection des mineurs. Sans succès.

Quant aux victimes de violences sexuelles et physiques datant de plusieurs décennies, à Bétharram, Riaumont ou au Relecq-Kerhuon, elles peuvent regretter que les articles portant sur les responsabilités et la réparation aient été vidés de leur portée. Les amendements adoptés ont atténué la responsabilité de l'État, liée au contrôle des établissements, et ont renvoyé la création d'un fonds d'indemnisation alimenté par des fonds publics à un travail juridique ultérieur. « Ce fonds, point le plus important, disparaît, relégué aux calendes grecques parce que l'État n'a pas d'argent », a regretté Alain Esquerre, lanceur d'alerte de l'affaire Bétharram. ■

« Les parents doivent pouvoir vérifier qui s'occupe de leurs enfants »

Propos recueillis par Agnès Leclair

Ancienne ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, Sarah El Haïry est haute-commissaire à l'Enfance depuis mars 2025.

LE FIGARO. - Comment expliquez-vous l'explosion des affaires de violences sexuelles sur mineurs ?

SARAH EL HAÏRY. - Ce que l'on perçoit comme une explosion est le signe que la société commence, enfin, à regarder ces violences en face. Les victimes ont toujours parlé, mais il y avait de la gêne, du déni, parfois une volonté de ne pas remettre en cause certaines institutions. Des instances comme la Civise ou la Ciase ont structuré l'écoute et légitimé la parole des victimes. Il est apparu que ces affaires touchaient tous les milieux sociaux et avaient une ampleur insoupçonnée. La tolérance sociale a reculé. On nomme davantage les violences, y compris l'inceste, qui restait un impensé. Aujourd'hui, les professionnels commencent à être mieux formés pour recueillir cette parole, ce qui fait remonter davantage de signalements.

Mais il y a aussi une évolution plus profonde, plus préoccupante. L'exposition de plus en plus précoce à une pornographie violente, souvent accessible sans filtre, y compris sur les réseaux sociaux, n'est pas sans effet. On ne parle plus d'une pornographie érotique mais de



FRANÇOIS BOUCHON / LE FIGARO

Sur le terrain, on observe un continuum entre le harcèlement, les carences éducatives, les violences sexuelles et les cyberviolences

Sarah El Haïry
Haute-commissaire à l'Enfance

contenus très violents, vus dès un très jeune âge, qui viennent altérer les représentations des relations affectives et sexuelles. Ils peuvent créer une addiction, même chez des jeunes adolescents. À cela s'ajoute l'explosion des contenus pédocriminels en ligne, avec des logiques de diffusion massives, décloisonnées, et extrêmement lucratives. Ces contenus qui étaient autrefois cantonnés au dark web circulent plus largement, désinhibent certains passages à l'acte. J'irai plus loin, certaines tendances sur TikTok participent à ce phénomène en favorisant l'hypersexualisation des jeunes filles, notamment à travers l'utilisation précoce de produits cosmétiques et la mise en avant de standards de beauté adultes.

La proposition de loi dite « Bétharram » et le projet de loi sur la protection de l'enfance renforcent le contrôle de l'honorabilité des professionnels et bénévoles au contact des mineurs et prévoient même une « liste noire » pour écarter les personnes présentant des comportements inadaptés... Cette avancée est-elle suffisante ?

Depuis que j'ai lancé la plateforme qui délivre des « attestations d'honorabilité » pour les intervenants dans les secteurs de la petite enfance et de la protection de

l'enfance, il y a eu à date 5277 refus sur 957850 attestations. Ce chiffre montre que le dispositif est loin d'être symbolique. Il permet déjà d'écarter des milliers de personnes qui n'avaient pas vocation à travailler au contact d'enfants. En ce sens, l'honorabilité constitue une première ligne de protection indispensable qui repose sur une idée simple : lorsqu'il existe une condamnation ou même une procédure en cours, il ne doit pas y avoir d'exposition aux enfants. Mais il faut aussi en voir les limites. Tous ceux qui n'ont jamais été condamnés ou signalés échappent à ce filtre. La mise en place d'un fichier complémentaire, parfois qualifié de « liste noire », vise à mieux partager les informations issues de procédures administratives ou disciplinaires, avant même une condamnation, pour éviter qu'elles restent cloisonnées entre institutions. Je plaide pour que le projet de loi autorise les parents employeurs à accéder au certificat d'honorabilité. Les parents doivent pouvoir vérifier qui s'occupe de leurs enfants. C'est un point clé. Aujourd'hui, ce droit est réservé aux professionnels, alors même que les parents confient leurs enfants à domicile, souvent sans aucun outil de vérification autre que la possibilité méconnue de demander le bulletin 3 de leur casier judiciaire. Tout un pan des adultes au contact des enfants échappe encore aux vérifications : les baby-sitters, les cours à domicile, l'aide aux devoirs, les associations qui ne sont pas déclarées en accueil collectif de mineurs, les plateformes qui font de la mise en relation entre baby-sitters et parents. Pour autant, même renforcé, ce dispositif ne saurait suffire. La protection repose sur une approche globale. Elle suppose de former tous les adultes au contact des enfants, de mieux armer les enfants eux-mêmes pour reconnaître les violences, et de ren-

forcer les dispositifs de signalement. Elle implique aussi de lever les freins culturels qui persistent autour du signalement.

Cette semaine, vous participez à la conférence mondiale de l'Alliance des pays pionniers pour mettre fin aux violences faites aux enfants, à Turin. Allez-vous y défendre la création du « conseil des victimes » que vous avez annoncée à la suite des affaires Bétharram et Le Scouarnec ?

À Turin, l'enjeu est de défendre une conviction simple : on ne construira pas une politique efficace de prévention sans les victimes elles-mêmes. Elles ont toujours parlé, mais aujourd'hui, il faut aller plus loin et reconnaître leur expertise. L'idée du conseil des victimes, qui verra le jour en 2026, s'inscrit dans cette logique. Il ne s'agit pas seulement d'un espace d'écoute, mais d'un outil pour co-construire les politiques publiques. Parce que ceux qui ont vécu ces violences savent précisément où sont les failles : dans les parcours, dans les institutions, dans les moments où la parole n'a pas été entendue. Il ne s'agit pas uniquement de traiter les violences sexuelles mais de prendre en compte l'ensemble des violences faites aux enfants. Car, sur le terrain, on observe un continuum entre le harcèlement, les carences éducatives, les violences sexuelles et les cyberviolences. Ce conseil doit permettre de bâtir des politiques de prévention plus justes, plus concrètes, plus ancrées dans le réel. Il permettra de nourrir les formations, les campagnes, les dispositifs d'accompagnement. Alors que les auteurs de violences sont souvent d'anciennes victimes, il faut tenter de briser un cycle de reproduction. Et pour cela, il est indispensable de s'appuyer sur ceux qui en ont fait l'expérience. ■

LE GRAND JURY

JEAN-NOËL BARROT
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

DIMANCHE 12H-13H

EN DIRECT SUR **RTL**
ET EN DIFFUSION SIMULTANÉE SUR **RTL 2**

Olivier BOST

Steve JOURDIN

Claire CONRUYT

#LeGrandJury

RTL

RTL

LE FIGARO

Dominée par la Chine, la pêche « à la lumière » vide les océans de leurs calmars

Delphine Chayet

Une enquête menée par une ONG révèle des pratiques de pêche illégales et de graves violations de droits humains. L'industrie profite du vide juridique qui règne dans les eaux internationales.

La pêche au calmar, qui se déroule en haute mer à l'abri des regards, donne lieu à des « crimes environnementaux » et de graves violations des droits humains, dénonce jeudi un rapport de l'association Environmental Justice Foundation (EJF). L'ONG internationale a mené pendant cinq ans des entretiens avec plus de 400 pêcheurs indonésiens et philippins ayant travaillé à bord de 250 bateaux usines opérant dans les eaux internationales. « Nous avons pris le temps de gagner leur confiance car la plupart d'entre eux sont traumatisés, souligne Dominic Thomson, chargé de ce dossier à l'EJF. Ils nous ont révélé des pratiques de destruction environnementale à une échelle industrielle. » L'enquête documente la prise de millions de tonnes de céphalopodes dans l'océan, mais aussi des captures illégales d'espèces protégées et du travail forcé.

La pêche au calmar est un secteur économique en pleine expansion évalué à près de 11 milliards d'euros par an. L'activité est tirée par une forte demande des consommateurs asiatiques et européens. Alors qu'ils étaient autrefois considérés comme des produits de faible valeur, ces céphalopodes sont désormais couramment servis au restaurant et vendus dans les étals des supermarchés.

En 2023, 2,9 millions de tonnes de calmar ont été débarquées dans des ports – une quantité en hausse de plus de 25 % depuis 2016. L'ONG a concentré ses investigations sur trois zones de pêche qui fournissent la majorité des captures mondiales. Elles sont situées dans le nord-ouest de l'océan Indien, au large de l'Argentine dans



ENVIRONMENTAL JUSTICE FOUNDATION

l'océan Atlantique et dans le sud-est du Pacifique.

La plupart des bateaux opérant dans ces pêcheries battent pavillon chinois, 16 % sont taiwanais et 14 %, sud-coréens. Les navires-usines opèrent de nuit et utilisent des lumières puissantes pour attirer les calmars dans des filets ou des lignes de pêche. « Concrètement, ce sont des flottes de centaines de bateaux qui peuvent être vus depuis l'espace et prennent des quantités énormes de calmars, commente Amélie Giardini,

« Certains des pêcheurs nous ont raconté être restés à bord pendant deux ans, privés de tout contact avec leur famille, dans un grand sentiment d'isolement »

Dominic Thomson
Chargé du dossier à l'EJF

porte-parole de EJF en France. Tous les spécimens remontés à bord sont exploités, quelle que soit leur taille. »

Une photo prise dans l'Atlantique, et présentée par l'association lors d'une conférence de presse, illustre l'ampleur des captures : on y voit un pont de bateau entièrement recouvert de céphalopodes. « Les pêcheurs ont raconté que les calmars avaient été attrapés si vite qu'ils n'avaient pas eu le temps de les traîner et de les réfrigérer, relate Dominic Thomson. Ils ont dû remettre dans l'eau ceux qui commençaient à s'abîmer. » L'animal, dont les stocks varient en fonction des conditions environnementales, a une position centrale dans la chaîne alimentaire marine.

Selon les témoignages rassemblés et recoupés par l'ONG, plus de la moitié de cette flotte industrielle pratique aussi le « shark finning », une méthode qui consiste à capturer des requins et à couper leurs ailerons, avant de les rejeter encore vivants à la mer. Des prises accessoires d'autres espèces – notamment

des dauphins, des requins-baleines, des phoques et des tortues – sont relevées sur près de la moitié des navires. Dans l'océan Indien, ils se livrent à des prélèvements illégaux de thons, poissons normalement soumis à des quotas de pêche.

Le rapport décrit aussi les abus – travail forcé et violences physiques quotidiennes – dont sont victimes les employés embarqués sur ces vaisseaux. Des violations des droits humains qui relèvent « davantage de normes de fonctionnement que de cas isolés », selon l'ONG. « Certains de ces pêcheurs nous ont raconté être restés à bord pendant deux ans, privés de tout contact avec leur famille, dans un grand sentiment d'isolement », indique Dominic Thomson. Vingt-cinq décès en mer, tous sur des navires chinois, ont été recensés sur la période de l'enquête. Neuf étaient dus à une maladie facilement évitable, causée par une déficience en vitamine B1.

« Cette industrie profite d'un vide juridique », souligne Amélie Giardini.

Les navires-usines opèrent de nuit et utilisent des lumières puissantes pour attirer les calmars dans des filets ou des lignes de pêche (ici, dans les eaux internationales de l'Atlantique).

Contrairement au thon, dont la pêche dans les eaux internationales est encadrée par des organisations régionales de gestion, le calmar échappe à toute règle et tout contrôle. Une partie des céphalopodes ainsi ramassés finit sur le marché européen, sans que leur origine soit retracée.

Pour lutter contre cette opacité, la fondation milite pour l'adoption d'une charte mondiale pour la transparence des pêches, qui mettrait par exemple fin aux pavillons de complaisance. Selon la porte-parole de l'ONG, « alors que l'Europe est le premier importateur mondial de calmars, ce levier commercial pourrait par ailleurs être activé, dans ses relations avec la Chine, pour une lutte plus efficace contre la pêche illégale ». ■

Chez les abeilles, une cire royale sert de couffin aux futures reines

Tristan Vey

Des chercheurs ont mis en évidence l'importance de la composition de l'alvéole dans laquelle l'animal finalise sa métamorphose.

Comment deux êtres vivants avec exactement le même code génétique peuvent-ils être aussi différents qu'une reine et une ouvrière d'une même colonie d'abeilles ? La reine a un corps environ une fois et demie plus long, un abdomen plus développé, des ailes plus courtes, des pattes sans corbeilles et un dard lisse (sans ce crochet qui est bien souvent fatal aux abeilles lorsqu'elles vous piquent) et un appareil buccal plus petit. Elle vit en outre bien plus longtemps, entre deux à cinq ans en général, contre quelques semaines pour une abeille en été (et quelques mois en hiver). Et ce en dépit d'une activité biologique intense puisqu'elle pond jusqu'à 2000 œufs par jour et émet de nombreuses phéromones qui structurent la vie sociale de la colonie dont elle est le seul individu fertile.

L'un des secrets des reines est bien évidemment lié à leur nourrissage exclusif à la gelée royale pendant tout le stade larvaire. Les ouvrières, elles, ne bénéficient de la précieuse substance que pendant leurs trois premiers jours d'existence, avant de passer à un régime composé d'un mélange de miel et de pollen. Les raisons pour lesquelles cette bascule a une influence si profonde ne

sont pas parfaitement élucidées. Des scientifiques ont bien isolé une protéine il y a une quinzaine d'années, qu'ils ont baptisée royalactine, qui semblait déclencher à elle seule une accélération du développement, une augmentation de la masse corporelle et du volume des ovaires. Mais les mécanismes épigénétiques à l'œuvre ne sont pas bien clairs et d'autres équipes ont eu du mal à reproduire ces résultats, jetant un doute sur la probité de ces résultats.

Sans entrer dans les détails de cette controverse, l'histoire ne se résumerait pas à la seule alimentation. Dans une étude parue dans la revue *Nature*, une équipe chinoise (avec la participation d'un chercheur de l'université de Californie Riverside) vient en effet de montrer que la composition de la cire utilisée pour les alvéoles royales, dans laquelle les pupes effectuent leur métamorphose finale, jouait également un rôle important dans le bon développement des reines chez au moins deux espèces, parmi les plus communes : l'abeille commune européenne (*Apis mellifera*) et son équivalent asiatique (*Apis cerana*). « C'est une étude solide, avec beaucoup d'analyses et d'expériences complémentaires », juge Mathieu Lihoreau, éthologue, directeur de recherche CNRS, spé-

cialiste du comportement des abeilles au Centre de recherche sur la cognition animale à Toulouse.

L'équipe a d'abord analysé les propriétés physiques des cires royales et ouvrières, faisant le constat que la cire royale était moins dense, moins dure et présentait une résistance en compression et en traction plus faibles que celle des cellules d'ouvrières, ce qui la rend

« Les profils d'expression des gènes sont différents de ceux des bâtisseuses classiques, ce qui traduit un état physiologique différent chez ces individus »

Mathieu Lihoreau Éthologue,
directeur de recherche CNRS

plus malléable. Elle est en revanche plus stable à haute température, et surtout plus poreuse, ce qui la rend perméable à l'eau et aux odeurs. Sur le plan chimique, la cire royale est plus riche en acides gras insaturés et ne présente pas exactement le même profil en éléments volatils. « Les deux types de cires ont des profils physiques et chimiques drastiquement différents, ce qui est très

intéressant car cela semble ensuite avoir une influence sur le bon développement des individus », analyse Fanny Mondet, chercheuse en pathologie de l'abeille mellifère à l'Inrae, à Avignon.

Après avoir nourri des larves pendant quatre jours à la gelée royale afin d'initier leur développement en reines, les chercheurs ont en effet placé les larves « matures » dans différentes alvéoles, pour qu'elles puissent effectuer leur métamorphose finale. « Toute cette phase, appelée operculon, pendant laquelle la larve cesse de l'alimenter et tisse son cocon n'est pas une phase passive », décrypte Fanny Mondet. « Elle subit une réorganisation complète pour se transformer en adulte. » Suivant qu'elles étaient placées dans des alvéoles faites en cire royale ou en cire « classique » d'ouvrière, les larves ont connu, collectivement, des destins très différents. Dans le deuxième cas, la mortalité était plus importante, la taille et le poids des individus adultes plus réduits. « Ce que cette étude vient en quelque sorte appuyer, c'est que l'alvéole n'est pas simplement une « boîte protectrice », mais qu'elle permet d'établir l'environnement nécessaire à un développement optimal. Et que même enfermée, la larve reste influencée par son environnement et

notamment la niche physico-chimique dans laquelle elle est placée. »

Reste à comprendre précisément quels sont les paramètres les plus importants. « Il manque bien quelque chose pour un développement normal des reines dans les alvéoles en cire classique, mais on ne sait pas exactement quoi », appuie Mathieu Lihoreau.

Ce que les chercheurs montrent en revanche, c'est que la ruche accorde une attention particulière à la construction de ces couffins royaux. Ils ont en effet identifié une nouvelle « classe » d'abeilles qui fabriquent et utilisent la cire royale. « Les profils d'expression des gènes sont différents de ceux des bâtisseuses classiques, ce qui traduit un état physiologique différent chez ces individus », détaille Mathieu Lihoreau. Leur système de production de lipides est plus actif, ce qui pourrait expliquer l'enrichissement de la cire en acides gras non saturés. Ce sont des individus en moyenne plus jeunes (de 5 à 15 jours) et le plus souvent « en surchauffe » (+ 8 °C au niveau du thorax !). « Peut-être parce que ces constructions nécessitent un effort plus continu, les cellules étant plus grandes, mais cela reste assez spéculatif à ce stade », souligne encore le chercheur. ■

Roland-Garros : Mensik, la nouvelle menace qui plane sur Zverev

Romain Schneider

Le Tchèque de 20 ans se présente en outsider de choix en demi-finale et défie l'Allemand, désormais grand favori pour le sacre.



Jakub Mensik a dominé le Brésilien Joao Fonseca, mardi, en quart de finale.

BENOIT TESSIER / REUTERS/REUTERS

Ce Roland-Garros pas comme les autres n'épargne personne, et certainement pas les organismes. Épuisé, terrassé par les crampes après sa victoire au deuxième tour en cinq sets contre l'Argentin Mariano Navone, Jakub Mensik avait quitté le court 6 en fauteuil roulant, mercredi dernier au terme d'un combat de 4h41 sous une chaleur accablante. Depuis, le résilient Tchèque a enchaîné les batailles : un succès arraché au 3^e tour face à Alex de Minaur en quatre sets, puis en cinq en huitièmes contre Andrey Rublev. Et s'il ne lui en a fallu que trois pour écarter le Brésilien Joao Fonseca en quarts, Mensik a dû puiser dans ses réserves lors de ce duel intense de la nouvelle génération de près de 3 heures. Même en conférence de presse, son corps a cédé, le Tchèque étant perclus de crampes. Malgré deux jours de repos, le flegmatique Mensik aura-t-il encore de l'essence dans le moteur ? Il lui en faudra ce vendredi, s'il veut renverser le favori Alexander Zverev, qui de son côté, n'a pas laissé beaucoup de plumes jusque-là et qui semble plus proche que jamais d'un premier sacre en Grand Chelem.

Ce n'est pas la première fois que « Menimal » (c'est son surnom) va au bout de lui-même. À 16 ans, le natif s'était incliné en trois manches face à l'Américain Bruno Kuzuhara en finale de l'Open d'Australie juniors à Melbourne. Son corps n'avait pas résisté à cette furieuse bataille puisée, foudroyé par les crampes, il avait été (déjà) évacué en fauteuil roulant après s'être effondré sur le court. En 2025, le natif de Prostějov est devenu le premier Tchèque victorieux en Masters 1000 depuis Tomas Berdych en 2005

à Paris, en triomphant en finale à Miami face à son idole Novak Djokovic. Le tout après avoir failli déclarer forfait deux jours avant le tournoi en raison d'une grosse inflammation au genou... Cette victoire à Miami face à son idole l'a fait connaître des passionnés de tennis. Mais le jeune homme avait déjà marqué les esprits des observateurs. En 2023, en sortant des qualifications à l'US Open, il est devenu à 16 ans le plus jeune joueur à disputer un troisième tour en Grand Chelem (défaite contre Fritz). Une première depuis Rafael Nadal à l'Open d'Australie 2004 et... Fabrice Santoro, toujours à New York, en 1990. Finaliste à Doha en 2024, après avoir dominé Andy Murray et Andrey Rublev, Mensik a été le premier joueur né en 2005 à disputer une finale sur le grand circuit.

Ce phénomène de précocité revient de loin, car sa saison sur ocre ne s'est pas déroulée comme prévu : « À Monte-Carlo, j'ai attrapé un virus, donc à Madrid je ne me suis entraîné que deux ou trois jours. J'ai gagné quelques matchs mais je ne me sentais pas bien. Je me focalisais davantage sur des choses qui étaient en dehors du court. Il y a eu beaucoup de

hauts et de bas. J'ai retrouvé la forme avant Roland-Garros, j'étais super heureux de revenir à Roland en étant bien préparé, sans douleur ; au fur et à mesure, je joue de mieux en mieux. »

Des passages précis

Regard perçant mais peu expressif sur le court, Jakub Mensik a des faux airs de son illustre aîné Tomas Berdych, ancien numéro 4 mondial et finaliste de Wimbledon en 2010. Le joueur de 20 ans est le leader de la nouvelle vague du tennis masculin tchèque, avec Tomas Machac (25 ans) et Jiri Lehecka (24 ans). Mensik a découvert le tennis à quatre ans sur des terrains en terre battue situés à deux cents mètres à peine de chez lui. Du haut de son 1,93 m, il s'appuie sur une première balle puissante et un coup droit dévastateur qui lui permet très souvent de prendre le contrôle des échanges et de dicter le jeu. Ce grand gabarit, habile à la volée et qui se déplace également très bien pour un joueur de cette taille, peut se muer en bon défenseur, aux passages diaboliquement précis.

L'autre phénomène de la nouvelle génération, Joao Fonseca, victime du

Tchèque, a témoigné : « Il reste beaucoup sur la ligne de fond, il accule toujours son adversaire comme s'il l'étouffait. Son service est incroyable. La façon dont il gère les points importants est également très impressionnante. Ses retours, tant sur première que sur deuxième balle, sont très bien placés et il met beaucoup de pression sur son adversaire. Il a raté très peu de retours. Cela m'a mis dans une situation difficile (...) Le plus important, c'est qu'il sait élever son niveau dans les moments décisifs. Il n'a pas peur. Il est courageux, et je lui souhaite le meilleur, car c'est un garçon sympathique et humble. »

Place au grand défi Alexander Zverev. « J'ai joué une fois cette année contre Sacha (Zverev) à Madrid (défaite en trois sets), c'était un match très serré. La situation est différente dans un Grand Chelem, avec un match en cinq sets. J'attends avec impatience ce défi. » La terre va peut-être encore trembler ce vendredi après-midi, porte d'Auteuil... ■ Simple hommes, demi-finales, ce vendredi à 14h30 : Mensik (Cze/26) - Zverev (All/2) ; pas avant 19 heures : Arnaldi (Ita) - Cobolli (Ita/10).

EN BREF

Basket : les Spurs de «Wemby» débutent mal

Les San Antonio Spurs de Victor Wembanyama ont raté leur début en finales NBA en s'inclinant face aux New York Knicks (105-95) mercredi à domicile dans le premier match de la série. «Wemby», qui dispute ses premiers play-offs, n'a pas été au niveau de ses récentes performances en finale de la Conférence Ouest, avec 26 points et 12 rebonds. En face, le shooteur Jalen Brunson, MVP de la finale de l'Est face à Cleveland, a encore montré son talent en inscrivant 30 points. «J'ai été mauvais ce soir, ce n'est pas plus compliqué que cela. (...) Je ne suis pas inquiet», a affirmé le géant français, qui espère rebondir dans la nuit de vendredi à samedi (2h30 du matin), toujours à domicile, pour le match 2.

Dopage : Althéa Laurin, en or à Paris, suspendue

Première championne olympique de l'histoire du taekwondo français à Paris 2024, dans la catégorie des +67 kilos, Althéa Laurin a été suspendue 20 mois pour avoir manqué à trois reprises à ses obligations de localisation. La Française, qui a accepté cette sanction courant jusqu'au 9 octobre 2027, a plaidé sa bonne foi, expliquant que deux de ses showings étaient dus à un Interphone défectueux à son domicile.

La Russe Andreeva stoppe l'Ukrainienne Kostyuk

Fin de série. L'Ukrainienne Marta Kostyuk s'appuyait sur un socle de 17 victoires consécutives sur terre battue cette saison, elle avait récemment dominé la Russe Mirra Andreeva en finale à Madrid mais cela n'a pas été suffisant. Fébrile, incapable de maîtriser le vent, elle a été spectatrice du cavalier seul

de la Russe (19 ans), avant de s'offrir un court répit quand le toit a couvert le court Philippe-Chatrier. Solide, sereine, Mirra Andreeva s'est finalement imposée 6-1, 6-3. La tête de série numéro 8 vivra, samedi, sa première finale en Grand Chelem (elle participe à son 13^e tournoi majeur). «C'est formidable, je n'ai jamais ressenti quelque chose comme

ça par le passé», a, sur le court, résumé Mirra Andreeva (la joueuse ayant remporté le plus de matchs cette saison, 35). En finale, elle sera opposée à la Russe Diana Shnaider (tête de série numéro 25) ou à la Polonaise Maja Chwalinska, issue des qualifications, qui s'affrontaient en fin de journée sur le court Philippe-Chatrier. J.-J. E.

Solitaire du Figaro Paprec : Nicolas Lunven, le temps retrouvé

Thomas Champion Envoyé spécial au Havre

Déjà vainqueur en 2009 et 2017, le Breton a signé un magnifique retour gagnant dans une épreuve qui le passionne et le « fait vibrer ».

Il y a des marins qui surgissent de nulle part et d'autres qui durent. Nicolas Lunven appartient à la seconde catégorie. À 43 ans, le Breton n'a plus rien à prouver. Double vainqueur de la Solitaire du Figaro en 2009 et 2017, sixième du dernier Vendée Globe, il fait partie de ces navigateurs dont la discrétion contraste avec l'épaisseur du palmarès. Reconnu pour sa science de la météo, sa rigueur et sa capacité à performer dans la durée, il s'est imposé au fil des années comme l'une des références de la course au large française. Son retour était attendu par tous sur la Solitaire du Figaro Paprec, on le disait favori, ce qu'il ne souhaitait pas mais les faits sont là. Dans la nuit de mercredi à jeudi au Havre, Nicolas Lunven est entré dans le cercle très restreint des triples vainqueurs du « Figaro ». Aux côtés de Philippe Poupon, Jean Le Cam, Michel Desjoyeaux, Jérémie Beyou, Yann Eliès et Armel Le Cléac'h.

Issu d'une famille de marins du Morbihan, Nicolas Lunven a grandi dans un univers où la voile n'était pas un rêve mais un langage commun. Très tôt attiré par la compétition, il découvre dans la Solitaire un terrain de jeu à sa mesure : exigeant, sans concession, où la moindre erreur se paie comptant. Dès ses premières participations, il se distingue par une approche méthodique et une compréhension fine des systèmes météorologiques, deux qualités qui deviendront sa marque de fabrique. Lors de sa première participation à la Solitaire, il s'offre le classement bizuth.



Nicolas Lunven (PRB) a été sacré une troisième fois sur l'épreuve en solitaire, dans la nuit de mercredi à jeudi au Havre. VINCENT OLIVAUD

Sa carrière s'est construite loin des coups d'éclat médiatiques. Lunven avance à son rythme, avec patience. Entre ses deux victoires sur la Solitaire, huit années se sont écoulées. Huit années à revenir, progresser et s'adapter à une concurrence toujours plus dense. Son deuxième sacre, en 2017, confirme alors ce que beaucoup dans le milieu savent déjà : le Breton fait partie de cette caste rare des marins capables de gagner sur la durée.

La suite l'emmène vers les monocoques Imoca et les grandes courses océaniques. Trois tours du monde en équipage, une troisième place sur The Ocean Race

puis une remarquable sixième place pour son premier Vendée Globe viennent enrichir un CV déjà impressionnant. Pourtant, malgré ces horizons planétaires, Nicolas Lunven n'a jamais vraiment tourné la page du Figaro. « Cela reste une course à part. J'ai un vrai attachement pour ce circuit et pour la Solitaire. C'est une épreuve magnifique qui continue de me faire vibrer », confie le skipper de PRB.

Neuf ans après son dernier succès, il est revenu en 2026 sur la Solitaire avec l'humilité de celui qui connaît la difficulté de l'exercice mais aussi avec l'expérience accumulée au large. Un retour que beaucoup

regardaient avec curiosité. Lui y voyait surtout un défi personnel, celui de se mesurer à nouveau à l'une des disciplines les plus exigeantes de la voile en solitaire.

Beaucoup de constance

Et comme souvent dans sa carrière, Nicolas Lunven a répondu sans faire d'esbroufe. Sa performance résume parfaitement le personnage : peu de bruit, beaucoup de constance, et cette capacité rare à être présent quand l'histoire s'écrit sous tension. Après quelques heures d'un repos largement mérité, Nicolas Lunven décrypte sans détour ce retour gagnant : « Forcément, quand on gagne, on a tendance à dire que tout s'est bien passé. Mais si je regarde les six derniers mois, il y a eu énormément de travail. L'idée est née l'été dernier avec mon sponsor PRB et, dès l'hiver, je me suis vraiment mis dans un tunnel Figaro. Je voulais arriver au départ avec un bateau parfaitement préparé et être au niveau de l'exigence de cette course, physiquement et mentalement. »

Et le marin victorieux d'ajouter : « Mon grand point d'interrogation était le Figaro 3 qui est un bateau très différent du 2 sur lequel je naviguais avant. Il n'est pas forcément simple à comprendre dans ses réglages. Je me demandais si j'allais être capable d'avoir la vitesse et la maîtrise nécessaires. Finalement, j'ai réussi à être dans le coup assez rapidement. Mon analyse sur ma prestation est que pense que j'avais une bonne vitesse, mais surtout je me suis senti à

l'aise dans les choix stratégiques. Avec le recul, je me dis que je n'ai pas fait beaucoup d'erreurs de placement. Sur une Solitaire, c'est souvent ce qui fait la différence. »

Son troisième triomphe, Nicolas Lunven l'aura construit mille après mille, étape après étape (5^e à Vigo, 2^e à Pornichet et 4^e au Havre), en résistant lors d'une édition exigeante à la pression d'une nouvelle génération symbolisée par les belles places d'honneur d'Alexis Thomas, 30 ans (2^e), Paul Morvan, 23 ans (3^e) et Paul Loiseau, 22 ans (4^e et 1^{er} bizuth). « J'en pense beaucoup de bien. Ces trois-là et d'autres montrent un niveau impressionnant. Ils sont talentueux, travailleurs et, surtout, très agréables humainement. Je trouve que cette génération est prometteuse. J'ai beaucoup aimé passer du temps avec eux. » Et en l'occurrence devant eux au classement final de cette Solitaire... ■

Classement final de la 57^e édition : 1. Nicolas Lunven (PRB) en 11 jours 2 heures 46 minutes et 19 secondes ; 2. Alexis Thomas (Wings of the Ocean) à 29 min 07 s du leader ; 3. Paul Morvan (Foricher-French Touch) à 46 s ; 4. Paul Loiseau (Région Bretagne CMB Espoir) à 1h 07min 1s (1^{er} bizuth) ; 5. Loïs Berrehar (Banque Populaire) à 1h 41min 19s ; 6. Martin Le Pape (Paprec) à 1h 50min 27s ; 7. Adrien Hardy (Sans Nature pas de Futur) à 3h 38min 37s ; 8. Hugo Dhallenne (Skipper Macif 2025) à 4h 26min 20s ; 9. Léo Bothorel (Decathlon) à 4h 48min 28s ; 10. Arnio Biston (Article 1) à 6h 30min 9s.

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr
Téléphone
01 56 52 27 27
sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

communications

Le Collège des Bernardins

organise un concert le mercredi 10 juin 2026, à 20 heures.

Mozart : concerto pour piano « Jeunehomme », avec David Fray

Participation à prévoir. 20, rue de Poissy, Paris (5^e), téléphone : 01 53 10 74 44. www.collegedesbernardins.fr

Le club Séniors Paris

vous attend pour des sorties : goûters, théâtre, séjours...

Informations : 06 70 86 00 09.

conférences

Le Collège des Bernardins

organise une conférence le mardi 16 juin 2026, à 20 heures.

Armand Abécassis, gardien de la transmission

Participation à prévoir. 20, rue de Poissy, Paris (5^e), téléphone : 01 53 10 74 44. www.collegedesbernardins.fr

Le Collège des Bernardins

organise une conférence le lundi 15 juin 2026, à 19 heures.

Comment faire œuvre de vérité et justice pour l'Ukraine

Participation à prévoir. 20, rue de Poissy, Paris (5^e), téléphone : 01 53 10 74 44. www.collegedesbernardins.fr

deuils

Châtillon-sur-Loire.

Michel Boer, son époux, François et Caroline, son fils et sa belle-fille, Justine, sa petite-fille, Mireille et Gérard Perrin, Régine et Jean Thomas, ses sœurs et beaux-frères, et toute sa famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

Francine BOER
née Aumeran,

survenue le 2 juin 2026, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 juin, à 15 heures, en l'église de Châtillon-sur-Loire.

Paris,

L'ensemble de la famille vous fait part du rappel à Dieu de

Michelle BOULET-BAHUET
« Églantine »,

survenue le 8 mai 2026, à l'âge de 97 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Germain à Andrésy (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Frédéric, Sylvie et Marion, ses enfants, leurs conjoints et leur beau-frère,

ses neuf petits-enfants, ses trois arrière-petits-enfants

ont la douleur de vous faire part du décès de

Annick BRUNHES
née Henry,

survenue le 29 mai 2026, dans sa 86^e année.

Elle a rejoint son époux, Bernard Brunhes, et sa fille Anne-Laure.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, Paris (16^e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Veyrac (Haute-Vienne).

André Descubes du Chatenet, son époux, ses enfants et petits-enfants

font part du rappel à Dieu de

Martine DESCUBES du CHATENET
née Assailly,

le 1^{er} juin 2026, dans sa 85^e année, à Limoges.

Mme Martine Morane, M. et Mme Pierre Morane, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Jean-Luc Hallot, leurs enfants et petits-enfants, Mme Dominique Morane

ont le chagrin de vous faire part du décès de leur tante

Janine LAHAYE

survenue le 31 mai 2026.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 juin 2026, à 10 heures, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris (17^e).

Hadrien Fregnac, son fils, Bruno et Amélie, ses petits-enfants,

M. et Mme Philippe Delagrangé, M. et Mme Gilbert Delagrangé, ses frères et belles-sœurs, Sébastien et Stéphanie Fregnac, ses neveux,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Francine FREGNAC
née Delagrangé,

à Paris, le 31 mai 2026.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 juin, à 14 h 30, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Lambert-des-Bois.

Anne et Roland de Farcy, Olivier Güder, François Güder, ses enfants,

Valérie, Isabelle, Édouard, Nicolas, Charles, Lucille, Indiana, Charlotte, Margaux, Juliette, Apolline, ses petits-enfants,

Mathis, Thomas, Justine, Elise, Arthur, Jeanne, Timothée, Louison, Isis, Charlize, Léonard, Charlie, ses arrière-petits-enfants,

Yves (†) et Anne-Marie Galland, son frère et sa belle-sœur,

ont la grande tristesse de vous faire part du décès de

Geneviève GÜDER
née Galland,

le 31 mai 2026, à l'âge de 97 ans.

Elle a rejoint sa fille, **Mireille** et son époux, **Jean-Pierre**

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 juin, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Passy, Paris (16^e), suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Croissy-sur-Seine (Yvelines).

Jean-Yves Mercier, son époux, Antoine, Édouard, Charles, ses fils,

Charles-Éric, Magali, Amélie, ses beaux-enfants,

Élise, Ambroise, Agathe, Victor, Constance, ses petits-enfants,

les familles Le Floch, Estenne, Rousseau, Mercier, Moreau

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Armelle MERCIER
née Le Floch,

survenue le 2 juin 2026, à l'âge de 78 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 juin 2026, à 10 heures, en l'église Saint-Léonard, à Croissy-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sainte-Blandine (Isère).

Xavier et Catherine de Parscau, Loïc et Sylvie de Parscau, Sabine Repellin, Philippe et Béatrice de Parscau, Vincent et Catherine Repellin, ses enfants, ses 30 petits-enfants, ses 81 arrière-petits-enfants

font part du rappel à Dieu de la

vicomtesse Bertrand de PARSCAU du PLESSIX
née Elisabeth de Rivierieux de Varax,

le 3 juin 2026.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Sainte-Blandine (Isère), le samedi 6 juin, à 15 heures.

M. et Mme Martial Hauguel, M. et Mme Pierre Korzius, le vicomte et la vicomtesse Emmanuel Penet de Monterno, le frère Pierre-Julien de la Divine Marie, ses enfants,

M. et Mme Gary Hauguel, M. et Mme Johsua Koutenay-Chrisnerard, Raphaël, Eugène, Wilhelm, Louis, Marie, Anne-Françoise, Armelle, Philippa, ses petits-enfants, Siméon, Marie, Édouard, Iris, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès de la

vicomtesse Louis PENET de MONTERNO
née Gillette de Brosses,

survenue le 3 juin 2026, dans sa 90^e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à La Chapelle-de-Guinchay (Saône-et-Loire), le lundi 8 juin, à 14 h 30.

M. Dominique Santini, son frère, Vanina, Pauline, Anna et Andréa,

ses nièces et son neveu, ainsi que leurs conjoints, Gabrielle, Louis, Maxime, Joséphe, Solal et Ange, ses petits-neveux et petites-nièces, la ville d'Issy-les-Moulineaux et toute sa famille

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

André SANTINI

ancien ministre, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, ancien vice-président du Conseil général, ancien député des Hauts-de-Seine, maire d'Issy-les-Moulineaux, ancien vice-président de la métropole du Grand Paris, vice-président de Grand Paris Seine Ouest, président d'honneur du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (Sedif), ancien vice-président de l'Union pour la démocratie française,

chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et des Lettres,

survenue le 1^{er} juin 2026, à l'âge de 85 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Étienne d'Issy-les-Moulineaux, sous la présidence de Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière d'Issy-les-Moulineaux.

Mme Alain Sabouret, née Monique van Lierde, son épouse,

Nicolas, Pauline et Alvaro, Alexis, Thibault, ses enfants,

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

M. Alain SABOURET

le 2 juin 2026, dans sa 75^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Germain, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 juin, à 11 heures, au cimetière de Saint-Briac-sur-Mer (Ille-et-Vilaine).

Ils vous remercient de vous associer à leur peine par votre présence, vos pensées ou vos prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Philippe, Sophie, Laurence et Éric, ses enfants, Léa, Jane, Julien, Julie, Roman, Andréa et Christophe, ses petits-enfants, Maël, Milo, Elliot et Maë, ses arrière-petits-enfants,

Marie-Thérèse Berlia, sa belle-sœur, Jean-Claude Escard, son beau-frère, ses neveux et nièces et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jacky VERDIER

qui a rejoint son épouse, le 2 juin 2026, dans sa 94^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 1, rue du Docteur-Berger, à Sceaux (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de Sceaux.

messes et anniversaires

À l'occasion du 231^e anniversaire de la mort de

Louis XVII

à la tour du Temple,

l'Institut de la Maison de Bourbon

fera célébrer une messe, accompagnée par le chœur Canta Oraque, le lundi 8 juin 2026, à 19 heures, en l'église Sainte-Elisabeth-de-Hongrie, 195, rue du Temple, à Paris (3^e).

thèses

Depuis 2017, le Suprême Conseil de France, entouré de plusieurs organisations maçonniques de rite écossais, remet des prix à des thèses de doctorat dont la nature ou les effets peuvent stimuler la recherche autour des valeurs du Rite écossais ancien et accepté dans l'enseignement supérieur

Le mercredi 3 juin 2026 ont été décernés le prix 2026 et neuf accessits.

Le Suprême Conseil de France a décerné son 10^e prix de thèse à :

Mme Nathalie Corceiro pour sa thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation : « Le "faire-œuvre" chez les compagnons du devoir et du tour de France : un moment propice à l'émancipation des apprenants » (université Toulouse-Jean-Jaurès, 2023).

Le Suprême Conseil de France a attribué un accessit à :

M. Jean Angles pour sa thèse de doctorat en histoire des religions et anthropologie religieuse : « Le Zhuangzi des alchimistes de la Nanhua zhenjing zhushu de Cheng Yining (fl. 1633-1637) et ses origines » (université de Paris Sciences et Lettres, 2024).

La Grande Loge de France a attribué un accessit à :

Mme Lou Clemens pour sa thèse de doctorat en philosophie : « La politique par-delà l'homme : le totalitarisme ardentien à l'épreuve du tyran platonicien » (université catholique de Louvain, 2024).

Le Suprême Conseil de Belgique a attribué un accessit à :

Mme Kathy Dumont pour sa thèse de doctorat en philosophie : « L'œil intérieur ou la vision de l'âme. Le symbolisme dans la théologie platonicienne de Marsile Ficin : essai d'interprétation esthétique néoplatonicienne » (université de Reims Champagne-Ardenne, 2024).

Le Suprême Conseil du Bénin a attribué un accessit à :

M. Thibaud Nicolas pour sa thèse de doctorat en histoire et civilisations : « Le trésor du soleil : rôle et fonctionnement socioéconomique du temple de Sâmas (Ebabbar) à Sippar à l'époque paléo-babylonienne » (EHESS Paris, 2023).

Le Suprême Conseil du Congo a attribué un accessit à :

Mme Murielle Roland pour sa thèse de doctorat en théâtre et danse : « Poétique de l'acteur au théâtre » (université Paris-8 Vincennes-Saint-Denis, 2023)

Le Suprême Conseil féminin de France a attribué un accessit à :

Mme Claudia Plante pour sa thèse de doctorat en lettres et sciences humaines et sociales : « Cultures et religions d'Occident et d'Orient dans l'œuvre de Jorge Luis Borges » (université Clermont Auvergne, 2024).

La Fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international « Droit humain » a attribué un accessit à :

Mme Marion Bet pour sa thèse de doctorat en philosophie et sciences sociales : « Les Essais de Montaigne. Naissance de l'identité et de la réflexivité sociale modernes » (EHESS, 2024).

Le Suprême Conseil des Cultures et de la Spiritualité a attribué un accessit à :

M. Pierre-Étienne Royer pour sa thèse de doctorat en littérature et civilisations : « La maladie spirituelle dans l'œuvre de Nikolaï Gogol » (Inalco, 2024).

L'Institut maçonnique de France a attribué un accessit à :

Mme Anne Jeanson pour sa thèse de doctorat en histoire des religions et anthropologie religieuse : « Du magnétisme à la magie : le baron Jules du Potet de Sennevoy (1796-1881) » (EPHE/Paris Sciences et Lettres, 2025).

https://www.scdf.net

disparition

Le talent de conteur de Daniel Costelle, coréalisateur d'« Apocalypse »



Daniel Costelle, le 27 octobre 2011, invité de l'émission Le Buzz Orange-Le Figaro.

Blaise de Chabrier

avec la mort de Daniel Costelle, survenue le 2 juin à Paris, c'est un pionnier du documentaire historique qui disparaît, à l'âge de 90 ans. Marqué à jamais par la Seconde Guerre mondiale qu'il a vécue alors qu'il était enfant, le couple réalisateur n'a jamais cessé de transmettre dans ses films. Des œuvres, près de 200 en tout, qu'il a réalisées au cours d'une riche et longue carrière. L'existence de l'auteur et réalisateur prend bien sûr un tournant décisif quand il rencontre la femme de sa vie, Isabelle Clarke. Tous les deux vivent un amour total. De leur union naît en 1991 leur fille Clemy, devenue aujourd'hui réalisatrice de longs-métrages de fiction.

« Daniel est l'amour de ma vie, confie au Figaro Isabelle Clarke. Nous nous sommes mariés en 2001, j'ai vécu 24 heures sur 24 avec lui. On s'est aimés dans les salles de montage, on a respiré ensemble pour faire découvrir de nouvelles images, de nouvelles archives, de nouvelles histoires. Ce qui nous portait, c'était le partage. »

La vie de ces deux-là prend une nouvelle dimension en 2009, avec la réalisation d'« Apocalypse, la Seconde Guerre mondiale ». Cette série sera la première d'une collection emblématique à succès diffusée en première partie de soirée sur France 2.

Cette première œuvre en six épisodes de 52 minutes chacun, révolutionne le documentaire historique. Sans interviews d'historiens ni reconstitutions, cette série s'appuie exclusivement sur des images d'archives soigneusement choisies, restaurées, sonorisées et colorisées. Avec le commentaire lu en voix off par Mathieu Kassovitz. Cette première saison a nécessité le visionnage de plus de 700 heures d'archives puisées dans des fonds venus du monde entier. Résultat : les images inédites sont très nombreuses. Le succès est immense, avec près de 8 millions de téléspectateurs rassemblés dans des salles de cinéma.

Après avoir réalisé des courts-métrages de fiction et travaillé comme assistant sur des longs-métrages, Daniel Costelle réalise en 1966 le documentaire « Verdun », pour le cinquantième anniversaire de la bataille. La voie qu'il allait suivre tout au long de sa carrière, celle d'un conteur hors pair de la grande histoire, était alors ouverte. ■

LE FIGARO
le carnet du jour

La lettre du Carnet

Vous l'auriez lue, vous l'auriez su.

Le rendez-vous des familles et de l'art de vivre, chaque vendredi.



Abonnez-vous gratuitement



PAR
Guillaume Poingt

Quatre ans à peine après le meurtre sordide d'Alban Gervaise, son bourreau, Mohamed L., est sorti la semaine dernière de l'hôpital psychiatrique où il était interné sous contrainte depuis juin 2025. Le meurtrier est désormais suivi dans un hôpital pendant la journée, du lundi au vendredi, mais libre de retourner à son domicile le soir et le week-end. La décision a été prise par des psychiatres et validée par la préfecture des Bouches-du-Rhône, qui n'avait pas de possibilité de recours. Pour Christelle Gervaise, l'épouse de la victime, le choc est terrible. « Comment comprendre qu'on puisse être dehors quatre ans après un meurtre ? », questionne-t-elle, évoquant son « profond sentiment de colère, d'injustice, de tristesse et surtout d'inquiétude ».

Le crime a eu lieu le 10 mai 2022 à Marseille, à proximité du groupe scolaire catholique Sévigné. « Je pars chercher les enfants », écrit Alban Gervaise à sa femme à 17h46. Le médecin militaire doit récupérer ses deux garçons de 3 et 7 ans à l'école. Il patiente dans sa voiture avec sa fille âgée de 20 mois installée dans un siège auto à l'arrière. Soudain, un inconnu, Mohamed L., 23 ans, pénètre dans l'habitacle côté passager et l'attaque avec un couteau suisse. Le médecin ne fuit pas immédiatement pour protéger sa fille.

La suite a lieu à l'extérieur du véhicule. L'assaillant poursuit à pied le radiologue sur une vingtaine de mètres, le pousse dans un laurier puis le larde de coups de couteau. Alban Gervaise en reçoit une dizaine dont l'un, fatal, au niveau du cœur. L'acharnement est tel qu'une lame cassée est retrouvée sur place. Mohamed L. est maîtrisé par deux passants. « Laissez-moi le finir, au nom de Dieu. Je vais le finir. C'est le diable. Je lui ai mis trente coups de couteau », vocifère mot pour mot Mohamed L. à l'arrivée des policiers. Né dans le Var, le meurtrier a entamé sa scolarité à Marseille avant de repartir plusieurs années en Algérie. En mai 2022, ce cuisiniste de profession vit chez ses parents. Il n'a pas de casier judiciaire mais est connu des services de police pour des affaires de stupéfiants.

Lors de son interpellation, son état psychiatrique est jugé compatible avec un placement en garde à vue. Testé positif au cannabis, il explique aux enquêteurs avoir passé « un pacte avec le diable » : soit il tuait quelqu'un avant la tombée de la nuit, soit il allait mourir. Il racontera plus tard avoir « entendu des voix » puis alléguera avoir été « suivi par des animaux ».

Mohamed L. était-il conscient de ses actes au moment du crime ? Son discernement était-il aboli ou altéré quand il a poignardé à mort Alban Gervaise ? Très vite, son état psychiatrique devient l'enjeu central du dossier. Trois expertises, réalisées en janvier et mai 2023 puis en novembre 2024, ont lieu au cours de l'information judiciaire. Tous les psychiatres concluent à l'abolition de son discernement, ouvrant la voie à une irresponsabilité pénale. Atteint d'un possible début de schizophrénie et testé positif au cannabis, Mohamed L. aurait eu, selon les experts, une « bouffée délirante aiguë » lors du meurtre d'Alban Gervaise.

En juin 2025, la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence déclare Mohamed L. pénalement irresponsable. Le meurtrier d'Alban Gervaise est hospitalisé sous contrainte pour une durée indéterminée. Au vu des conclusions concordantes des psychiatres, cette décision judiciaire était attendue. « Un juge d'instruction n'est pas lié par les expertises. Rien ne l'empêchait de renvoyer le suspect devant une cour d'assises. Il en avait légalement le droit. Mais je n'ai jamais vu un juge faire cela dans ce cas de figure », confie un magistrat expérimenté. L'affaire montre l'importance cruciale des expertises psychiatriques dans ce type de crimes.

« On ne juge pas les fous »

Le principe de l'irresponsabilité pénale, résumé par la célèbre formule « on ne juge pas les fous », remonte au code pénal napoléonien de 1810, dont l'article 64 disposait qu'« il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ».

Malgré les conclusions des psychiatres, des doutes persistent encore aujourd'hui dans l'esprit de Christelle Gervaise. Le meurtrier était-il vraiment fou lors du passage à l'acte comme l'affirment les médecins ? « Les expertises se fondent en grande majorité sur ce que cette personne allègue. J'attends toujours qu'on me présente un témoin qui me dise qu'il était délirant le jour de l'agression. S'il était délirant, pourquoi était-il apte au moment de la garde à vue ? Pourquoi n'a-t-il pas été conduit en psychiatrie dès le départ ? », questionne Christelle Gervaise. « Est-ce cohérent de faire une expertise psychiatrique quatre mois après les faits dans des affaires si graves ? », interroge-t-elle. Les expertises, qui interviennent plusieurs mois voire plusieurs années après le crime, doivent diagnostiquer l'état psychiatrique du suspect au moment précis du passage à l'acte.

D'autres éléments du dossier posent également question. Le vendredi précédant le meurtre, Mohamed L. avait déjà été aperçu devant l'école catholique Sévigné, où Alban Gervaise a été tué. Une heure avant les faits, il s'était aussi rendu

Alban Gervaise, médecin militaire et père de trois enfants, a été poignardé à mort, en mai 2022, à Marseille.



COLLECTION FAMILIALE

Après l'affaire Alban Gervaise, l'irresponsabilité pénale en question

Mohamed L., l'auteur des faits, peut désormais regagner son domicile le soir et le week-end, ce qui scandalise et inquiète l'épouse du médecin militaire et ses trois enfants. Ce crime met en exergue l'importance cruciale des expertises psychiatriques dans le processus judiciaire.

devant une autre école où il s'était introduit dans le véhicule d'une enseignante en passant par le siège passager. Cette femme était parvenue à s'enfuir. La directrice de l'école avait prévenu la police mais l'opérateur n'avait déclenché un départ de patrouille qu'une vingtaine de minutes plus tard. Entre-temps, Mohamed L. s'était déplacé jusqu'au lieu où il a tué Alban Gervaise. « Pourquoi est-il allé devant deux écoles ? », s'interroge Christelle Gervaise. Mohamed L. a-t-il fait des repérages ? Le crime était-il prémédité ?

Plusieurs acteurs du dossier se questionnent, eux aussi. Un policier se dit intrigué par le comportement « discordant » du meurtrier dans les geôles et devant les médecins. Un psychologue ayant expertisé le meurtrier s'interroge de son côté sur une « simulation » visant à éviter une condamnation pénale. Enfin, au cours de la deuxième expertise psychiatrique, Mohamed L. parle spontanément de l'enjeu de l'irresponsabilité pénale à son interlocuteur. Mohamed L. a-t-il pu feindre la folie pour éviter la prison ?

La dimension terroriste n'a pas non plus été retenue dans ce dossier : aucune image à caractère religieux ni aucune notion d'allégeance n'ont été retrouvées dans le téléphone et l'ordinateur du meurtrier. Le mot « Allah » n'a vraisemblablement pas été prononcé lors de l'attaque. À un expert psychiatre qui lui demande ce que signifie « être radicalisé », Mohamed L. répond néanmoins : « C'est quand on tue quelqu'un au nom de Dieu. » Soit précisément les mots qu'il a prononcés après l'attaque. Un élément là encore troublant.

« S'il est déclaré irresponsable, il peut être dehors dans un ou deux ans », s'inquiétait Christelle Gervaise dans nos colonnes dès octobre 2023, alors que beaucoup de professionnels lui assuraient que le meurtrier passerait de longues années en hôpital psychiatrique. Moins d'un an après la déclaration d'irresponsabilité pénale, la fin de l'hospitalisation complète de Mohamed L. sonne comme un nouveau coup de tonnerre pour la famille d'Alban Gervaise. Là encore, le rôle des psychiatres, qui ont autorisé sa sortie, s'est avéré déterminant.

La crainte permanente d'une récurrence

Après avoir appris la nouvelle, Christelle Gervaise exprime « sa vive préoccupation quant à la sortie d'un homme dont la dangerosité majeure a été rappelée il y a un an devant la chambre de l'instruction, d'autant plus que sa sortie peut le réexposer aisément à la prise de cannabis et donc à la survenue d'une nouvelle bouffée délirante aiguë dans le cadre d'une pathologie par essence instable et à risque de rupture de soins ». « Comment le retrouvera-t-on si un matin il ne vient pas à ses soins ? Comment peut-on s'assurer qu'il ne va pas récidiver ? », interpelle-t-elle.

L'épouse d'Alban Gervaise et ses trois enfants vivent avec la crainte permanente d'une récurrence. « Nous sommes condamnés à avoir peur d'apprendre que Mohamed L., qui avait tué Alban Gervaise en 2022 d'une dizaine de coups de couteau devant une école, est de nouveau passé à l'acte. Je ne souhaite pas qu'il y ait de nouvelles vies brisées », met en garde Christelle Gervaise, qui se bat désormais pour l'ouverture d'un débat sociétal au sujet de l'irresponsabilité pénale.

Elle souhaite notamment la mise en place de mesures permettant de s'assurer avec certitude de retrouver l'individu en cas de rupture de soins. « Dans ce type de décision, à cheval entre la médecine et la justice et où personne n'assume de responsabilité, je demande que la sécurité de la société soit au cœur du débat et que chaque décisionnaire assume les conséquences de ses actes », explique-t-elle. L'Association Delphine-Cendrine, au sein de laquelle elle est engagée et qui regroupe des familles de victimes tuées par des individus déclarés pénalement irresponsables, propose notamment la mise en place

d'un juge d'application des soins. Sur le modèle du juge d'application des peines, ce magistrat veillerait à la bonne tenue des soins des patients souffrant de troubles psychiatriques.

En 2024, 381 décisions d'irresponsabilité pénale pour trouble mental assorties d'une mesure de sûreté ont été prononcées par les juridictions de jugement et les chambres de l'instruction, selon les chiffres du ministère de la Justice. Ce chiffre s'élevait à 198 en 2020, à 312 en 2021, à 320 en 2022 et à 347 en 2023. L'irresponsabilité pénale concerne une extrême minorité des affaires pénales mais marque souvent l'opinion.

En avril 2017, le meurtre de Sarah Halimi à Paris avait ainsi suscité un émoi considérable. Kobili Traoré, 27 ans, avait fait irruption dans l'appartement de sa voisine en passant par le balcon. Il avait traîné cette femme de confession juive de 65 ans vers le balcon avant de la rouer de coups tout en récitant des versets du Coran et en criant à plusieurs reprises « Allah akbar ». Kobili Traoré avait ensuite jeté la sexagénaire par-dessus le balcon de son HLM. Les expertises psychiatriques de Kobili Traoré réalisées au cours de l'instruction étaient divergentes, même si elles excluaient toutes la présence d'une maladie mentale. La première concluait à une altération du discernement. La seconde à une abolition. La dernière penchait également vers une abolition, malgré des réserves. En décembre 2019, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris avait finalement déclaré le meurtrier pénalement irresponsable. La justice estimait que Kobili Traoré était sous l'emprise de substances illicites, en l'occurrence du cannabis, ayant déclenché une bouffée délirante aiguë abolissant son discernement au moment du meurtre.

Plus récemment, un Sénégalais de 62 ans, Ousmane Diallo, a été déclaré pénalement irresponsable par la justice après avoir poignardé à mort Théo, un jeune vendeur Bouygues de 18 ans, pour un litige lié à une facture télécoms. Le crime avait eu lieu dans le centre commercial de Claye-Souilly (Seine-et-Marne) en juillet 2021.

Le combat de Christelle Gervaise pour faire évoluer la loi ne fait que commencer. Un rendez-vous avec des conseillers du ministre de la Justice, Gérard Darmanin, est prévu dans les prochaines semaines. « Après l'affaire Sarah Halimi, la loi a changé en disant que l'irresponsabilité pénale ne pouvait pas être prononcée quand une personne a pris des substances dans le dessein de commettre un acte meurtrier. En revanche, lorsqu'une personne aggrave ses symptômes par une consommation assidue puis commet un crime, on reste dans le cas de l'irresponsabilité pénale. La loi actuelle est trop restrictive », estime M^e Stéphane Bonichot, l'avocat de Christelle Gervaise. ■

« Personne dans le cercle proche de Vladimir Poutine ne soutient la guerre, sauf lui »

MIKHAIL KHODORKOVSKI

Dans un grand entretien au *Figaro*, l'opposant politique Mikhaïl Khodorkovski, qui a passé dix ans dans les geôles du régime poutinien, déchiffre l'état du pouvoir russe et fait ses propositions pour préparer l'Europe au défi que lui pose la Russie. Cet ancien oligarque estime que les fissures se multiplient dans l'édifice de l'élite poutinienne, où tous comprennent l'impasse de la guerre mais redoutent le couperet répressif, que le chef du Kremlin utilise pour les maintenir soumis, comme sous Staline. Il note que cette élite « a peur d'être tenue pour responsable » des conséquences d'une guerre « insensée » si Poutine disparaît. Reprenant le message clé du rapport que l'Institut New Eurasian Strategies Center (Nest) qu'il a créé, vient de publier, Khodorkovski note qu'il ne pourra y avoir de vraie paix avec la Russie « tant que Poutine sera vivant » et appelle donc l'Occident à se préparer pour les dix années qui viennent. Pour lui, il faut réarmer dans l'urgence, en alliant l'armée ukrainienne et la base industrielle de l'Europe pour construire un poing dissuasif. Il suggère aussi de se préparer à casser la logique de l'autocratie russe, « qui s'est toujours appuyée sur l'idée d'ennemi extérieur pour consolider son pouvoir ». En soutenant « la fédéralisation de la Russie » par une conditionnalité de la levée des sanctions, l'Europe pourrait briser ce paradigme qui a conduit le pays dans l'impasse, argumente Khodorkovski.

➤ Lire aussi PAGES 2 ET 4



PROPOS RECUEILLIS PAR
Laure Mandeville

LE FIGARO. - L'institut de réflexion New Eurasian Strategies Center, ou Nest, que vous avez créé, publie un rapport important sur « Les fissures dans les murs du Kremlin » et l'état du pouvoir russe, alors que les rumeurs sur un affaiblissement de Poutine se multiplient. Quelle est votre analyse de la solidité du pouvoir poutinien ?
MIKHAIL KHODORKOVSKI. - C'est un pouvoir paranoïaque bien sûr. Et plus on avance, plus cette paranoïa augmente. C'est une tradition bien ancrée chez les dictateurs russes et soviétiques. Leur affaiblissement physique nourrit la paranoïa, qui mène à la répression. Les répressions représentent certes aujourd'hui un centième de ce qui se passait sous Staline, mais Poutine a su créer le sentiment d'un couperet répressif suspendu au-dessus de l'élite ; j'entends par là la hiérarchie qui descend jusqu'au niveau des vice-gouverneurs. Cette élite se sent sous pression. Personne dans ce cercle proche ne soutient la guerre. Le seul moteur qui empêche la guerre de s'arrêter, c'est Poutine lui-même. Il y a certes des bénéficiaires de la guerre, mais ils sont présents deux étages plus bas, chez « les patriotes Z » (les ultras proguerre, NDLR).

Le FSB n'est-il pas le principal gagnant de cette guerre ?

Il y a bien sûr des forces au FSB qui ont bénéficié de la guerre et tentent d'en profiter pour acquérir du pouvoir. C'est le cas de la deuxième Direction, chargée des opérations politiques visant à assurer le contrôle sur la société. Mais c'est une infime part du FSB qui n'est pas monolithique. Plus largement, beaucoup de forces ne participent pas du tout à l'aventure, et même y perdent. Dans l'industrie de la défense, quelqu'un comme l'oligarque Tchemezov, qui exportait, n'a pas intérêt à la guerre qui l'oblige à vendre ses matériels à prix coûtant au ministère de la Défense. Les gens comme lui comprennent que des choses terribles ont été commises, et que si la guerre est perdue ou si Poutine meurt maintenant, ce sont eux qui paieront le prix. Même si quelqu'un parvient à saisir le pouvoir, il n'y aura pas de consensus. Poutine maintient l'équilibre. Voilà pourquoi cette élite ne peut pas risquer d'entamer une confrontation avec lui. Bien sûr, si Poutine devient vraiment fou et entame des répressions contre le premier cercle, et si leur vie se retrouve menacée, ils seront capables d'organiser un coup d'État.

Qui pourrait devenir l'homme qui assure l'équilibre entre factions après Poutine ?

Si une telle personnalité émerge, parce que Poutine se sera trompé dans ses calculs et ne l'aura pas éliminé, alors le président perdra le pouvoir. C'est parce que cette personne n'existe pas que Poutine est toujours là. Mais quand j'entends les analystes occidentaux supputer que cet homme pourrait être l'ex-ministre de la Défense Sergueï Choïgou, cela me fait rire. On peut toujours lire des contes dans lesquels une souris mord un chat, mais dans la vraie vie, cela ne se produit pas. Si quelqu'un s'est comporté comme une souris pendant quarante ans, elle ne deviendra pas un félin !

Prigojine aurait-il pu jouer ce rôle ?

Oui, bien sûr. Prigojine était un phénomène inévitable, vu la situation en 2022-2023. Le pouvoir du dictateur s'affaiblit mécaniquement quand il perd la guerre. Et c'est ce qui se passait alors. Si l'Europe n'avait pas pris la décision avec les Américains, que Poutine ne devait pas perdre la guerre, il aurait pu perdre le pouvoir. Mais il a effrayé tout le monde en brandissant l'arme nucléaire.

Comment l'élite russe est-elle aujourd'hui structurée ?

Schématiquement, on assiste à un conflit entre le bloc des ministères de force et le camp civil. Il n'y a pas de « bons », que des méchants ! Les civils, comme le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Kirienko, ne disent pas qu'il ne faut pas détruire la société russe. Ils disent qu'il faut le faire par morceaux, en lui coupant les mains puis les jambes, voire en lui arrachant les yeux, mais progressivement pour qu'elle ne s'en aperçoive pas. Kirienko est indifférent à la question de la guerre et de la paix. Pour lui, cette question est un moyen pour établir le contrôle sur la société. On a besoin de la guerre pour contrôler ? Allons-y ! On a besoin de la paix pour le même but ? En avant... Le camp des structures de force, est encore plus impressionnant. Il dit qu'il faut juste briser la nuque du peuple, et qu'il s'en chargera si on lui donne des ressources.

Le fait que les Ukrainiens portent spectaculairement la guerre sur le territoire russe et la montée du mécontentement intérieur peuvent-ils changer l'équilibre fragile que maintient Poutine ?

Cela le change déjà. Ce que nous voyons aujourd'hui à travers les sorties médiatiques de certains influenceurs russes montre le jeu en cours entre la deuxième direction du FSB et l'administration présidentielle. Chacun de ces camps en appelle à Poutine. Qui remportera la palme n'est pas clair. Quand la cote de popularité du président chute, le poids des structures de force augmente. La société réclame déjà l'arrêt de la guerre. Si Poutine continue, sa popularité finira de s'effriter et il se retrouvera sous la dépendance du camp des services secrets. Il cessera d'être un acteur politique autonome. J'estime que la guerre

L'important à comprendre, c'est qu'espérer un retour à un comportement normal de la Russie tant que Poutine est vivant est une erreur dramatiquement dangereuse

est à bout de souffle et entrera dans sa phase finale en 2026-2027. Pour moi, cela se terminera par la décision de cesser les combats sur la ligne actuelle de démarcation. Grossièrement parlant, la société est divisée en trois groupes : l'opposition démocratique, qui a adhéré peu ou prou au modèle occidental soit environ 15 % de l'opinion même si cela montait avant-guerre jusqu'à 30 %. La deuxième partie, également à 15 %, c'est le camp des nationaux patriotes Z, qui estiment qu'il faut aller jusqu'au bout et que Poutine n'est pas suffisamment agressif. Et il existe une opposition de gauche substantielle, les communistes, pour l'instant dispersée entre occidentalistes et patriotes. Ce que nous voyons aussi, c'est que 70 % de la société russe veut l'arrêt de la guerre, mais ajoute qu'il faut le faire « selon nos conditions ». Quand on demande ce que sont ces conditions, on voit que les Russes ne veulent pas porter la responsabilité de ce qu'ils ont fait.

Un énorme problème, qui ouvre la voie à la répétition sans fin de l'agression.

Ils ont peur de cette responsabilité. Deux millions de personnes sont mortes ou sont devenues invalides des deux côtés ! Au nom de quoi ? Pour récupérer le Donbass ? La population russe ne sait même pas où se trouve Koupiansk ! Je suis persuadé que d'ici deux ou trois ans, les gens commenceront à prendre conscience du fait que cette guerre était insensée. Pour qu'ils aillent plus loin et comprennent que tuer son voisin, c'est mal, il leur faudra sans doute une génération ! Ce qu'ils veulent aujourd'hui, c'est qu'on leur dise qu'ils ne seront pas jugés. C'est cela l'élément essentiel. Voilà pourquoi, concernant la menace qui pèse sur le régime, bien sûr, les tensions intérieures grandissent. Poutine est en difficulté. Les gens comprennent qu'il ne gagne pas, que les Ukrainiens frappent de plus en plus loin. Mais cela n'est pas suffisant pour mener à un changement de régime. L'important à comprendre, c'est qu'espérer un retour à un comportement normal de la Russie tant que Poutine est vivant est une erreur dramatiquement dangereuse. Parce que Poutine a déclenché quatre fois la guerre pour stabiliser sa situation politique : en Tchétchénie, en Géorgie, et deux fois en Ukraine. Cela signifie que quand cette

guerre se terminera, il aura à nouveau une situation intérieure personnelle extrêmement difficile. Les gens comprendront que la guerre n'avait aucun sens. Ils chercheront des coupables, et pour détourner le tir, il lui faudra à nouveau un ennemi extérieur. Si à ce moment, l'Europe n'est pas capable de montrer qu'elle peut se défendre, il y aura une nouvelle guerre.

Mais cette guerre avec l'Europe pourrait-elle commencer maintenant ? Aujourd'hui, l'Europe gêne la Russie car elle est en première ligne pour aider l'Ukraine.

C'est une histoire un peu différente. Ce que fait Poutine quand les patriotes Z menacent l'Europe de la guerre nucléaire, c'est une manière de forcer l'Europe à la paix, de la forcer à arrêter d'aider l'Ukraine. C'est un chantage. Il peut mener à l'action, mais des actions de type hybride. Et quand la guerre se terminera, on aura une nouvelle guerre froide, avec une continuation de ces actions hybrides. Ce qu'il faudra empêcher, c'est qu'il ne se lance dans une guerre chaude avec l'Europe quand ses positions internes s'affaibliront. Pour cela, l'Europe devra montrer sa force, en produisant des armements et en construisant une armée. Elle peut le faire avec des sacrifices sociaux relativement limités.

Ce sera un défi énorme, pour la France notamment. Je comprends, certains politiques en pâtiront, mais c'est possible. Quand j'en parle avec les Anglais, ils ouvrent de grands yeux terrifiés, et je comprends que je prononce des paroles indécentes. Mais l'Europe a besoin de ce changement. Si elle ne veut pas devenir une part du tiers-monde, elle doit se réorienter vers l'épargne et le secteur de la défense, ce qui sera plus profitable que de continuer à dépenser en dépenses courantes l'argent qu'elle n'a pas. L'Europe devrait aussi modifier l'esprit de l'enseignement civique dans les écoles, en expliquant aux enfants que leur terre mérite que l'on meure pour elle.

La défense européenne ne doit-elle pas aussi se penser en union avec l'Ukraine ?

Absolument. Il existe une armée ukrainienne avec une expérience du combat, dont les effectifs sont suffisants pour assurer la sécurité de l'Europe. L'idée d'en faire le noyau d'une armée européenne pourrait être une solution sérieuse au problème de manque de troupes de l'Europe.

Vous dites que les Russes ne veulent pas porter la responsabilité de la guerre, mais il le faudra bien au bout du compte. Si nous voulons que la Russie puisse devenir un État post-impérial, elle devra réparer.

Je suis d'accord avec vous. Mais il faudra le faire progressivement !

Quelles conditions l'Occident devra-t-il poser à un retour de la Russie en Europe ?

La condition première, c'est de ne pas miser sur un nouveau leader du pays. C'est là l'erreur occidentale. Car tout nouveau leader russe qui prendra le pouvoir, cherchera un ennemi extérieur. Et cet ennemi sera toujours soit l'Europe, soit l'Amérique. En Russie, sans ennemi extérieur, il n'y a pas de pouvoir. La seule manière de sortir de ce cercle vicieux, c'est de créer un système de contre-pouvoirs basé sur les régions, de mener la fédéralisation de la Russie, parce que les régions ont une tout autre logique. Elles n'ont pas besoin d'ennemi extérieur pour se légitimer.

Mais l'Occident ne pourra imposer la fédéralisation de la Russie.

Oui et non. Il ne peut inventer la régionalisation en Russie, mais peut influencer, à 15 %, ce qui n'est pas rien. Car quel que soit l'homme qui prendra le pouvoir, il lui faudra se créer une légitimité en améliorant la situation matérielle des gens. Et pour cela, le nouveau pouvoir aura besoin d'une levée des sanctions. C'est là que l'Occident peut demander : quelle est votre légitimité ? Et décider que cette légitimité doit venir des régions. Bref poser les termes du deal ; si vous ne donnez pas de pouvoir aux régions, vous n'avez pas de légitimité et on ne lève pas les sanctions. L'Occident essaiera-t-il de créer un système de contre-pouvoirs ou fera-t-il comme il l'a toujours fait en négociant un nouvel accord stratégique sur les armements que le nouveau leader russe signera puis qu'il pourra annuler dès qu'il se sera renforcé et aura à nouveau transformé l'Occident en ennemi ? Il faut faire exploser l'ancien paradigme politique. L'essentiel, en dehors des régions, sera la création d'une opposition réelle. Car sans elle, il n'y aura ni presse libre, ni justice, ni rien du tout... L'Europe peut et doit jouer un rôle. Mais le récit qu'elle essaie de promouvoir à travers la question de l'anticolonialisme ne nous aide pas. Son sujet favori est d'évoquer l'idée de priver la Russie de morceaux de son territoire. Mais cela donnera quoi ? Une Russie qui sera remplie de gens qui haïront l'Occident ! Cela vous aidera-t-il ? Bien sûr que non ! Ce qu'il faut faire, c'est pousser à ce que les régions aient plus de pouvoir à l'intérieur de la Russie, afin qu'elles neutralisent la logique de l'ennemi extérieur. S'armer et mener la Russie après Poutine à la fédéralisation. Voilà quel doit être le plan à long terme de l'Europe, pour les dix prochaines années. ■



Violences après la victoire du PSG : « L'exemplarité de la peine n'est pas l'ennemie de l'État de droit »

➤ Lire aussi PAGE 11



ALEXANDRE STOBINSKY

Lorsque des individus interpellés à la suite de violences aggravées ou de dégradations sont condamnés à une peine de sursis simple, beaucoup de Français ont le sentiment que quelque chose ne fonctionne plus. Ce sentiment mérite d'être entendu, estime le magistrat*.

Les violences qui ont suivi la victoire du PSG en Ligue des champions ont choqué les Français. Une nouvelle fois, et comme l'année dernière, une fête qui devait être populaire s'est transformée en émeutes urbaines. Des commerces ont été pillés, des véhicules incendiés, des policiers attaqués, des biens publics dégradés.

Mais ce qui frappe l'opinion publique depuis plusieurs années n'est pas seulement la violence des faits. C'est également le décalage perçu entre la gravité des comportements observés et certaines sanctions prononcées. Lorsque des individus interpellés à la suite de violences aggravées ou de dégradations sortent de l'audience avec une peine de sursis simple au motif principal qu'ils étaient jusque-là inconnus de la justice, beaucoup de Français ont le sentiment que quelque chose ne fonctionne plus. Ce sentiment mérite d'être entendu, car il évoque l'affaiblissement de la fonction dissuasive de la peine.

Depuis plusieurs décennies, une idée étrange s'est progressivement imposée dans le débat public. Évoquer l'exemplarité de la sanction serait devenu suspect. Éric Dupond-Moretti a ainsi souvent prononcé cette phrase comme un axiome : « On ne rend pas la justice au pied du mur de l'exemple. » C'est faire fi de toute la pensée des humanistes pénaux, au premier rang desquels le philosophe anglais Jeremy Bentham (1748-1832), auteur de la *Théorie des peines et des récompenses* en 1811. Bentham fait de la prévention de la récidive un des deux objectifs de la peine. Il distingue la prévention particulière qui s'adresse au délinquant, et la prévention générale, qui s'applique à tous les membres de la communauté sans exception. Il écrit : « La prévention générale s'opère par le prononcé de la peine, et par son application, qui, selon l'expression commune et juste, sert d'exemple (souligné par Bentham) : la peine soufferte par le délinquant offre à chacun un exemple de ce qu'il aurait à souffrir, en se rendant coupable du même délit. »

Ainsi, Bentham souhaite « ôter l'audace » à « tout individu qui peut avoir les mêmes motifs et les mêmes facilités à commettre un délit pareil » et ce, par « intimidation ou terreur de la loi ». Cesare Beccaria (1738-1794), fondateur du droit pénal moderne, ne dit pas autre chose dans *Des délits et des peines* : « La crainte des lois est salutaire ». Et c'est parce qu'une sanction a aussi valeur d'exemple que les décisions

pénales sont rendues publiquement. Cette vertu de l'exemple de la peine a certes trouvé des limites. La peine de mort n'a ainsi jamais empêché les faits divers de crimes de sang. Mais quand des délits deviennent des faits de société, comme le sont désormais les émeutes urbaines, la dissuasion par la peine est évidemment un outil de prévention.

Les violences urbaines commises à l'occasion de grands rassemblements sportifs ne sont plus des accidents. Elles sont devenues prévisibles. Chacun sait désormais que certaines célébrations seront accompagnées de pillages, de destructions et d'affrontements. Les auteurs eux-mêmes savent qu'ils profitent de l'effet de groupe, de l'anonymat de la foule et d'un sentiment d'impunité renforcé par le nombre. Dans ces circonstances, la réponse pénale ne concerne pas seulement l'auteur poursuivi. Elle possède une dimension collective car les infractions sont en réalité elles-mêmes collectives - attroupement armé, circonstance aggravante de réunion.

Les Français n'attendent pas une justice plus dure par goût de la sévérité. Ils attendent une justice cohérente. Ils veulent savoir que la loi conserve sa force normative. Ils veulent savoir que la République est capable de se faire respecter

Invoquer l'individualisation de la peine est alors intellectuellement bien insatisfaisant. Certes, elle constitue un principe fondamental à valeur constitutionnelle. Nul ne songe à la remettre en cause, même si l'on doit s'interroger sur la place qu'elle a prise depuis plusieurs années au détriment de la gravité des faits et d'un droit naturel et imprescriptible de l'homme qu'est le droit à la sûreté. Mais l'individualisation n'a jamais signifié l'effacement de la sanction et des objectifs fixés par le code pénal lui-même : protéger la société et prévenir la commission de nouvelles infractions.

Or quelle leçon est tirée lorsque des violences commises sous les yeux du pays tout entier sont sanctionnées par des peines que beaucoup perçoivent comme purement symboliques ? Il ne s'agit pas de réclamer une justice de vengeance. La vengeance appartient

aux fous. La justice appartient à l'État de droit. Mais l'État de droit n'est pas seulement le protecteur des droits du prévenu. Il est également le protecteur des victimes, des honnêtes citoyens et de ce que notre droit appelle « la paix publique ».

Cette notion mérite d'être rappelée. Le code pénal ne parle pas de manière abstraite d'un ordre désincarné. Il protège la paix publique, c'est-à-dire les conditions élémentaires qui permettent aux citoyens de vivre ensemble sans craindre la violence, l'intimidation ou le désordre permanent. La paix publique est la condition de la paix civile. Lorsqu'un commerçant ferme sa boutique plus tôt par peur des casseurs, lorsqu'un riverain n'ose plus sortir, lorsqu'une famille découvre au matin son véhicule incendié, ce n'est pas seulement un dommage matériel qui est causé. C'est un fragment de cette paix publique qui disparaît.

À force de concentrer notre regard sur la situation individuelle du prévenu - et le casier judiciaire vierge ne peut être un blanc-seing pour commettre un délit -, nous finissons parfois par oublier la société elle-même. Or la justice n'est pas rendue au nom du prévenu. Elle est rendue au nom du peuple français.

L'exemplarité de la peine n'est donc ni un slogan politique ni une tentative autoritaire. Elle est l'une des conditions de la crédibilité de la règle commune. Elle protège les libertés parce qu'elle protège l'ordre qui les rend possibles. Une République qui ne sanctionne plus avec suffisamment de lisibilité finit par encourager ceux qui la défient et décourager ceux qui la respectent. Les Français n'attendent pas une justice plus dure par goût de la sévérité. Ils attendent une justice cohérente. Ils veulent savoir que la loi conserve sa force normative. Ils veulent savoir que la République est capable de se faire respecter.

Cette exigence n'est ni populiste ni excessive. Elle constitue l'une des conditions les plus élémentaires de la confiance dans les institutions et, au fond, de la survie même du pacte républicain. Bentham, encore : « La peine, moyen vil en lui-même, qui répugne à tous les sentiments généreux, s'élève au premier rang des services publics lorsqu'on l'envisage non comme un acte de colère ou de vengeance contre un coupable ou un infortuné qui cède à des penchants funestes, mais comme un sacrifice indispensable pour le salut commun. »

* Alexandre Stobinsky est magistrat au tribunal judiciaire de Versailles.

Le naufrage de l'enseignement scientifique et technique compromet l'avenir de la France

S'il fallait une preuve supplémentaire de la chute libre du niveau scolaire des jeunes Français, une note publiée fin avril par la Direction de l'évaluation du ministère de l'Éducation nationale est venue la fournir. Elle établit que les résultats en sciences - physique-chimie, SVT et technologie - des élèves de troisième n'ont cessé de se dégrader depuis 2013. Ces chiffres s'ajoutent aux constats alarmants en mathématiques issus des évaluations nationales, qui montrent qu'un collégien sur deux ne maîtrise pas les automatismes élémentaires. L'étude Pisa révèle, pour sa part, qu'en vingt ans, le niveau en mathématiques des élèves de 15 ans a chuté de l'équivalent d'une année scolaire. Quant à TIMSS, elle classe les élèves français de CMI derniers de l'Union européenne et, à l'échelle mondiale, derrière l'Azerbaïdjan et l'Albanie.

Bien sûr, des personnalités de tous horizons ont déjà alerté sur un sujet d'une gravité singulière dans un pays qui, jadis, tirait orgueil de voir la foule se presser au Panthéon pour contempler le pendule de Foucault démontrer la rotation de la Terre, tandis que la presse en faisait un événement national. Des professeurs, des essayistes et des responsables politiques - avant d'arriver au pouvoir ou après l'avoir quitté - ont sonné le tocsin. Des mathématiciens ont fait part de leur inquiétude, et l'ont parfois payé cher, à l'image du médaillé Fields Laurent Lafforgue, contraint de démissionner du Haut Conseil de l'éducation pour avoir dénoncé les responsabilités de la « Nomenklatura de l'Éducation nationale ». De grands capitaines d'industrie sont montés au créneau : Louis Gallois, Patrice Caine, ainsi que le directeur général de Safran, Olivier Andriès. Ces avertissements sont restés sans effet, si bien que la « crise de l'école », que notre classe dirigeante regarde avec indifférence, voire complaisance, s'est poursuivie à bas bruit, à la faveur d'un processus protéiforme : recul de l'exigence intellectuelle et de l'idéal méritocratique ; affaiblissement d'un corps social où l'amour des sciences a presque disparu ; pédagogies contestables et réformes délétères ; mépris de la technocratie ministérielle pour le corps enseignant ; mais aussi niveau insuffisant en mathématiques et en sciences d'une partie de celui-ci, la formation initiale n'en garantissant plus toujours la maîtrise et la formation continue ne parvenant pas à com-

bler des lacunes qui conduisent certains instituteurs à les enseigner avec appréhension.

Une évidence s'impose : le naufrage de l'enseignement scientifique et technique compromet l'avenir de la nation en tout domaine. Du point de vue, d'abord, de notre indispensable réindustrialisation, qui suppose que l'on forme davantage d'ouvriers qualifiés, de techniciens et d'ingénieurs - 100 000 de plus par an d'ici à 2035 selon l'Institut Montaigne - et que l'entrée sur le marché du travail soit plus précoce, ne serait-ce que pour augmenter le taux d'emploi des moins de 25 ans, inférieur de 20 % à celui de l'Allemagne. Du point de vue, ensuite, de la place future de la France dans la compétition internationale. Du rapport « Science : the Endless Frontier » publié en 1944 par Vannevar Bush aux travaux des économistes Eric Hanushek et Ludger Woessmann - selon lesquels 25 points supplémentaires à Pisa en mathématiques représenteraient, à l'horizon 2100, 30 % de PIB en plus -, tout montre que la prospérité, la productivité et l'innovation d'une nation dépendent de la qualité de son système éducatif. Faut-il rappeler, enfin, l'importance des sciences et des mathématiques dans la formation de l'esprit critique et le développement de l'autonomie du jugement, socle sur lequel repose notre conception de la citoyenneté et de la souveraineté populaire ?

Aussi sombre que soit ce diagnostic, rien ne justifie de céder à la résignation. Des solutions existent pour réindustrialiser le pays, relever le défi écologique et orienter efficacement les jeunes vers des métiers plus conformes à leurs talents et aspirations que ceux auxquels peuvent conduire de longues études généralistes. Elles supposent néanmoins un virage à 180 degrés. C'est d'abord l'image sociale dégradée des sciences qu'il faut restaurer afin d'en faire connaître la richesse et de susciter des vocations, en s'inspirant par exemple des ressources proposées et des actions menées dans les écoles par des initiatives comme MathADat ou « La main à la pâte », redécouverte merveilleuse de la leçon de choses. Comme le défend de longue date la Fondation Res Publica, l'Éducation nationale doit en outre renouer avec l'esprit des écoles normales d'instituteurs, où les savoirs disciplinaires occupaient une place centrale dans la formation des maîtres et où les scientifiques considéraient comme un devoir d'être impliqués, ce que nous rappelle le *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson.

Dans le secondaire, il faut fléchir davantage les jeunes Français vers les filières qui permettent de faire et d'agir sur le monde. Cela implique de revenir sur le dogme du collège unique au profit d'un collège modulaire, permettant à ceux qui le souhaitent une pré-orientation plus précoce vers la voie technique et l'apprentissage. La Suisse et l'Allemagne offrent à cet égard un modèle. Qu'attendons-nous, en outre, pour refaire de la recherche une priorité nationale, du point de vue des investissements consentis comme de son articulation avec les logiques productives, et pour repenser en profondeur l'enseignement supérieur, où 36 % des étudiants obtiennent leur licence en trois ans, contre 69 % au Royaume-Uni ? Puisque, comme le disait Georges Pompidou, « si l'université n'organise pas la sélection, la vie s'en chargera », une telle réforme exige une sélection plus rigoureuse à l'entrée, afin d'enrayer l'explosion des inscriptions et la dévaluation des diplômes - rupture qui gagnerait à aller de pair avec la création d'un « chèque formation », utilisable tout au long du parcours professionnel, pour (re)venir à l'université, actualiser ses compétences ou aider à se reconverter. Elle suppose aussi un rééquilibrage des effectifs au profit des filières scientifiques, au détriment des sciences humaines saturées, où le risque de chômage à l'issue des études est deux fois plus élevé - paradoxe accablant pour le pays européen où le chômage des jeunes a justement le plus progressé l'an dernier.

Une telle feuille de route, non exhaustive, dessine, au-delà des demi-mesures palliatives, une refondation d'ensemble de notre système éducatif. Le chantier est immense. Il exige, face aux résistances politiques, administratives, syndicales et culturelles que l'on devine aisément, de la volonté, de la méthode et un cap clair, soit précisément ce qui fait défaut depuis des décennies. Mais c'est à ce prix que l'on pourra mettre fin à l'effondrement de l'enseignement scientifique et technique et relever les défis du XXI^e siècle. Faute de quoi, le déclassement de la France se poursuivra et nous ne serons plus que les spectateurs d'un avenir qui s'écrira sans nous. ■

* Yves Bréchet est physicien et membre de l'Académie des sciences.

** Joachim Le Floch-Imad est directeur de la Fondation Res Publica et auteur de « Main basse sur l'Éducation nationale » (Éditions du Cerf, 272 p., 20,90 €).



YVES BRÉCHET ET JOACHIM LE FLOCH-IMAD

La chute du niveau des élèves français en sciences et en mathématiques, et la désaffection pour ces matières, ne sera pas sans conséquences sur notre capacité à former des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers qualifiés, alertent le physicien* et le directeur de la Fondation Res Publica**.

Stellantis veut maintenir et développer l'activité et les emplois associés en France, sans fermer d'usine



FABIEN CLAIREFOND

ANTONIO FILOSA

Alors que le constructeur automobile, qui regroupe notamment Peugeot, Fiat et Citroën, vient d'annoncer un plan stratégique pour cinq ans prévoyant un investissement de plus de 1 milliard d'euros en France, le directeur général de Stellantis détaille les contours de ce projet et réaffirme l'ambition du groupe automobile.

Stellantis a connu de nombreux changements ces derniers mois. Sur le plan interne, j'ai été nommé directeur général il y a tout juste un an, et nous avons régionalisé notre organisation, rapprochant ainsi nos décisions des clients que nous servons. Sur le plan externe, la fragmentation du monde et des politiques publiques a exigé de notre part une forte capacité d'adaptation.

C'est dans ce contexte que nos équipes ont construit, ensemble, notre nouveau plan stratégique, FaSTLANe 2030, présenté le 21 mai. Avec clairvoyance et détermination. Celui-ci est ancré dans une conviction simple et profonde : Stellantis a des caractéristiques uniques qu'elle peut mettre au service de ses clients. Quelles sont-elles ?

D'abord, Stellantis combine la puissance d'une entreprise de taille mondiale avec la connaissance fine, historique, de nos marchés et de nos communautés. « Force mondiale, fierté locale », c'est une des valeurs phares de notre culture.

Ensuite, notre bien le plus précieux, après celui de nos collaborateurs, ce sont nos marques et le lien émotionnel profond qui les unit à nos clients et à nos réseaux partenaires.

Et la France dans tout cela ? Simplement dit, avec ses atouts particuliers, elle est centrale dans la stratégie à long terme de Stellantis.

Savez-vous que Stellantis réunit en France tous les métiers de l'automobile d'aujourd'hui et de demain ? La recherche et développement, le design, la forge, la fonderie, la fabrication de moteurs, l'assemblage, les batteries électriques avec ACC, l'électronique, sont autant d'expertises présentes parmi nos équipes pour produire des véhicules en France, précisément, en s'appuyant sur 12 usines réparties dans 7 des 13 régions françaises.

Pour Stellantis, l'implantation dans les territoires passe aussi par un réseau de plus de 40 partenariats académiques. Cela crée une capacité unique à transformer la recherche en solutions industrielles concrètes pour répondre aux grands défis de la mobilité automobile.

Enfin, les marques françaises figurent parmi les plus emblématiques de l'entreprise : Peugeot qui depuis plus de 130 ans nous offre plaisir de conduire, élégance et design ingénieux ; Citroën qui, de ses origines à aujourd'hui, fait preuve d'audace et de créativité avec l'objectif de démocratiser l'automobile ; et DS qui conjugue technologie et raffinement.

Stellantis combine la puissance d'une entreprise de taille mondiale avec la connaissance fine, historique, de nos marchés et de nos communautés. « Force mondiale, fierté locale », c'est une des valeurs phares de notre culture

FaSTLANe 2030 s'appuie sur toutes ces forces. C'est un plan ambitieux pour la France et qui la fait rayonner plus encore dans le monde.

Les investissements de plus de 1 milliard d'euros que j'ai annoncés ce mardi 2 juin à Mulhouse, en présence du ministre de l'Économie et des Finances, Roland Lescure, et du ministre délégué à l'Industrie, Sébastien Martin, sont l'illustration parfaite de notre plan pour la France. Avec ces investissements, nos ingénieurs français vont contribuer largement à développer notre nouvelle plateforme modulaire STLA One. Elle sera produite à Mulhouse

et dans de nombreux sites de production Stellantis à l'étranger. Elle est la pièce maîtresse pour renforcer notre compétitivité et apporter à tous nos clients la mobilité abordable qu'ils méritent.

De plus, nous assurons à Mulhouse, à nos collaborateurs et à notre tissu local de fournisseurs, un avenir de long terme. Dans cette même logique, nous avons réinventé l'activité à Poissy et nous travaillons, avec notre partenaire chinois historique Dongfeng, à la pérennité de Rennes. Notre volonté, en responsabilité, est de maintenir et développer l'activité et les emplois associés en France, sans fermer d'usine, malgré un marché européen qui tâtonne.

Enfin, Peugeot, marque mondiale dont les volumes permettent d'absorber les investissements globaux de FaSTLANe 2030, part à l'offensive du cœur du marché européen, le segment C. Le lion est prêt à rugir plus fort encore ! Citroën, avec 7 lancements prévus sur 5 ans - dont le retour de l'iconique 2 Chevaux - profite des investissements déjà « assimilés » par les marques mondiales, pour mieux se distinguer avec sa forte personnalité. Enfin DS, qui lance cette année la DS N° 7, après avoir lancé la DS N° 8 l'an dernier, pourra se spécialiser sur sa clientèle plus exclusive.

Ne vous méprenez pas, notre plan FaSTLANe 2030 est ambitieux dans tous nos marchés : aux États-Unis, dont la rentabilité est la condition de la santé de notre entreprise, en Italie bien sûr, en Allemagne, en Amérique latine, au Moyen-Orient, pour ne citer que quelques exemples. Dans cet ensemble, la France joue son rôle à plein. Je suis fier de tous nos collaborateurs en France. De même, ils peuvent tous être fiers de l'avenir qu'ils vont construire ensemble - pour faire réussir Stellantis et faire rayonner la France. ■

Au Panthéon, Peter Sloterdijk rend hommage à Victor Hugo et à l'intelligence humaine



ANALYSE Martin Bernier

A 18h30, le Panthéon déverse ses visiteurs sur la montagne Sainte-Geneviève. Le monument ferme ses portes, puis les ouvre une heure plus tard à une poignée d'initiés. Se pressent jeunes et moins jeunes : dans la petite foule un académicien, un écrivain, un artiste plasticien - Anselm Kiefer, auteur d'œuvres de commande qui trônent entre les colonnes. Ce mercredi, il est venu écouter le philosophe Peter Sloterdijk, allemand comme lui et familier de son art. L'événement, organisé par la revue *Le Grand Continent* et le Centre des monuments nationaux, s'inscrit dans un cycle qui propose à « une personnalité européenne d'évoquer un grand homme au Panthéon », résume Barbara Wollfer, administratrice générale du lieu. Après Marc Bloch sous la plume de Carlo Ginzburg et Jean-Jacques Rousseau loué par Lea Ypi, Peter Sloterdijk prononce ce soir-là un hommage à Victor Hugo. Un homme dont « le destin est étroitement lié au Panthéon », rappelle l'administratrice : sa mort le 22 mai 1885 a précipité le retour du monument à sa vocation républicaine, décidé par décret le 26 mai, en même temps que l'annonce du transfert de l'écrivain dans la nécropole.

Le 1^{er} juin 1885, ses funérailles furent un moment de ferveur populaire. « Lors de la mort d'un pape, il arrive que la foule crie "Santo subito !" ; à la mort de Victor Hugo, les Français ont crié "Grand homme tout de suite" », relève Sloterdijk, l'œil malicieux et la moustache en bataille. « L'événement a marqué les esprits au point que l'on connaît encore les noms des chevaux qui tirèrent son corbillard. » Érigé en statue dès son trépas, Hugo s'est imposé immédiatement comme une mythologie française. Il est toujours lu, cité, adapté au cinéma. Mais au Panthéon « sa courbe de vénération a fini dans les eaux d'un tourisme trivial, vidé de son contenu mental », observe le philosophe. Sa leçon apparaît comme un remède : l'espace d'une soirée, la voix d'Hugo résonne sous les hautes coupes pour cet exercice de « vénération » ; étrange rite de « religion civile ».

« Nous ne sommes pas dans un cimetière mais dans un répertoire d'idées, une bibliothèque », explicite

William Marx en introduction. Le professeur de littérature au Collège de France convoque le souvenir d'une étudiante - « retraitée, certes » - dont la tante avait assisté aux obsèques d'Hugo. Il ne finit pas de s'en étonner : seuls deux contacts humains le séparent du « grand homme ». Pour rendre hommage à Hugo, Sloterdijk a fait comme à son habitude : il a travaillé, beaucoup, et lu, autant. On trouve des traits rabelaisiens chez lui : pas ascète pour un sou, drôle, parfois grivois, le philosophe s'astreint à une discipline intellectuelle rigoureuse, à raison de cinq heures de lecture par jour. À 78 ans, ses livres additionnés cumulent « plusieurs dizaines de milliers de pages, auxquelles s'ajoute son journal quotidien tenu depuis 1972 », relève William Marx. « Comment trouver la force d'écrire tout cela, avant l'intelligence artificielle ? », interroge-t-il. Sloterdijk résume son énergie dans une maxime : « Le principe de la vie supérieure est l'entraînement assidu. »

Lors d'une interview réalisée en mars autour de son livre *de l'Europe* (Payot), il nous confiait travailler déjà à sa leçon. Il relisait Hugo, feuilletait ses éloges funèbres pour saisir « Ce qu'a fait le grand homme lui-même confronté à cet exercice ». Il relit l'hommage à Balzac dans lequel Hugo eut cette phrase : « Les grands hommes font leur propre piédestal ; l'avenir se charge de la statue. » Quand il honora Voltaire, à l'occasion du centenaire de sa mort en 1878, Hugo déclara : « Il était plus qu'un homme, il était un siècle ». Sloterdijk médite ces phrases qui sonnent grandiloquentes à des « lecteurs modernes ayant perdu l'habitude du pathos élevé ». Avec une pointe d'ironie, il note qu'Hugo s'autorisa cette phrase à l'endroit de Voltaire « car il se savait disposé à être le siècle suivant ». Celui qui, adolescent, se jurait d'être « Chateaubriand ou rien » a dépassé sa propre ambition.

Dans un français parfait, Sloterdijk ausculte cette mythologie. Celle d'un homme écœuré par Louis Napoléon Bonaparte à qui il reprocha de singer la grandeur et de rabaisser l'âme des Français. « L'ironie de soi-même est le commencement de la bassesse », écrit Hugo en 1852 dans son pamphlet contre « Napoléon le petit ». Depuis son exil de Guernesey, il s'attribue le rôle d'unique opposant à

l'empereur. « Hugo s'assigne la fonction politique de gardien de majesté (...) dans un monde qui avait de plus en plus tendance à se jeter dans les bras de faux-monnayeurs », note Sloterdijk face à un public captif. Il cite le mot d'Hugo dans *L'Homme qui rit* : « Je serai le Verbe du peuple. » Quelques années plus tôt, il avait montré avec *Les Misérables* que l'on pouvait « rendre le malheur des petites gens compatible avec la tragédie » et dénoncé un monde divisé « entre les satisfaits et les misérables ».

Hugo fut ultraroyaliste dans sa jeunesse. Mais il justifia son passage au républicanisme avec son sens de l'emphase : « Mauvais éloge d'un homme que de dire : son opinion politique n'a pas varié depuis quarante ans. C'est dire que pour lui il n'y a eu ni expérience de chaque jour, ni réflexion ni repli de la pensée sur les faits. C'est louer une eau d'être stagnante, un arbre d'être mort ; c'est préférer l'huile à l'aigle. » Les remous actuels l'auraient sans doute replongé dans la bataille. « Peut-on oser le réveiller une minute de son immortalité pour l'interroger sur notre époque ? demande Sloterdijk à son audience. Peut-on lui demander quelle dose de déception il éprouve ? Quels germes de surprise seraient mêlés à sa consternation ? »

À la fin de la soirée, Gilles Gressani, directeur de la revue *Le Grand Continent*, s'installe à son tour à la table où était assis Sloterdijk. Il invite l'auditoire à comparer cette modeste table, recouverte d'une simple nappe noire, avec l'octogone installé ces jours-ci sur la pelouse de la Maison-Blanche : une arène qui prévoit d'accueillir un match de MMA (arts martiaux mixtes) pour l'anniversaire de Donald Trump. Entre l'affiche Sloterdijk-Hugo et le combat de lutte à Washington, « il y a une différence qu'on pourrait appeler l'Europe », note Gressani. Ici, on se réunit pour une sorte de « jeu clandestin tous les premiers mercredis de chaque mois ». Le prochain aura lieu le 1^{er} juillet avec Giuliano da Empoli. Après la leçon d'érudition généreuse de Peter Sloterdijk, le Panthéon se vide. En une heure, le philosophe a rappelé ce dont l'intelligence humaine était encore capable. Le ciel rose tombe sur la rue Soufflot ; mu par une emphase contagieuse, on se prend à croire que la vie de l'esprit a un avenir. ■

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95%)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Eric Trappier
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président
Eric Trappier
**Directeur général,
directeur de la publication**
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capèle (Économie),
Laurence de Charette
(pôle audiovisuel), Anne-Sophie
von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélle (International),

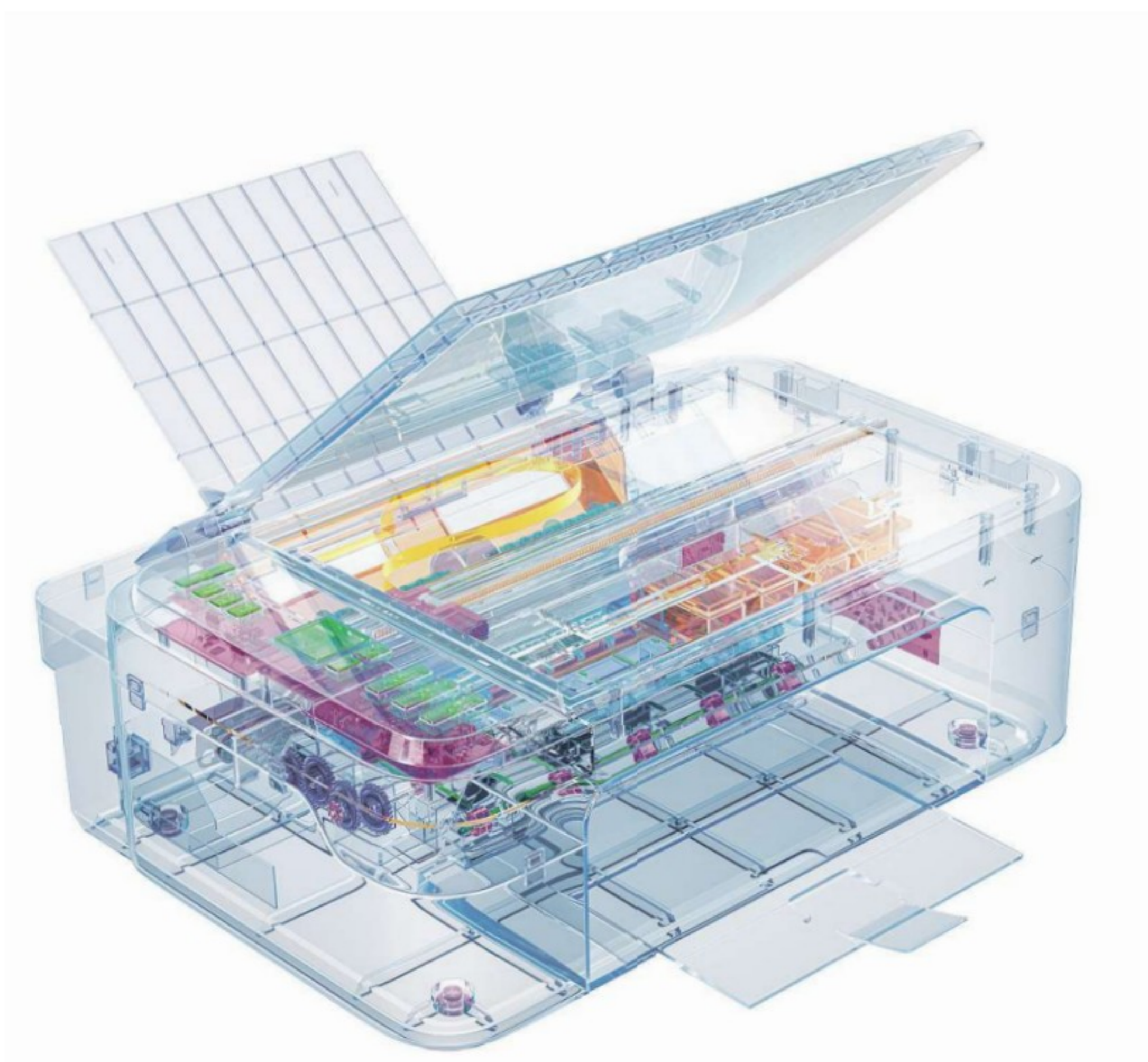
Anne Huet-Wuillème (Édition,
Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro
Littéraire), Yves Théard
(Enquêtes, Opérations spéciales,
Sports, Sciences, Culture,
Télévision).

Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h 30 à 18h ;
sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70 ou a.abo@client.lefigaro.fr
Gérez votre abonnement sur www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 439 €. Semaine : 385 €. Week-end Prestige : 464 €. Week-end : 329 €. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier LPM porteur de l'Écolabel européen sous le numéro FI/01/001. **Eutrophisation** : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.

Le journal se compose de :
Édition nationale
1^{er} cahier 22 pages
Cahier 2 Économie
8 pages
Cahier 3 Le Figaro
et vous 10 pages
Sur certaines éditions :
Supplément 4
Magazine 116 pages
Cahier TV 60 pages
Supplément 5 Madame
100 pages
Promo Portage
NETJETS
diffusion sur une partie
du territoire national



AU CŒUR DE CHAQUE PRODUIT, VOYONS DES MATIÈRES À RECYCLER.

À l'occasion de la **Journée Mondiale de l'Environnement le 5 juin**, rappelons-nous que les produits qui nous entourent sont les ressources du monde de demain. Grâce à notre outil technologique industriel de pointe, nous transformons chaque année plus de 19 millions de tonnes de déchets en matières premières recyclées, en énergies vertes ou en compost.

De la conception au recyclage, ensemble nous pouvons aller encore plus loin.



PAPREC

Recycler. Valoriser. Inventer

LE FIGARO économie



GUERRE DU GOLFE
COMMENT LES ARMATEURS GRECS DÉJOUENT LE BLOCUS DU DÉTROT D'ORMUZ **PAGE 25**

AUTOMOBILE
VERKOR, ACC... LES ESPOIRS DÉÇUS DES PIONNIERS DE LA BATTERIE FRANÇAISE **PAGE 27**



BEHAR ANTHONYSPUS/ABACA, F. BOUC/HONLE FIGARO, NICOLAS KOUTSOKOSTAS/INRPHOTO VIA AFP, SAMMAEL394/ISTOCK, ADOBE



PHILIPPE AGHION « La voix de la France en Europe est affaiblie par sa situation budgétaire »

L'école, l'innovation et l'emploi doivent être les priorités du pays en 2027, préconise le Nobel d'économie, qui milite pour des coalitions d'États volontaires dans l'UE. **PAGE 24**

Trump fait perdre 1 à 1,5 milliard aux aciéristes européens

Il y a un an, le président Donald Trump doublait les droits de douane sur les importations d'acier des États-Unis, qui passaient de 25 % à 50 %. Ce qui a eu des lourdes conséquences sur les producteurs européens. Les exportations d'acier européen aux États-Unis ont chuté de 34 %, selon les données d'Eurofer, l'organisation professionnelle euro-

péenne. Cela représente une chute de 1 million de tonnes, et une perte « qui peut être estimée entre 1 et 1,5 milliard d'euros » sur les douze derniers mois, a précisé Axel Eggert, le directeur général d'Eurofer. Les sidérurgistes déplorent l'absence de progrès dans les discussions entre l'Union européenne et Washington pour réduire cette

surtaxe, malgré les engagements figurant dans l'accord commercial de l'été dernier. « L'Union européenne a convenu avec les États-Unis l'année passée qu'on allait (...) trouver une solution concernant les produits sidérurgiques, de deux façons : des contingents d'importation sans droits de douane et une solution commune contre les surcapacités mondiales.

Mais depuis, rien n'a bougé », déplore Axel Eggert. Alors que l'Europe a tenu ses engagements, le Parlement européen s'appretant à voter définitivement la suppression des droits de douane appliqués dans l'Union sur les produits américains, l'acier reste la seule filière à subir des surtaxes aussi élevées sur le marché américain. **EMMANUEL EGLOFF**

> FOCUS LIBRAIRIES : LES FERMETURES DÉPASSENT LES OUVERTURES

C'est une première dans l'Hexagone. L'an passé, il y a eu plus de fermetures que d'ouvertures de librairies. 83 établissements ont ainsi été ouverts en 2025 contre 135 en 2024, selon les chiffres du Centre national du livre (CNL). Dans le même temps, 85 ont fermé, tandis que 57 autres ont fait l'objet d'une reprise. Deux des acteurs les plus importants de l'Hexagone, Gibert et le groupe Nosoli, propriétaire du Furet du Nord et de Decitre, ont ainsi été placés en redressement judiciaire au cours des derniers mois. « Après trois années exceptionnellement dynamiques entre 2021 et 2023, portées par l'élan post-crise sanitaire, puis un premier ralentissement observé en 2024, l'année 2025 confirme une inflexion du rythme des créations », indique le CNL qui publie son étude en amont des Rencontres nationales de la librairie. En forte hausse en 2023 et 2024, les fermetures de librairies se sont stabilisées l'an passé. Elles concernent surtout des structures créées au cours des dix dernières années. Le CNL met en avant « un contexte de tensions économiques et financières liées à l'augmentation continue des charges fixes des librairies conjuguée à un recul progressif des ventes en valeur et en volume, et à une baisse de 6 % des ventes sur le premier trimestre 2026 ». Quant aux ouvertures, 56 % d'entre elles ont eu lieu dans des communes de moins de 15 000 habitants, principalement en zones rurales, touristiques ou périurbaines. La France conserve le réseau de librairies indépendantes le plus dense au monde, avec environ 3 400 commerces. **K.L.**

le PLUS du FIGARO ÉCO

DÉFENSE
La France s'ouvre à des achats de matériels européens **PAGE 28**

LA SÉANCE

DU JEUDI 04 JUIN 2026

CAC 40	8244,29	+1,15%
DOW JONES	51624,12	+1,85%
ONCED'OR	3999,00 (3999,00)	
PÉTROLE (Brent)	95,040	(97,010)
EUROSTOXX 50	6094,21	+0,67%
FOOTSIE	10347,89	+0,15%
NASDAQ	30424,62	-0,48%
NIKKEI	67470,69	-1,36%

L'HISTOIRE

Javier Milei crée un statut de « société automatisée » sans humain

Le président argentin, Javier Milei, libertarien assumé, pousse toujours plus loin le curseur. Son credo est la dérégulation qu'il entend appliquer aussi à l'intelligence artificielle, dont il veut faire de l'Argentine un champion après avoir déjà largement favorisé l'essor des cryptomonnaies. « De même que la révolution industrielle nous a affranchis des contraintes de la force physique, l'IA nous libérera des contraintes du cerveau humain, propulsant la productivité au-delà de toute espérance », écrit-il dans une tribune au *Financial Times*, intitulée « L'Argentine invite l'IA à se libérer ». Pour ce faire, son gouvernement a soumis la semaine dernière un projet de loi au Congrès porté par le ministre de la Déréglementation, Federico Sturzenegger. Il comporte la proposition disruptive de changer le droit argentin

des sociétés, de créer une nouvelle structure juridique « automatisée » et... sans être humain ! « Il s'agit d'entités gérées par des agents d'intelligence artificielle ou des robots », précise Javier Milei. Des entreprises capables de fonctionner à l'aide d'algorithmes et de blockchain. Pas besoin de conseils d'administration ni d'assemblées générales d'actionnaires, les décisions seraient prises par des mécanismes automatisés. L'Argentine entend ainsi favoriser l'innovation et attirer les investissements dans ce secteur en pleine ébullition. Aidées aussi par « un environnement fiscal compétitif », appuie



le président, ces entreprises bénéficieront d'un faible taux d'imposition. Des experts juridiques n'ont pas manqué d'émettre de sérieuses réserves : vers qui se retourner en cas d'erreur ou de malversation ? ■ **ANNE CHEYVIALLE**

Factures insuffisamment détaillées, prix gonflés... Les garages épinglés

Tarifs incomplets, factures insuffisamment détaillées, prix gonflés... La Répression des fraudes a révélé jeudi que 40 % des 1 600 établissements réalisant l'entretien et la réparation de véhicules, contrôlés par ses services en 2024, ont présenté « des manquements » à leurs obligations. Ces constatations ont fait « l'objet de suites correctives et répressives », indique la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). La plupart des manquements constatés concernent un défaut d'information sur les prix ou des pratiques commerciales trompeuses. « De nombreux affichages de tarifs étaient incomplets ou illisibles pour le consommateur et les factures insuffisamment détaillées sur la nature et le prix des prestations réalisées », précise la Répression des fraudes. Elle pointe notamment « l'absence récurrente d'affichage des tarifs pour des prestations qui sont pourtant

systématiquement facturées au consommateur, tels que les frais de diagnostic, de gardiennage ou de main-d'œuvre ». Quant aux pratiques commerciales trompeuses, il s'agit souvent de « prix facturés au consommateur plus élevés que ceux annoncés ou la facturation de prestations qui n'ont pas été réalisées ». À la suite de ces contrôles, 220 procès-verbaux administratifs ou pénaux ont été dressés. Quelque 500 entreprises ont été visées par des injonctions de mise en conformité et plus de 580 autres ont reçu un avertissement. La part d'entreprises du secteur ayant fait l'objet de « suites correctives ou répressives » a augmenté de 10 points entre la précédente enquête de la DGCCRF, datant de 2022, et celle de 2024. Cela « peut traduire un meilleur ciblage », note la Répression des fraudes. Le coût moyen d'une réparation a augmenté de plus de 20 % entre 2019 et 2023. **J.G.**

Philippe Aghion : « La voix de la France est affaiblie en Europe par sa situation budgétaire »

Anne de Guigné

L'école, l'innovation et l'emploi doivent être les priorités du pays en 2027, selon le Prix Nobel d'économie.

Depuis son Nobel reçu en décembre dernier à Stockholm, Philippe Aghion a multiplié les conférences dans le monde. Alors que l'échéance présidentielle se rapproche, l'économiste qui conseilla Emmanuel Macron en 2017, garde aussi un œil attentif sur la scène politique française.

LE FIGARO. - La France aborde l'échéance de 2027 dans une situation économique très dégradée.

Quelle devrait être, selon vous, les priorités du prochain exécutif ?

PHILIPPE AGHION. - Avec mon équipe au Collège de France (Xavier Jaravel, Alexandra Roulet, Simon Bunel), nous voyons trois gros chantiers. D'abord, l'école : la baisse de la démographie crée un « dividende » qui pourrait être utilisé pour mettre en œuvre des politiques plus efficaces pour les élèves. Ensuite, la productivité et l'innovation : il ne faut pas rater le coche de l'intelligence artificielle. Cela suppose de former les actifs, d'équiper les PME, de sécuriser les data centers, et de passer d'une logique de crédit d'impôt recherche (CIR) à des aides beaucoup plus ciblées, comme France 2030 ou les Labex (Laboratoires d'excellence en recherche).

Enfin, l'emploi. La priorité est de revoir notre politique de réduction des cotisations employeurs au niveau du salaire minimum. Pour sortir des mécanismes de trappes à bas salaires, il faudra repenser l'indexation des cotisations patronales et concentrer les baisses sur les publics prioritaires, à commencer par les jeunes.

Sans oublier l'immense défi budgétaire...

La voix de la France est aujourd'hui affaiblie en Europe par sa situation budgétaire fragile. Pour retrouver de la crédibilité, il faut nous engager sur une trajectoire où la dépense publique croît moins vite que la richesse produite.

À court terme, il existe des marges de manœuvre : réduire les dotations aux collectivités locales, tout en les autorisant à lever un impôt adéquatement plafonné ; le non-remplacement de fonctionnaires - notamment locaux - partant à la retraite ; la mise à plat du système d'aide aux entreprises, en particulier le CIR (crédit impôt recherche) ; la chasse aux abus dans l'utilisation du dispositif Dutreuil ou des holdings patrimoniales. Enfin, limiter l'indexation des retraites les plus élevées rentre dans le champ des possibles.

À moyen terme, le redressement passera par une hausse du taux d'emploi des jeunes et des seniors. Pour cela, il faudra mieux cibler les allègements de cotisations patronales vers les jeunes, améliorer la formation professionnelle, et, bien sûr, reprendre la réforme des

retraites, sans doute en introduisant davantage de flexibilité.

Emmanuel Macron a tenté de renouer avec la politique industrielle.

Quel bilan en tirez-vous ?

La loi Pénicaud pour assouplir le marché du travail, la flat tax sur les revenus du capital, la réforme de la formation professionnelle : tout cela a stimulé la création de nouvelles entreprises et a permis de faire baisser le chômage. Il y a aussi eu des efforts indéniables sur l'intelligence artificielle et le programme d'investissement France 2030. D'après l'évaluation réalisée par mon laboratoire au Collège de France, les résultats sont plutôt satisfaisants : France 2030 a induit une hausse significative de l'emploi dans les entreprises bénéficiaires et des effets conséquents sur leurs dépenses de R&D et sur leur valeur ajoutée.

En revanche, la recherche fondamentale a été laissée de côté, et cette faiblesse fragilise toute la chaîne de l'innovation. La recherche est restée une variable

« Pour retrouver de la crédibilité, il faut nous engager sur une trajectoire où la dépense publique croît moins vite que la richesse produite »

d'ajustement, avec un budget, hors fonds fléchés vers les retraites, d'environ seulement 1,5 % du PIB contre 3 % en Allemagne.

La crise au Moyen-Orient remet au premier plan les questions de pouvoir d'achat en France.

La réponse du gouvernement vous semble-t-elle adaptée ?

Oui, c'est la voie du sérieux. Nous n'avons plus les moyens du « quoi qu'il en coûte ». Des aides généralisées auraient coûté autour de 20 milliards d'euros, ce n'est pas tenable. Cibler les plus vulnérables est aussi plus juste. Le premier ministre surfe avec habileté : il a eu raison de « stopper les horloges » sur les retraites, sinon nous n'aurions pas eu de budget, ce qui aurait coûté très cher au pays. Je crois qu'il a également raison de tenir tête au Medef sur le gel des allègements de cotisations patronales.

L'innovation est au cœur de vos travaux. Or aujourd'hui, c'est par l'innovation, ou plutôt par son absence, que l'Europe décroche dans le monde, n'est-ce pas ?

Oui, l'Europe n'a pas brillé par ses capacités d'innovation. Entre 1945 et la fin des années 1980, elle a rattrapé le produit intérieur brut (PIB) par tête américain, mais depuis elle décroche à nouveau. La croissance des Trente Glorieuses était avant tout une

croissance de rattrapage : nous avons reconstitué notre stock de capital, puis imité les innovations américaines découlant de la seconde révolution industrielle.

Il aurait fallu ensuite basculer vers une croissance fondée sur l'innovation de rupture. Nous avons collectivement échoué dans cette étape, au moment même où les États-Unis entraient, eux, dans la révolution des télécommunications. Les cinq entreprises les plus innovantes en Europe sont les mêmes qu'il y a vingt-cinq ans, alors qu'aux États-Unis, la roue a tourné. Nous sommes restés à un stade d'innovation incrémentale mid-tech, alors que les États-Unis et maintenant la Chine sont dans l'innovation de rupture high-tech. Et c'est d'autant plus frustrant que les innovations de ruptures américaines s'appuient largement sur de la recherche fondamentale faite en Europe.

Mario Draghi ne cesse d'appeler depuis deux ans l'Europe à un sursaut. Avez-vous le sentiment que les lignes ont réellement bougé depuis son rapport ?

Il y a eu quelques avancées sur la défense, l'assouplissement de la politique de concurrence ou encore l'union des marchés de capitaux. Mais nous sommes encore loin du compte. À vingt-sept, il est très difficile d'avancer, et cela tient au cœur même de la doctrine européenne. L'Union a été

conçue pour éviter que les pays ne se « tapent dessus », avec l'idée donc, très hayékienne (en référence à l'économiste libéral Friedrich Hayek) de limiter au maximum les marges de manœuvre des États membres.

C'est ainsi que dans le traité de Maastricht, qui limite le déficit budgétaire à 3 % du PIB, on traite sur le même plan les dépenses de fonctionnement (retraites...) et les dépenses d'investissement dans la croissance (éducation, recherche, innovation). Et au nom de la concurrence, on a souvent bridé l'innovation, on bride la politique industrielle en interdisant toute aide sectorielle d'État. L'Europe est un géant réglementaire et un nain budgétaire.

Pour se déployer pleinement, l'économie européenne aurait en effet besoin d'un marché unique intégré, d'un endettement commun, d'une politique budgétaire commune... Mais les peuples semblent ne pas souhaiter aller dans cette direction. Que faire ?

Ce qui fonctionnera, ce sont des coalitions de volontaires, afin d'échapper à cette logique où le moins-disant impose sa position aux 26 autres. On peut très bien imaginer des coopérations volontaires sur le financement de la recherche, ou pour financer des « Darpa » (du nom de l'agence du ministère américain de la Défense finançant l'innovation). ■



« Les cinq entreprises les plus innovantes en Europe sont les mêmes qu'il y a vingt-cinq ans, alors qu'aux États-Unis, la roue a tourné », confie Philippe Aghion, ici à la Toulouse School of Economics, en décembre 2022. FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Le gouvernement condamné à trouver de nouvelles économies

Julie Ruiz Perez

Le plan de sauvetage prend l'eau de toutes parts. Alors que le ministre des Comptes publics vient de présenter, ce mercredi, les détails de son plan d'économies de 6 milliards d'euros pour faire face au coût de la crise au Moyen-Orient, le gouvernement admet déjà que celui-ci ne permettra pas de maintenir à flot les finances publiques. « Est-ce que ce sera suffisant ? Probablement pas », a déclaré sans détour David Amiel devant les députés de la commission des finances. Bercy a ainsi déjà fait savoir que d'« éventuelles mesures de correction » seront annoncées d'ici à la fin du mois, à l'issue d'un nouveau comité d'alerte des finances publiques.

En effet, selon plusieurs experts des comptes publics, le plan actuellement

sur la table est loin d'être à la hauteur de l'enjeu. En tout état de cause, il ne permettrait pas d'atteindre la cible de déficit public fixée par le gouvernement pour cette année. « L'objectif de 5 % du PIB va être compliqué à tenir. Plus les semaines passent, plus il s'éloigne, malgré un gouvernement qui essaie tant bien que mal d'éviter le dérapage », résume Anthony Morlet-Lavidalie, économiste à l'institut Rexecode.

Pour Philippe Juvin, rapporteur général (LR) du budget à l'Assemblée nationale, cette modeste réduction du déficit (elle correspondrait à une baisse de 0,1 point par rapport à l'an dernier) est encore atteignable, mais au prix d'un nouvel effort budgétaire conséquent. « Quand le gouvernement a annoncé son plan en avril, je disais déjà qu'il fallait 8 milliards d'économies. Aujourd'hui, avec les conséquences de la crise qui s'enracine, je dis qu'il faudrait plutôt 10 milliards de baisse de dépenses

au total. » Certains experts vont jusqu'à chiffrer les efforts à 12 milliards d'euros... voire davantage si la situation continuait de se dégrader.

Par ailleurs, des dépenses mises en place pour faire face à la crise au Moyen-Orient, comme la fameuse aide « grands rouleurs », répondent à un système de guichet, c'est-à-dire qu'il n'est pas plafonné. Difficile, dès lors, d'estimer le coût pour l'État de ce type

« L'objectif de 5 % du PIB va être compliqué à tenir. Plus les semaines passent, plus il s'éloigne, malgré un gouvernement qui essaie tant bien que mal d'éviter le dérapage »

Anthony Morlet-Lavidalie
Économiste à l'institut Rexecode

d'aide. Le montant actuellement retenu pourrait ainsi être dépassé.

En clair, s'il veut tenter de tenir ses engagements budgétaires, le gouvernement pourrait devoir annoncer un nouveau plan d'économies d'ampleur comparable à celui qu'il vient d'élaborer après des semaines d'arbitrages.

Si la finalisation de ce premier plan de coupes a été aussi laborieuse, c'est parce qu'il ne s'attaquait pas de front à des économies structurelles qui auraient pu être inflammables. Et après des années de tailles dans les enveloppes des ministères (au fil des plans d'économies et des projets de loi de finances successifs), Bercy a eu du mal à trouver encore de la matière à raboter dans le budget de l'État. D'ailleurs, selon Jean-François Husson, rapporteur général du budget au Sénat, les 6 milliards d'euros promis « ne correspondent finalement pas à du freinage de la dépense ». Sur le budget de l'État, une part importante des coupes

sont en réalité des reports d'investissement plutôt que de véritables mesures « d'économie » documentées. « Certains estiment, à Bercy, que l'État est à l'os et que les prochaines mesures devraient porter davantage sur la Sécurité sociale », glisse un initié.

Dans la conjoncture actuelle, cette voie paraît étroite. D'ailleurs, jusqu'à présent, les « économies » sur la sphère sociale se sont limitées à un gel du barème des allègements de charges, c'est-à-dire une augmentation de recettes plutôt qu'une baisse de dépenses. Quoi qu'il en soit, le gouvernement va devoir, dans les prochains mois, trouver des solutions s'il veut éviter un dérapage historique du déficit. La Commission européenne a prévenu qu'en l'absence de nouvelles coupes, le déficit public français pourrait remonter à 5,7 % en 2027, année de l'élection présidentielle en France, soit le niveau le plus élevé de toute la zone euro. ■

Comment les armateurs grecs déjouent le blocage d'Ormuz

Alexia Kefalas Athènes

À Posidonia, le plus grand salon maritime mondial, ils négocient de juteux contrats.

Quand Posidonia ouvre ses portes tous les deux ans, il transforme Athènes en capitale planétaire de la marine marchande. Cette année, le plus grand salon maritime du monde bat tous les records de fréquentation : 2227 exposants venus de 83 pays, 24 pavillons nationaux et plus de 40 000 visiteurs attendus. Une concentration unique pour armateurs, courtiers, banquiers d'affaires et assureurs maritimes. La journée, on négocie des contrats à plusieurs centaines de millions de dollars ; le soir, on se retrouve dans les restaurants de la Riviera athénienne, les « rooftops », ou sur les yachts amarrés au Pirée. « À Posidonia, on réalise à quel point la Grèce est la première flotte mondiale », lance Nicolas Bornozi, organisateur des conférences Capital Link, qui arrive à réunir les armateurs les plus puissants autour d'une même table et sans langue de bois.

Mais au-delà des réceptions, cocktails et concerts grandioses, une réalité demeure : une partie du commerce mondial se décide ici. Et pour cette édition, un seul sujet domine les conversations entre brokers londoniens, traders genevois, banquiers d'affaires internationaux et armateurs grecs : le détroit d'Ormuz. Ce passage maritime de quelques dizaines de kilomètres seulement voit transiter habituellement près d'un quart du commerce mondial de pétrole transporté par mer et environ 20 % des échanges de gaz naturel liquéfié (GNL). Depuis le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient et les tensions avec l'Iran, Ormuz est devenu le symbole de la fragilité énergétique mondiale. Les flux se sont brutalement contractés et plusieurs millions de barils par jour restent bloqués dans le Golfe.

Le business ne s'est pas arrêté pour les armateurs grecs. Bien au contraire. Ils ont conclu depuis fin février, début des hostilités, des contrats inédits. Comme Epaminondas Embiricos (société éponyme) sur le marché spot des pétroliers, pour un montant de 770 000 dollars par jour pour acheminer du pétrole en Inde. Le pétrolier *Pantanassa* de Minerva Marine, appartenant à l'armateur Andreas Martinos, a de son côté signé à un tarif journalier de 436 000 dollars pour le compte de la compagnie sud-coréenne GS Caltex Oil. Maria Angelicoussis, du groupe éponyme, a obtenu 635 000 dollars pour un accord avec la compagnie indienne Bahri Oil Transportation. Quant à George Prokopiou, fondateur de Dynacom Tankers Management Ltd, un seul de ses nombreux contrats est de 500 000 dollars par jour, pour fournir du pétrole à la Chine, sans compter les primes d'assurance supplémentaires liées aux risques de guerre. Aujourd'hui, selon Veron Nautical, la Grèce possède le plus important carnet de commandes de pétroliers au monde, avec une valeur totale de 39,89 milliards de dollars, contre 9,52 milliards pour la Chine qui arrive en deuxième position. Dynacom Tankers (George Prokopiou) domine le carnet de commandes international avec 36 navires en construction pour un montant total de 3,8 milliards de dollars.

S'ils attirent nombre de banques d'affaires et d'investisseurs européens, les armateurs grecs et leurs pratiques font rager en Europe. Après des semaines à être accusés de « pirates d'Ormuz » ou de « corsaires aux contrats en or », les armateurs grecs, ont profité de Posidonia et de la conférence Capital Link pour répondre ouvertement aux critiques. « La Grèce est habituée à faire sauter les blocs depuis l'Antiquité », se félicite sans

complexe George Prokopiou, fondateur de Dynacom Tankers Management Ltd. Avant de rappeler que les armateurs grecs avaient déjà profité des guerres napoléoniennes pour développer leurs activités. « La fermeture d'Ormuz est l'une des perturbations les plus graves de la chaîne énergétique mondiale depuis plusieurs décennies, avec les prix du pétrole qui ont bondi de 50 à 60 % et les prix asiatiques du GNL qui ont quasiment doublé. Pourtant, la catastrophe redoutée n'a pas eu lieu grâce à la mobilisation des réserves stratégiques et à la réorganisation rapide des flux énergétiques », commente Maria Angelicoussis, à la tête du premier groupe maritime privé grec.

« Ces armateurs ne font rien d'illégal ! », assène Nikos Vernicos, PDG du groupe éponyme, au Figaro. « Il faut distinguer l'armateur de l'affréteur que sont BP, Total ou Shell. Les armateurs grecs ne brisent aucune alliance ou embargo de l'ONU ou de l'Otan. Ici, Aramco, la société pétrolière saoudienne, doit évacuer le pétrole qui fuse, ce n'est pas un robinet que l'on peut fermer. Tous les armateurs grecs ont donc dépêché leurs navires sur zone pour transporter ce pétrole pour le compte des affréteurs. »

Les méthodes pour traverser le détroit d'Ormuz, en évitant les dangers, sont désormais connues. « La plupart donnent l'ordre aux capitaines d'éteindre l'AIS, le système de trackage maritime imposé aux navires », souligne Vernicos. D'autres, plus rares, font naviguer leurs bâtiments sous des pavillons considérés comme moins exposés aux tensions géopolitiques comme le pavillon chinois, Pékin entretenant des relations relativement stables avec Téhéran.

« Il faut distinguer l'armateur de l'affréteur que sont BP, Total ou Shell. Les armateurs grecs ne brisent aucune alliance ou embargo de l'ONU ou de l'Otan »

Nikos Vernicos
PDG du groupe maritime Vernicos

« Car ce ne sont pas les armateurs qui passent Ormuz. Ce sont les équipages », insiste George Prokopiou. « Depuis le début du conflit en Iran, il y a eu un ou deux morts avec l'explosion de navires, qui n'étaient pas grecs d'ailleurs. C'est beaucoup oui, mais c'est toujours moins que les accidents de la route au quotidien ! Les armateurs grecs peuvent donc continuer », persiste Nikos Vernicos.

Cette culture de l'adaptation n'a rien de nouveau pour les armateurs grecs. À Athènes, beaucoup rappellent que leur histoire s'est construite dans les crises. Une capacité unique selon Evangelos Marinakis, patron de Capital Maritime, qui voit dans ce conflit une opportunité de nouer des partenariats stratégiques durables entre États et armateurs. « L'énergie et sa sécurité sont plus importantes que jamais », dit-il. Selon lui, les propriétaires de pétroliers, de méthaniers et de navires GPL peuvent devenir des partenaires permanents des gouvernements confrontés à des crises géopolitiques.

La proximité, en Grèce, entre les armateurs et l'État n'est pas récente. La marine marchande constitue le premier pilier de l'économie nationale. Son impact direct et indirect représente près de 10 % du PIB grec, soit environ 15 milliards d'euros par an. Le secteur soutient quelque 200 000 emplois et a injecté plus de 150 milliards d'euros dans le pays depuis dix ans. Le modèle grec reste toutefois singulier.



Le pétrolier *Pantanassa* (ici, au premier plan, dans le port autonome du Pirée) de la compagnie hellène Minerva Marine a signé un accord avec la compagnie sud-coréenne GS Caltex Oil pour un tarif journalier de 436 000 dollars.

Les armateurs bénéficient d'un régime fiscal très favorable, fondé notamment sur la taxation au tonnage plutôt que sur les bénéfices. Régulièrement critiqué à Bruxelles, ce système est défendu par Athènes comme le prix à payer pour conserver sur son territoire

le centre de décision de la première flotte mondiale.

Entre deux réceptions, un spectacle de drones dans le ciel étoilé des nuits athéniennes et quelques gros contrats, une conviction domine à Posidonia : quelles que soient les tensions au

Moyen-Orient, les Grecs continueront à passer Ormuz, comme ils ont traversé les guerres, les embargos et les sanctions depuis deux siècles. Dans le monde de la marine marchande, on appelle cela le pragmatisme. Les armateurs grecs, eux, parlent de tradition. ■



CREDIT COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

L'ÉCOLOGIE N'EST PAS UNE PUNITION C'EST UN HORIZON QUI S'OUVRE




LUCIE BASCH
Cofondatrice de Too Good To Go, Climate House et poppins

Au Crédit Coopératif, nous sommes fiers d'accompagner Poppins qui réinvente les habitudes de consommation pour les rendre plus responsables. Grâce à leur application, chacun peut louer facilement les objets des voisins et des commerçants du quartier en toute confiance. Simple et intuitive, leur solution offre une seconde vie à des biens souvent oubliés. Le constat est là : chaque foyer français stocke en moyenne 2,5 tonnes d'objets*, dont près d'un tiers reste inutilisé. Poppins transforme ainsi ces ressources en bénéfices concrets pour la planète, pour les budgets et pour la vie de quartier. Tout ce qu'il faut est déjà là.

Notre engagement, c'est de les aider à accomplir leur. Jour après jour.

UN AVENIR. UNE BANQUE.

Devenez client



* Étude ADEME 2018 : <https://presse.ademe.fr/2018/09/consorsponsible-lademe-a-etude-la-face-cachee-des-objets.html>
DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE. Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable
RCS Nanterre 349 974 931 - APE 6492Z - N° de TVA intracommunautaire FR 06 349 974 931 - Intermédiaire en assurance (courtier, mandataire d'intermédiaire d'assurance, mandataire d'assurance) - ORIAS 07 005 463 - Siège social : 12, boulevard Pisaro - CS 10002 - 92024 Nanterre cedex
Téléphone : 01 47 24 85 00 - www.credit-cooperatif.coop - Crédit photo : Amandine Ramet - Typographie : Artus - Letatite - en0e

Chaque trimestre, le même constat revient : les effectifs du secteur public gonflent un peu plus. Au premier trimestre de cette année, 9 000 personnes ont été recrutées dans la fonction publique, alors que le secteur privé perdait près de 14 000 emplois. Dans le détail toutefois, parler d'une hausse du nombre de fonctionnaires relève d'une forme d'abus de langage. La hausse des effectifs est en réalité uniquement due au recrutement de contractuels, dont la proportion dans les rangs de la fonction publique ne cesse de croître.

Entre 2010 et 2023, le nombre d'agents sous contrat - et ne relevant donc pas du fameux statut de fonctionnaire - a bondi de 46% dans la fonction publique d'État, et de 25% dans la territoriale, constate ainsi la Cour des comptes, dans un rapport publié ce jeudi. Dans le même temps, le nombre de fonctionnaires y diminuait de 2%. Côté hôpital public, la cohorte des contractuels a augmenté de 39% alors que celle des fonctionnaires a baissé de 1,5%. L'année 2024 n'a pas fait mentir la tendance puisque face à une légère baisse de 0,1% des fonctionnaires, les contractuels ont, eux, crû de 2,6%. En tout, la part des agents sous contrat compte aujourd'hui pour pas loin d'un quart (23%) des emplois publics. Progressivement, les contractuels prennent de plus en plus de place dans tous les versants mais aussi dans tous les types d'emplois publics.

Dans un pays où les finances publiques sont en tension, le recours aux contractuels ne vient pas répondre à un objectif d'économies

Tels une marée qui déferle doucement sur la fonction publique, les mouvements d'entrées et de sorties concernent désormais majoritairement les personnels sous contrats (respectivement 77% et 52%), indique le rapport qui s'est penché sur les raisons profondes de ce changement. Dans un pays où les finances publiques sont en tension, le recours aux contractuels ne vient pas répondre à un objectif d'économies. S'ils sont en moyenne un peu moins bien rémunérés que leurs collègues titulaires (2140 euros de salaire moyen mensuel, contre 2714 euros), cette comparaison aurait « une valeur limitée en raison des différences de postes », indique la Cour.

La première explication est à aller chercher du côté du manque d'attractivité de la fonction publique. Les employeurs font part de leurs difficultés à trouver des bras pour remplir des

Fonction publique : l'afflux de contractuels mal géré par l'administration

Louise Darbon

La hausse des effectifs dans la fonction publique s'explique uniquement par le recours aux agents sous contrat.



Les agents sous contrat représentent aujourd'hui près d'un quart des personnes employées dans la fonction publique, et leur part continue de progresser. FREDERIC SCHEIBER/HANS LUCAS VIA AFP

rangs qui sont, par ailleurs, vieillissants. D'ici 2033, les magistrats financiers estiment que le nombre d'agents de plus de 60 ans bondira de 60%. Dans la fonction publique territoriale, par exemple, le premier motif

de recrutement d'un contractuel invoqué par les employeurs est l'absence d'un candidat titulaire sur les offres d'emplois. Au vieillissement s'ajoute un phénomène d'obsolescence des compétences, particulièrement

dans le domaine du numérique. Ce qui ne fait qu'augmenter le nombre d'emplois à pourvoir dans un pays où les concours de la fonction publique attirent de moins en moins de candidats. Ce changement de la structure

des emplois dans le public étant aussi le révélateur d'une évolution sociétale, notamment dans les aspirations d'une jeunesse que la garantie du statut de fonctionnaire et de la sécurité de l'emploi n'attire plus.

Face à ce mouvement à bas bruit, les sages de la rue Cambon regrettent qu'aucune doctrine n'ait émergé. D'autant que la tendance devrait se poursuivre. Sans prétendre détenir une boule de cristal, la Cour s'est prêtée à un exercice d'anticipation qui laisse entrevoir qu'au rythme actuel où vont les choses, les contractuels pourraient représenter un tiers des effectifs de la fonction publique d'ici 2033. Mais dans l'hypothèse d'une accélération - où les contractuels remplaceraient un quart des départs à la retraite des titulaires - ce qui n'est pas exclu, cette proportion pourrait atteindre 40%. voire 50% dans le cas « extrême » où les agents sous contrat remplaceraient trois quarts des départs à la retraite des fonctionnaires. Cela ne représenterait pas une économie énorme pour autant, puisque la baisse de la masse salariale entre 2026 et 2033 pourrait être de l'ordre de seulement 0,3% à 1,2%.

Les employeurs font part de leurs difficultés à trouver des bras pour remplir des rangs qui sont, par ailleurs, vieillissants

Le rapport souligne donc les « contraintes » et autres « rigidités » associées à ce qui est devenu un vrai mode de recrutement de la fonction publique par des administrations qui « sont contraintes d'appliquer des règles juridiques différentes à deux populations (...) au sein d'une même entité ». Les différences de régime étant à l'origine de tensions, que ce soit concernant les affectations - plus souples pour les contractuels -, les rémunérations - davantage encadrées chez les fonctionnaires - ou encore les carrières, les titulaires bénéficiant de davantage de promotions que les agents sous contrat.

Face à ce bouleversement mal anticipé, et dont la gestion laisse à désirer, les magistrats invitent l'administration à se saisir du sujet afin d'offrir plus de visibilité, aux employeurs comme aux agents. En assouplissant les modes de recrutement, c'est-à-dire en revoquant l'organisation des concours, mais également en valorisant les acquis d'expérience, en assouplissant les règles d'affectation ou encore en réfléchissant à la mise en place de conventions collectives par métiers ou filières, pour établir des règles communes aux fonctionnaires et aux contractuels. ■

Au Brésil, la semaine de travail de 40 heures divise

Eléonore Hughes Rio de Janeiro

Vent debout, le patronat dénonce une hausse du coût du travail, estimée annuellement entre 30 et 45 milliards d'euros

Déjà très fréquentées, les plages mythiques de Rio de Janeiro pourraient bientôt connaître une plus forte affluence encore. La Chambre des députés vient d'approuver un projet de réforme constitutionnelle qui prévoit de faire passer la durée légale du temps de travail de 44 à 40 heures par semaine, sans baisse de salaire. Mais surtout, chaque salarié pourra bénéficier de deux jours de repos hebdomadaires, contre un seul actuellement. La proposition, qui doit encore être votée au Sénat, enflamme les débats. Pour certains, il s'agit d'une mesure sociale et nécessaire qui arrive tardivement ; pour d'autres, notamment le patronat, la réduction du temps de travail ralentira l'économie et fera grimper les prix à cause de l'augmentation des coûts de production.

À l'origine, la proposition de réduction du temps de travail ne vient pas du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva et de son gouvernement, mais celui-ci l'a adoptée et l'a faite sienne. Et pour cause : la mesure est très populaire, surtout parmi ceux qui travaillent actuellement six jours par semaine. Environ 14,8 millions de personnes sont directement concernées, selon le

ministère du Travail. Pour l'ancien métallurgiste et syndicaliste qui briguera un quatrième mandat lors de l'élection présidentielle d'octobre, c'est une façon d'avancer sur un programme de justice sociale. Il s'agit d'une « conquête historique et civilisationnelle », soutient Lula.

Les personnes travaillant six jours par semaine sont en moyenne moins diplômées, plus souvent jeunes, noires ou métisses, et perçoivent des salaires nettement inférieurs à ceux des salariés travaillant 40 heures par semaine. Isabel, 44 ans, s'occupe d'une quincaillerie dans le centre de Rio. Lors de son jour de repos le dimanche, elle ne peut pas prendre rendez-vous chez le médecin ou à la banque. « Si jamais je sors, je me retrouve avec trop de choses à faire dans la maison », explique cette habitante de la zone nord de Rio, à une heure en transport en commun de sa quincaillerie. Leonardo Correa, 49 ans, a rencontré les mêmes difficultés lorsqu'il travaillait six jours par semaine comme responsable dans une salle de sport. « J'avais très peu de vie sociale. Le peu de temps que j'avais, c'était pour me reposer, je ne pouvais pas sortir », affirme cet administrateur qui, aujourd'hui, travaille dans la gestion de projets.

Du côté du patronat, la mesure alarme. Selon une étude de la Confédération nationale de l'industrie (CNI), la proposition de réduire la durée hebdomadaire du travail pourrait entraîner une hausse des coûts liés aux salariés du secteur formel comprise entre 178 et 267 milliards de reais (entre 30 et 45 milliards d'euros) par an. La CNI prévoit également une baisse de 0,7% du produit intérieur brut (PIB). « Ce n'est pas simplement un ajustement marginal ; c'est un changement aux effets systémiques très importants », affirme Alexandre Furlan, président du Conseil des relations du travail de la CNI. Selon lui, il faudrait d'abord que le

« Le Brésil n'est pas comme les pays européens, il n'existe pas de politiques publiques qui favorisent les petites entreprises. Il existe un risque très élevé de voir de nombreuses petites entreprises faire faillite »

Paulo Feldmann Professeur d'économie à l'université de São Paulo

Brésil avance en termes de productivité, et qu'il y ait des négociations entre les entreprises et les syndicats afin de prendre en compte les particularités des secteurs.

L'Institut de recherche économique appliquée (Ipea) - une fondation publique fédérale rattachée au gouvernement brésilien - table aussi sur une augmentation du coût moyen du travail salarié, de 7,8% dans le cas d'une semaine de 40 heures. Mais selon ce groupe, la plupart des secteurs productifs ont la capacité d'absorber les hausses des coûts de main-d'œuvre, même si certains segments nécessitent une attention particulière.

Un groupe est au centre des inquiétudes : les petites entreprises, qui comptent proportionnellement davantage de salariés travaillant plus de 40 heures par semaine et sont souvent moins en mesure de réduire la charge horaire. Environ 99% des entreprises brésiliennes sont micro ou petites, selon le Sebrae, une institution privée brésilienne à but non lucratif dont le rôle principal est de soutenir ces entreprises. Celles-ci regroupent environ 70% des salariés du secteur formel et représentent près de 27% du PIB national. « Le Brésil n'est pas comme

les pays européens, il n'existe pas de politiques publiques qui favorisent les petites entreprises », regrette Paulo Feldmann, professeur d'économie à l'université de São Paulo. Il existe un risque très élevé de voir de nombreuses petites entreprises faire faillite.

À la suite des négociations, le texte prévoit des mesures transitoires - à définir par une loi complémentaire - afin d'atténuer l'impact de la réforme sur les petites structures. Elle porterait sur le cas spécifique des microentreprises, 13 millions à l'échelle du pays, bénéficiant d'un système d'imposition simplifié mais qui ont un plafond de facturation. Une piste serait de leur permettre d'employer deux salariés au lieu d'un seul, comme l'impose actuellement la législation. Pour Carla Beni, professeur d'économie à la Fondation Getulio Vargas, si un magasin qui vend des gâteaux, par exemple, ne fonctionne que parce qu'une personne travaille six jours par semaine et gagne un salaire minimum, il y a un problème. « L'entreprise n'est pas rentable, et ne devrait peut-être pas exister », affirme-t-elle. Selon cette chercheuse, pas de doute, la réforme doit avoir lieu : travailler six jours par semaine est « inhumain. La vie devient le travail ». ■

ACC, Verkor.. Les espoirs déçus de la batterie franco-française

Valérie Collet

Les pionniers français de la batterie discutent avec des groupes chinois pour parvenir à monter en cadence et en qualité dans une activité dans laquelle ils n'ont pas d'expertise industrielle.

Baisse de tension dans la filière française des batteries électriques. Alors que les ventes de voitures électriques prennent du poids sur le marché automobile et représentent près d'un tiers des immatriculations en mai, les fabricants français de batteries éprouvent les plus grandes difficultés à livrer comme prévu leurs clients. Des clients qui sont également leurs actionnaires.

L'ambition française d'atteindre 100 à 120 GWh (gigawattheure) de production de batteries dans quatre giga-usines et de fournir 2 millions de batteries par an à l'horizon 2030, comme l'avaient espéré Emmanuel Macron et Bruno Le Maire (alors ministre de l'Économie) il y a trois ans, est hors de portée. Le gouvernement avait même imaginé que la France serait autonome en 2027 et pourrait exporter...

Pour l'heure, seules deux usines sont véritablement opérationnelles; plus précisément, elles sont encore en phase de montée en cadence. Il s'agit de celle d'Automotive Cell Company (ACC), l'entreprise conjointe de Stellantis, Total Energies et Mercedes-Benz et de celle du chinois AESC-Envision, installée à Douai à côté de l'usine de Renault entièrement consacrée à l'assemblage de voitures électriques. À elles deux, elles n'atteignent pas 3 GWh de cellules par an pour des batteries NMC (nickel, manganèse, cobalt), plus chères que les batteries LFP (lithium fer phosphate). Quant à la start-up Verkor, dont Renault est actionnaire, son usine de Dunkerque ouverte en décembre dernier n'entraîne en production qu'à l'automne prochain «avec 18 mois de retard», regrette Renault.

L'histoire avait pourtant commencé avec panache il y a trois ans. Inaugurée en grande pompe comme le symbole

d'une filière industrielle souveraine de la batterie, l'usine d'ACC à Billy-Berclau (Pas-de-Calais) était la première de ces nouvelles «gigafactories», ces usines géantes produisant les cellules assemblées pour fabriquer des «packs batteries». Les dirigeants et ministres français et allemands étaient là pour célébrer une alliance européenne dans une activité capitale à l'heure de la transition électrique. Bruno Le Maire déclarait à cette occasion qu'il s'agissait de «gagner la bataille sur les véhicules électriques pour le XXI^e siècle». L'État et les collectivités locales avaient apporté 800 millions d'euros pour donner naissance à ce projet.

Trois ans plus tard, ces nouvelles usines sont loin de crier victoire. Dans celle d'ACC proche de Douvrin, les 1200 ingénieurs et ouvriers tirent la langue. «Nous avons une grosse pression pour atteindre les volumes et les délais attendus par Stellantis», admet un dirigeant de l'entreprise. La cadence de production de cellules de batterie continue de s'améliorer. Nous avons atteint 1 GWh. Pas assez pour fournir Stellantis, unique client d'ACC, en quantité suffisante. ACC produit 10000 modules de batteries par mois destinés aux Peugeot 3008 et 5008 «long range» mais aussi à des modèles

DS, Lancia et Jeep. En février dernier, ACC fournissait juste assez pour équiper 1000 véhicules par mois. Résultat, les clients des modèles concernés doivent encore attendre des mois pour recevoir leur voiture. ACC a sollicité l'aide du fabricant de batteries chinois Eve Energy et de 120 experts pour améliorer la qualité de sa production. Même si le taux de «scrap» (le rebut lorsque le niveau de qualité est insuffisant) s'est réduit, l'équilibre financier n'est toujours pas atteint et ACC continue de brûler trop de cash.

« Nous avons une grosse pression pour atteindre les volumes et les délais attendus par Stellantis »

Un dirigeant de l'entreprise ACC

L'autre giga-usine française inaugurée à Dunkerque à la fin de l'année dernière est celle de Verkor, une start-up née à Grenoble en 2020. Mais son planning de production dérape. Renault, arrivé au capital de l'entreprise dès juillet 2021, s'est engagé d'emblée à acheter 12 GWh par an de batteries électriques. Cela devait théoriquement

représenter les trois quarts de la capacité de l'usine. Mais rien ne se passe comme prévu. Le Losange prévoyait d'équiper trois modèles (Scenic, Alpine 390 et FlexEvan) avec ces batteries «haut de gamme, avec une grande autonomie et une recharge rapide» développées en partenariat avec Renault. Après dix-huit mois de retard sur l'engagement initial, Renault a réclamé que son fournisseur «redresse sa trajectoire industrielle» et se dote «d'une gouvernance crédible». «Nous n'avons pas du tout l'intention de laisser tomber Verkor», assure toutefois le constructeur français qui a dû acheter au coréen LG les produits que Verkor aurait dû lui fabriquer.

Ces multiples difficultés ont conduit certains actionnaires, comme Stellantis ainsi que le gouvernement français, à envisager que les géants chinois de la batterie puissent venir au secours des Français et investir dans ces entreprises en apportant leur expertise. «Actuellement toutes les gigafactories discutent avec des groupes chinois. Il n'y a pas encore de projets concrets mais nous sommes ouverts à des investissements chinois qui amènent des emplois, des technologies et des savoir-faire», admet-on dans un ministère.

L'un de ces chinois est justement sur place à Douai. AESC était une entité de Nissan avant sa cession au chinois Envision. Il fait partie des pionniers de la batterie. AESC a ouvert sa première usine en Angleterre dès 2005 avant d'arriver en France. Mais malgré son savoir-faire, et ses 1250 ingénieurs et ouvriers, AESC cherche lui aussi à monter en cadence et à améliorer la qualité des cellules de batteries. «Actuellement, nous avons produit 1,5 GWh de cellules de batteries en un an avec quatre lignes de production et nous pensons atteindre 2 GWh d'ici à la fin de l'année, avec nos 6 lignes de production», explique Sébastien Rouaud, le directeur général d'AESC Envision en France et en Grande-Bretagne. Ses batteries équipent les R5, les R4. Il pourrait aussi fournir Renault en batteries LFP, moins onéreuses, si le Losange les lui commande. «Notre processus de production est flexible et le permettrait», ajoute le dirigeant français.

L'équipe présente en France a même proposé son aide à ACC et à Verkor. Tous ces fabricants de batteries, y compris Envision, montent des dossiers pour bénéficier des aides européennes destinées à soutenir les opérateurs européens de la batterie, dans le cadre du programme Battery Booster via des prêts à taux zéro. ■



Un salarié au centre de recherche et développement de Verkor, fabricant français de batteries pour véhicules électriques, à Grenoble, en décembre 2025.

PHOTOFRANÇOIS DU NORD/MAXAPP

APRR veut doubler son parc de points de recharge électrique

Emmanuel Eglhoff

L'opérateur autoroutier a sélectionné la société Allego pour équiper 36 aires avec des bornes de recharge ultrarapide.

En avril, les immatriculations de véhicules 100 % électriques se sont envolées de plus de 42 % pour dépasser les 40000 unités. Ce qui représente une part de marché de près de 24 % sur ce seul mois. Le conflit dans le golfe Persique et le blocage du détroit d'Ormuz semblent pousser les Français vers la voiture électrique. Cette envolée sur les véhicules neufs n'a, pour l'instant, qu'un impact modeste sur le parc roulant, qui reste à moins de 5 % de composé de modèles électriques.

Pour autant, la préoccupation monte sur les solutions de recharge sur la route des vacances cet été. Et, surtout, pour les étés suivants si la dynamique se maintient. Les opérateurs des bornes de recharge se préparent pour absorber ce surcroît d'activité. À fin avril, 194966 points de recharge étaient disponibles pour le public, ce qui représente une progression de 16 % sur un an. Ils sont majoritairement (88 %) de faible puissance (inférieure à 150 kW), ce qui est normal car, dans la plupart des cas, il s'agit de bornes de destina-

tion où l'automobiliste va laisser son véhicule plusieurs heures. Les points de recharge sur les autoroutes sont finalement peu nombreux (2 % du total), mais ils sont en très grande majorité de forte puissance. C'est le moment où il faut que la recharge soit rapide.

Les sociétés d'autoroutes accélèrent fortement le déploiement des bornes. APRR vient ainsi de choisir le néerlandais Allego pour déployer des bornes de recharge ultrarapide sur 36 aires de son réseau de plus de 2560 km d'autoroutes. «Aujourd'hui, le réseau APRR est équipé de stations de service électrique sur 100 % de ses aires de service», explique Véronique Tallon, directrice clientèle du groupe. Cela représente 8 à 10 points de charge par station, pour un total de 1000. Pourtant, on observe parfois des niveaux de saturation sur certaines aires.

D'où la volonté d'augmenter le maillage de son réseau. L'originalité de l'appel d'offres est qu'il concerne 31 aires de repos. «Sur le réseau autoroutier, il y a des aires de services, où on trouve les services marchands et les stations-service proposant du pétrole, et les

aires de repos, avec des places de parking et des sanitaires», détaille Véronique Tallon. Nous avons décidé d'installer des bornes de recharge sur ce type d'aires, ce qui va modifier la perception des utilisateurs. Du snacking et un distributeur automatique de café seront proposés, pour rendre l'attente plus agréable pendant la recharge.

Pour Allego, l'un des intérêts d'utiliser des aires de repos tient à la place disponible. Ce qui va permettre d'être ambitieux. La société néerlandaise est un «pure player» de la recharge, à côté des opérateurs historiques de stations-service, comme TotalEnergies, ou des constructeurs automobiles, le plus

célèbre étant Tesla. Créé en 2012, il est fortement présent dans quatre pays : les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et la France. Dans l'Hexagone, il dispose déjà d'un réseau de 5000 points de charge, dont une bonne part sous la marque Carrefour. «Ces points de charge sont répartis dans 370 stations aujourd'hui», précise Jean Gadrat, directeur marketing d'Allego. Et il y en aura 440 d'ici la fin de l'année.

Le contrat gagné avec APRR va permettre d'accélérer. «Nous signons un contrat d'une durée de 15 ans, qui représente un investissement de 100 millions d'euros, ce qui est considérable», indique Jean Gadrat. Un tiers de cette somme représente le coût des travaux destinés à apporter suffisamment d'électricité sur les aires. Et cette somme lui sera apportée par son actionnaire, le fonds spécialisé dans les infrastructures Meridiam.

L'installation des bornes va être phasée, selon leur niveau d'utilisation. Mais les ambitions sont importantes. «Nous devrions avoir rapidement 500 points de charge, pour un maximum de 1000 d'ici

2035», précise encore Jean Gadrat. Ce qui représente tout simplement un doublement du nombre total de points de charge pour APRR.

C'est clairement un vrai risque pris par Allego. «Nous faisons le pari d'une forte évolution du trafic électrique, avec une conversion du parc thermique vers l'électrique sur les dix prochaines années», indique le dirigeant de l'opérateur de recharge. La fin du moteur thermique en Europe a été amendée par les autorités européennes à la fin de l'année dernière. Elles visent tout de même 90 % de véhicules électriques neufs en 2035. Ce qui devrait être suffisant pour que les opérateurs de recharge s'y retrouvent financièrement.

La décision prise par APRR d'équiper ses aires de repos de bornes de recharge n'est pas isolée dans le paysage autoroutier. Vinci Autoroutes, premier gestionnaire en France avec plus de 4400 kilomètres d'autoroutes, a lancé le mouvement dès 2024. À fin 2025, 38 aires de repos étaient ainsi équipées. Il faudra voir cet été si le maillage est suffisant pour les besoins actuels. ■

+ 42 %

Augmentation du nombre des immatriculations de véhicules 100 % électriques en avril, dépassant les 40000 unités

Défense : la France ouvre sa politique d'achat à des matériels européens

Véronique Guillermand

Paris ne renonce pas à sa souveraineté sur les capacités les plus stratégiques, dont les avions de combat.

L'urgence du réarmement fait bouger les lignes de la stratégie d'achat militaire de la France. Le ministère des Armées n'hésite plus à se tourner vers des matériels européens pour équiper ses armées. Mais au sein d'un périmètre bien défini. Pas question de renoncer au « made in France » pour ses capacités stratégiques, placés au cœur de sa souveraineté : Paris veut préserver une autonomie complète dans les technologies les plus critiques, notamment les avions de combat, les sous-marins, le nucléaire militaire, les missiles ou encore la guerre électronique.

Au-delà, la France se veut plus ouverte. À ce titre, la signature, en janvier 2026, du contrat avec le suédois Saab portant sur la livraison, en 2030, de deux avions de surveillance aérienne GlobalEye destinés à remplacer ses quatre Awacs américains (mis à la retraite en 2035) illustre ce changement de logique. Cette décision a envoyé un signal fort : si une solution européenne mature est disponible rapidement, évitant une rupture capacitaire, et répond au besoin, alors elle peut être préférée au développement d'un nouveau produit national, susceptible de rencontrer des aléas.

Le contrat signé avec Saab s'inscrit aussi « dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre la France et la Suède », expliquait la Direction générale de l'armement (DGA), en début d'année. Mais aussi dans le cadre de l'interopérabilité avec l'Otan. L'Alliance atlantique « a aussi opté pour le GlobalEye, pour remplacer sa flotte de 14 Awacs et a donc tourné le dos à Boeing, son fournisseur exclusif depuis 1988 », explique-t-on de bonne source. Ce choix n'a pas encore été officialisé, et n'a toujours pas abouti à la signature d'un contrat.

De même, afin de doter l'armée de systèmes de frappe longue portée terrestres, une capacité cruciale comme le montre la guerre d'agression russe en Ukraine, le ministère des Armées doit trancher, d'ici à cet été, entre plusieurs options. Soit choisir une solution nationale, en arbitrant entre l'offre portée par Thales en partenariat avec Ariane Group ou celle de Safran associé au missileier MBDA. Soit se tourner vers une solution étrangère, à défaut de produit européen disponible rapidement. Paris étudie le K239 Chummo du sud-coréen Hanwa, le Pinaka indien ainsi que l'Himars américain pour remplacer son parc de lance-roquettes unitaires américain, frappé d'obsolescence à partir de 2027.

Dans un récent rapport, l'Ifrî préconise l'achat du Chummo déjà commandé par la Pologne, la Norvège et l'Estonie ainsi que par les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, deux partenaires

stratégiques de la France. « Nous y gagnerions une vraie interopérabilité », souligne le think-tank français, pour qui le système sud-coréen serait une « solution intermédiaire », en attendant qu'une capacité tricolore soit prête. Les industriels français s'étant engagés à livrer leurs systèmes à partir de 2030.

La France a donc changé de logique. Certes, elle a déjà acheté de l'armement étranger mais quasi uniquement aux États-Unis, notamment des Awacs et des drones Reaper (acquis entre 2013 et 2018, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Mali). Mais Paris n'achetait quasi jamais en Europe. « Avant la guerre en Ukraine, les budgets de défense étaient réduits. Aussi afin de faire tourner l'outil industriel à un niveau permettant le maintien des compétences, la France achetait à son industrie », explique un observateur. « Depuis 2022, les budgets augmentent, tout comme les commandes à l'industrie (20 milliards en 2023, 38 milliards en 2025, 42 milliards en 2026, NDLR) qui a déjà doublé, triplé, et dans certains cas, quintuplé sa production. Certaines capacités industrielles frôlent la saturation », poursuit-il.

Diversification des capacités industrielles

D'où le recours à des systèmes d'arme européens, quitte à exiger un contenu français. Tout comme le font les pays clients de la France qui veulent qu'une partie de la charge de travail soit réservée à leurs propres industriels. « L'idée est de s'appuyer sur des chaînes de production croisées européennes, en intégrant des fournisseurs suédois ou italiens par exemple, sans pour autant marginaliser les acteurs français. Nous devons diversifier nos capacités industrielles afin de gagner en résilience », explique la DGA.

Une posture bien accueillie en Europe car « beaucoup de pays n'ont pas, contrairement à la France, de grands maîtres d'œuvre mais disposent de sous-traitants », insiste un expert de l'armement. Une façon de bâtir par le bas et avec pragmatisme, des partenariats, au sein d'une « base industrielle et technologique de défense (BITD) élargie ». Car « il est moins difficile de faire travailler des sous-traitants ensemble et de réaliser des achats croisés que de mettre d'accord des grands maîtres d'œuvre », relève la DGA. Afin de faciliter ces coopérations, elle va ouvrir, d'ici à cet été, un « plateau Europe », qui sera l'interlocuteur unique pour tous les partenaires européens.

La DGA est aussi de plus en plus sollicitée en tant qu'opérateur d'achat d'armements. En clair, elle peut aider les pays qui n'ont pas de DGA, à spécifier leurs besoins et à passer commande. Elle a déjà rempli cette mission en signant les contrats avec KNDS France pour le



La France a acheté deux GlobalEye, appareils suédois de surveillance aérienne, pour remplacer ses Awacs américains.

compte de la Belgique et du Luxembourg, qui ont acquis les mêmes blindés (Jaguar et Griffon) que ceux de l'armée française. D'où l'adoption du concept « d'achat pour le compte de », avec l'utilisation d'une sorte de « FMS à la française ». Le Foreign Military Sales (FMS) est un mécanisme, utilisé par les États-Unis pour signer des contrats avec ses industriels, pour le compte de pays étrangers clients.

En agrégeant les besoins d'autres pays aux siens, la France se met, en outre, en position d'être éligible au dispositif européen Safe, destiné à accorder des prêts à taux réduits pour des achats réalisés en commun par deux pays à minima. « L'Irlande et Chypre ont marqué leur intérêt pour acquérir des blindés Jaguar et Griffon, via Safe. En y ajoutant la commande annuelle française de blindés, Paris bénéficierait du mécanisme européen », souligne un proche de la DGA.

La nouvelle stratégie française ouvre aussi de nouveaux marchés aux industriels tricolores. La Suède vient de choisir Naval Group : elle a ouvert des négociations exclusives en vue de signer un contrat de 4 à 5 milliards portant sur 4 frégates de défense et d'intervention. Autre exemple, la France a acheté des missiles antichars de courte portée à la Suède, qui lui a commandé des missiles antichars de moyenne portée. ■

Visa et Mastercard se retirent de Cuba sous la pression de Trump

Hector Lemieux La Havane

Les sociétés étrangères ont jusqu'au 5 juin pour cesser leurs opérations dans l'île.

C'est un coup dur pour Cuba. À partir de samedi, il deviendra « impossible et illicite » d'effectuer des achats dans l'île communiste avec les cartes de crédit Visa et Mastercard, selon un communiqué émis ce mercredi par la Banque centrale de Cuba (BCC). Cette dernière, avare de commentaires, a toutefois précisé que cette décision américaine était due à la rupture des relations entre une banque étrangère présente dans l'île, en charge du traitement des opérations de Visa et Mastercard, et son partenaire cubain, l'entité financière Fincimex SA. La BCC n'a pas dévoilé le nom de ladite banque, mais le fait que cette dernière faisait jusqu'ici affaire avec Fincimex, propriété du conglomérat militaire cubain Gaesa, sous sanctions américaines, explique la décision. Avec le décret présidentiel 14404 du 1^{er} mai dernier, qui impose « des sanctions aux responsables de la répression à Cuba », Donald Trump a donné aux sociétés étrangères jusqu'au 5 juin inclus pour cesser leurs opérations à Cuba, sous peine de graves sanctions économiques et financières.

Système D

Les entreprises internationales présentes dans l'île se sont pliées pour leur majorité à l'ultimatum du maître de la Maison-Blanche. Les militaires de Gaesa, eux, gèrent les boutiques d'État en devises, où l'on peut acheter des biens de consommation courants. Avec son décret présidentiel et le départ des grands émetteurs de cartes de crédit, Donald Trump souhaite priver La Havane de l'une de ses principales sources de revenus, avec le tourisme. Si le nombre de détenteurs de cartes Visa et Mastercard dans l'île n'est pas connu, des milliers de Cubains en possèdent. Leurs familles vivant à l'étranger leur ont remis ces moyens de paiement, avec lesquels ils peuvent améliorer leur

quotidien à Cuba. Car s'il est possible d'acheter des fruits et légumes et un peu de viande en pesos cubains dans les marchés du pays, la plupart des biens alimentaires et d'hygiène ne sont disponibles que dans des superettes d'État, où le paiement en pesos est interdit.

Les Cubains, habitués à la débrouille après plus de six décennies d'embargo américain, envisagent déjà des pistes de contournement aux mesures de Donald Trump. La BCC a rappelé que les cartes de crédit russes Mir et leurs homologues chinoises UnionPay peuvent être utilisées dans l'île sans faire l'objet de sanctions. Tout comme les cartes de débit cubaines Tropical et Clasica, sur lesquelles les Cubains peuvent recevoir des virements depuis l'étranger. Payer dans les épiceries en espèces, qu'il s'agisse de dollars ou d'euros, même si le taux de ce dernier est alors plus défavorable, reste aussi une option. « Ma tante, qui vit en Espagne, m'enverra des dollars en espèces. Le système fonctionne très bien depuis longtemps avec des entreprises spécialisées dans le commerce », confie pour sa part Roberto (1), un Havanaïs.

Plusieurs sociétés, situées hors des États-Unis, permettent d'acheter des dollars sur internet moyennant des commissions élevées. Les billets verts sont ensuite envoyés dans l'île et remis à domicile par des livreurs. Plusieurs supermarchés en ligne espagnols effectuent eux aussi des livraisons de nourriture dans les foyers cubains. « C'est incroyable à quel point Trump est quelqu'un de méchant, mais il se trompe s'il croit que nous ne sommes pas capables de trouver des moyens d'échapper à ses sanctions », ajoute Roberto. D'autant que l'accélération des mesures de rétorsion du président américain contre les Cubains risque de renforcer le sentiment d'union nationale de ces derniers contre les États-Unis. ■ (1) Le prénom a été modifié.

LA SÉANCE DU JEUDI 4 JUIN

LECAC						L'OR					
COUR	%VAR.	-HAUT JOUR	-BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12	COUR	%VAR.	-HAUT JOUR	-BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	+0.37	46.36	45.57	0.273	-4.94	L'OREAL	+0.12	377.1	369.35	0.066	+1.17
AIR LIQUIDE	+0.99	182.36	179.2	0.155	+13.37	LEGRAND	+0.31	148.7	144.55	0.208	+5.8
AIRBUS	+4.55	177.1	169.68	0.176	-10.79	LVMH	+2.88	479.95	460.95	0.096	+26.5
ARCELORMITTAL SA	+1.44	62.6	60.24	0.266	+58.97	MICHELIN	+0.47	32.28	31.71	0.186	+12.47
AXA	+1.05	39.57	39.04	0.119	-3.71	ORANGE	-1.19	17.8	17.445	0.096	+23.2
BNP PARIBAS ACT.A	-0.83	94.39	92.83	0.143	+6.31	PERNOD RICARD	+0.33	62.92	60.86	0.266	+16.39
BOUYGUES	+0.4	50.2	48.87	0.215	+12.31	PUBLICIS GROUPE SA	+4.96	89.22	84.98	0.42	+6.68
BUREAU VERITAS	+2.83	25.82	24.92	0.242	-15.9	RENAULT	-0.4	27.81	26.96	0.401	+23.35
CAPGEMINI	+6.61	105.1	98.46	0.483	-26.75	SAFRAN	+2.21	302.4	292.9	0.112	+0.98
CARREFOUR	+0.25	16.135	15.81	0.205	+12.3	SAINT GOBAIN	-0.9	79.04	76.7	0.15	-11.45
CREDIT AGRICOLE	+0.24	16.63	16.44	0.113	-5.93	SANOFI	+3.97	76.77	73.41	0.196	-7.59
DANONE	-1	64.38	63.4	0.241	-17.09	SCHNEIDER ELECTRIC	-0.56	285.65	276.5	0.2	+19.99
DASSAULT SYSTEMES	+5.94	20.24	19.01	0.183	-15.44	SOCIETE GENERALE	+15	71.47	69.96	0.195	+3.68
EIFFAGE	+0.2	124.8	123.25	0.113	+1.18	STELLANTIS NV	+0.96	6.421	6.322	0.109	+31.69
ENGIE	-0.89	26.92	26.52	0.09	+18.7	STMICROELECTRONICS	-2.58	68.4	64.08	0.487	+97.33
ESSILORLUXOTTICA	+3.83	177.55	169.85	0.16	-34.7	THALES	+2.27	230	223.3	0.08	+0.09
EUROFINS SCIENT.	+5.28	65.04	62.06	0.146	+4.23	TOTAL ENERGIES	-0.26	77.58	76.74	0.114	+39.2
EURONEXT	+3.62	141.4	135	0.253	+9.45	UNIBAIL-RODAMCO-WE	+0.76	98.66	97.68	0.114	+6.08
HERMES INTL	+1.18	1614.5	1562	0.076	-25.42	VEOLIA ENVIRON.	-1.37	35.19	34.52	0.202	+16.35
KERING	+2.05	254.8	244.75	0.184	-17.26	VINCI	+0.32	124.95	123.05	0.094	+2.92

LES DEVICES

AUSTRALIE	1.6297	AUD
CANADA	1.6176	CAD
GDE BRETAGNE	0.8649	GBP
HONG KONG	9.1185	HKD
JAPON	186.01	JPY
SUISSE	0.9168	CHF
ETATS-UNIS	1.164	USD
TUNISIE	3.3817	TND
MAROC	11.103	MAD
TURQUIE	53.5137	TRY
EGYPTE	60.3704	EGP
CHINE	7.8848	CNY
INDE	111.4945	INR
ALGERIE	154.6978	DZD

L'OR assuré par le Comptoir National de l'Or

Cours	31/12
Lingot 999.9	121.500€
Lingot 999.9	12.450€
Lingot 50g	6.490€
Lingot ONCE (31,10g)	3.999€
Lingot 10g	1.360€
Lingot 5g	628€
20Fr NAPONLEON	701€
20Fr SUISSE	701€

CRYPTOMONNAIES

Sponsorisée par Bitpanda : <https://www.bitpanda.com/fr>

Bitcoin	63 583.28€	-27.97%
Ethereum	1 770.35€	-40.72%
BNB	604.43€	-29.84%
Solana	69.21€	-44.76%
XRP	1.163€	-37.74%



Accédez au cours en direct www.gold.fr



www.bitpanda.com/fr

Quentin Duval Querétaro (Mexique)

Les usines de l'IA se multiplient dans l'État du Querétaro avec la bénédiction des gouvernements local et fédéral.

Dès le mercredi, plus aucune goutte d'eau ne sort du robinet de Montserrat Sanchez. Cette jeune mère de famille tient un modeste restaurant dans le village de La Esperanza, située en banlieue de la ville de Querétaro (centre du Mexique). « Au début du mois, on est resté sans eau pendant trois semaines. C'est difficile d'effectuer les tâches ménagères et de garder un minimum d'hygiène. Avec ma famille, on se cotise pour en acheter à des camions-citernes », raconte-t-elle. Pour de nombreux habitants de la zone, l'eau courante n'arrive que deux jours par semaine les foyers. Le reste du temps, il faut s'organiser en remplissant des réservoirs ou en achetant de l'eau à des fournisseurs privés, un coût supplémentaire qui s'ajoute aux factures.

« Pour moi, tout est lié au campus de l'université et toutes les usines installées à côté », dénonce la trentenaire. Ces petits villages situés à proximité de l'aéroport ont en effet vu l'ouverture d'immenses centres de stockage de données dédiés à l'intelligence artificielle, construits par des groupes spécialisés comme Odata, Ascenty ou Amazon Web Services. Depuis, pour la population, l'accès à l'eau s'est réduit.

Ces entreprises choisissent depuis 2020 cette région industrielle du Mexique pour « notre situation géographique centrale, notre sécurité et la connectivité du territoire (...). Une nouvelle ligne de fibre optique vient de nous relier à Phoenix », en Arizona (États-Unis), se félicite Marco del Prete, secrétaire au développement durable pour l'État du Querétaro. Le gouvernement local accueille à bras ouverts ces géants du numérique qui cherchent des infrastructures de qualité pour héberger les données de leurs clients.

L'entreprise américaine Cloud HQ a ainsi confirmé un projet de 4,8 milliards de dollars. Il est applaudi par la présidente Claudia Sheinbaum, qui souhaite que son pays bénéficie des retombées économiques et des créations d'emplois liées à l'intelligence artificielle. « Les prix de la terre et de l'énergie ont aussi joué un rôle. Ce n'est pas la même chose d'ouvrir un centre de données ici qu'à New York en plein milieu de



Les habitants du Querétaro subissent la présence des centres de données (ici, à El Marqués), au gré des coupures de courant et des pénuries d'eau.

Au Mexique, les data centers pèsent sur des ressources limitées en eau

la place financière. La main-d'œuvre est également plus abordable », souligne Amet Novillo, président de l'association mexicaine des centres de données, une organisation qui promeut et facilite l'installation de ces firmes dans le pays.

7,3 millions de litres

Consommation d'eau nécessaire au fonctionnement d'un centre de données de grande capacité (hyperscale) aux États-Unis, selon une étude de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)

Sauf que le Mexique et l'État du Querétaro souffrent d'une carence en énergie. « Le problème, c'est la distribution, pas la production. On ne peut pas mettre un kilowatt de plus dans le réseau », alerte Mauricio Reyes Caracheo, directeur de l'agence de l'énergie de cet État. Cette nouvelle entité publique incite les acteurs privés à financer les tra-

voux d'infrastructures électriques nécessaires pour satisfaire leurs besoins, comme celle, en ce moment, d'un poste électrique augmentant de 900 mégawatts la capacité du réseau. Cet ouvrage sera ensuite restitué à la Confédération fédérale d'électricité (CFE), l'entreprise publique qui a le monopole sur la distribution.

Après l'adoption d'une réforme énergétique l'année dernière, la CFE s'est confortée comme l'acteur dominant la production avec 54 % du marché, le reste étant ouvert aux acteurs privés. Le gouvernement fédéral investit aussi dans le réseau avec comme ambition d'arriver en 2030 à 40 % de production d'électricité supplémentaire, en partenariat avec le secteur privé, en développant les énergies renouvelables. Aujourd'hui, 70 % de l'électricité du pays provient toujours de ressources fossiles (gaz en majorité), l'objectif est de réduire ce chiffre à 62 % en 2030. Or, avec les centres de données, la demande en électricité dans la région va doubler. « J'incite ces entreprises à produire elles-mêmes leur énergie pour qu'elles ne dépendent d'aucun tiers, d'aucun gouvernement », prône Mauricio Reyes.

Autre problème : l'accès à l'eau, dont ces entreprises ont besoin en vaste quantité pour refroidir leurs « méga-data centers de l'IA ». Là encore, c'est une agence fédérale, la Conagua, qui octroie les concessions et détermine les volumes autorisés. En octobre 2023, Microsoft a obtenu une concession de 25 millions de litres par an pour 13 ans. Soit l'équivalent d'un quart de la consommation annuelle en eau de l'agglomération de Querétaro, composée de 1,6 million d'habitants.

Eric Silva, député local du parti de gauche Morena, défend une proposition de loi pour interdire les concessions privées et protéger les ressources en eau. « Il faut arrêter de voir l'eau comme une marchandise, c'est un droit humain essentiel, un bien commun », clame-t-il. Dans sa circonscription, près de 23 000 personnes n'ont pas accès à l'eau courante. D'après les données de la Conagua, l'aquifère de la vallée de Querétaro est déjà surexploité et le déficit présent « ne permet pas d'ouvrir de nouvelles concessions ».

Pourtant, les géants de la tech continuent d'installer leurs centres de données dans la région de Querétaro. Et pour cause : dans cet État, ils n'ont pas

l'obligation de dévoiler leur consommation d'eau, ni d'effectuer une étude d'impact environnemental. « Cet impact est limité. Les centres de données ne génèrent pas directement d'émissions de CO₂ et ils consomment peu d'eau. Le processus de refroidissement est devenu beaucoup plus durable qu'avant », plaide Marco del Prete, qui met en avant les systèmes de refroidissement fermés avec des gels spéciaux ou de la vapeur. D'après une étude de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), un centre de données de grande capacité (hyperscale) consommerait aux États-Unis 7,3 millions de litres d'eau par an et par mégawatt. L'association mexicaine du secteur évoque un chiffre bien inférieur : 39 327 litres...

D'ici à 2030, les centres de données implantés dans le pays représenteront une puissance installée électrique de 1,5 GW, l'équivalent de la consommation d'une ville mexicaine d'environ 500 000 habitants. La même année, le gouvernement vise à faire du Mexique la dixième puissance économique mondiale grâce à un grand plan de développement industriel, dans lequel ces infrastructures du numérique prendront une place grandissante. ■

La Bourse japonaise euphorique après des années de basses eaux

Hervé Rousseau

En dépit des nombreux risques qui planent à l'horizon, le Nikkei, son indice phare, est à un sommet.

Toujours plus haut. Après des décennies de purgatoire, la Bourse japonaise vole de record en record. Cette semaine, le Nikkei, l'indice phare de la Bourse de Tokyo, s'est hissé à plus de 68 400 points, un sommet jusqu'alors inconnu. Depuis le début de l'année, le marché d'actions japonais s'adjuge près de 35 %. Dans le même temps, Wall Street, dont la vigueur ne cesse de surprendre (et d'interroger), grimpe d'un peu plus de 11 %, tandis que l'Europe avance modestement de 5 %. Sur un an, l'écart est encore plus criant : le Nikkei s'envole de plus de 80 % (environ 70 % en dollars) contre respectivement 27 % et 13,5 % pour les indices américain et européen.

Ces derniers jours, le marché japonais a été porté par l'ambitieux plan gouvernemental destiné à amortir le choc énergétique provoqué par la guerre en Iran. Face « aux incertitudes persistantes », liées à la situation au Moyen-Orient, le gouvernement japonais a décidé mercredi 3 juin de débloquer un budget de 3100 milliards de yens (environ 19 milliards de dollars). Les autorités souhaitent ainsi protéger le pouvoir d'achat des ménages et limiter les effets inflationnistes de l'envolée des prix de l'énergie sur l'économie japonaise.

Les défis sont nombreux pour le Japon : la devise est régulièrement attaquée, le pays est confronté à une dette abyssale et il est largement dépendant du pétrole en provenance du Golfe. Mais, après avoir délaissé ce marché pendant de nombreuses années, les investisseurs préfèrent désormais voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. « À première vue, il peut sembler difficile d'investir au Japon, mais c'est ignorer la réalité du tissu économique japonais, fait d'entreprises construites pour résister aux chocs extérieurs. C'est ce que les Japonais appellent l'"ikigai", ou la capacité à endurer, une philosophie façonnée par quatre siècles d'autonomie qui influence encore l'organisation du pays », avance Richard Kaye, gérant de portefeuille et spécialiste du Japon chez Comgest.

Pour Kevin Thozet, membre du comité d'investissement de Carmignac, le marché japonais a vaincu son principal ennemi, la déflation, et il profite aujourd'hui de plusieurs lames de fond. Il est notamment soutenu par un effort budgétaire très important, de l'ordre de 4 à 5 % du PIB par an. Par ailleurs, ces dernières années, le capitalisme nippon s'est transformé en profondeur. « Encouragées par le gouvernement et fortement incitées par

les autorités de marché, les entreprises japonaises ont amélioré leur gouvernance, elles partagent désormais les profits avec leurs actionnaires, ce qui a considérablement amélioré la perception des investisseurs internationaux », explique Kevin Thozet.

« À première vue, il peut sembler difficile d'investir au Japon, mais c'est ignorer la réalité du tissu économique japonais, fait d'entreprises construites pour résister aux chocs extérieurs »

Richard Kaye Gérant de portefeuille et spécialiste du Japon chez Comgest

Avec un temps de retard sur Wall Street, le marché nippon profite aussi du formidable engouement des investisseurs pour l'intelligence artificielle (IA). Au Japon, il existe en effet de nombreuses entreprises très en pointe dans certains domaines liés à l'IA. Carmignac cite notamment la société Nitto Boseki, « spécialisée à l'origine dans le textile, qui fournit aujourd'hui des équipements en fibre de verre pour l'industrie des semi-conducteurs ». Son cours de

Bourse a plus que doublé depuis le début de l'année.

De son côté, Richard Kaye, chez Comgest, mise notamment sur Tokyo Electron, deuxième fournisseur mondial d'équipement pour l'industrie des semi-conducteurs, dont la valeur a pratiquement triplé en un an, ou encore sur Shin-Etsu Chemical, « qui dispose d'une part de marché de 60 % dans les plaques de silicium pour les semi-conducteurs » et dont le titre s'est envolé de près de 70 % sur les douze derniers mois. Porté par la course à l'IA, le mastodonte nippon des investissements dans les nouvelles technologies, SoftBank, actionnaire de poids d'OpenAI, la maison mère de ChatGPT, est devenu, le 1^{er} juin, la première capitalisation boursière du pays, avec une valeur en Bourse de près de 300 milliards de dollars, dépassant ainsi le constructeur automobile Toyota. Le titre SoftBank a bondi de plus de 10 % lundi à la Bourse de Tokyo, après que son fondateur a annoncé un investissement record de 75 milliards d'euros en France « dans des infrastructures liées à l'intelligence artificielle ».

Ces entreprises de dimension mondiale sont peu sensibles aux aléas géopolitiques et, grâce à la forte demande pour leurs produits, elles peuvent lar-

gement imposer leurs prix. « La Bourse de Tokyo est également portée par une véritable renaissance industrielle du pays, très en pointe dans les machines outils et l'automatisation des chaînes de production », explique Kevin Thozet, chez Carmignac. Dans ce domaine, Comgest cite notamment le fabricant de robots industriels Fanuc, dont le cours a plus que doublé en un an.

Pour la suite, les spécialistes restent confiants. « Les résultats des entreprises japonaises affichent des hausses à deux chiffres, le retour aux actionnaires s'améliore, il manque simplement une appréciation du yen », explique Carmignac. Ces derniers temps, pendant que la Bourse nipponne grimpeait, le yen a lourdement chuté, ce qui a pesé sur les performances des portefeuilles des investisseurs internationaux. Mais, pour Carmignac, la devise japonaise, aujourd'hui sous-valorisée de 20 à 25 %, devrait retrouver des couleurs dans les prochains mois. Pour Kevin Thozet, le potentiel de ce marché lointain est d'ailleurs certainement loin d'être épuisé. « Le marché japonais a sous-performé les grands marchés développés pendant plus de trente ans, on peut espérer que son retour en grâce dure quelques années », estime ce spécialiste. ■

Le groupe Canal+ renforce son ancrage en Afrique

Keren Lentschner

Coté à Johannesburg depuis mercredi, il a acquis les droits TV des prochaines Coupes du monde de rugby pour le continent.

Le centre de gravité de Canal+ continue de se déplacer. Le groupe, qui conserve sa cotation principale à Londres, est devenu mercredi la première entreprise française et le premier groupe mondial de médias et de divertissement à s'introduire en Bourse à Johannesburg. L'opération a été saluée par un coup de corne de koudou, utilisé dans le pays lors des cérémonies.

Avec cette cotation, Canal+ entend attirer les investisseurs africains et renforcer sa visibilité et son ancrage sur le continent. « Nous espérons que cette cotation améliorera la liquidité de nos actions, élargira notre base d'actionnaires et soutiendra nos ambitions de croissance », a déclaré son président, Maxime Saada. Mais plus encore, nous pensons pouvoir créer de la valeur en Afrique. » Cette opération, qui valorise Canal+ près de 3 milliards d'euros, permet aussi au groupe d'entrer dans le FTSE/JSE, l'index qui regroupe les 40 plus grosses entreprises du pays.

Cette cotation à Johannesburg n'est pas une surprise. Canal+ s'était engagé à s'introduire en Bourse en Afrique du Sud lors de l'acquisition de MultiChoice. Le rachat de ce géant sud-africain de la télévision et du streaming, dont il était

déjà le premier actionnaire, s'était concrétisé en septembre dernier après une OPA lancée début 2024 et un long processus engagé en 2020. Il avait marqué un tournant pour le groupe français : c'est la plus grande opération qu'il ait jamais réalisée.

« Nous espérons que cette cotation améliorera la liquidité de nos actions, élargira notre base d'actionnaires et soutiendra nos ambitions de croissance »

Maxime Saada

Directeur général du groupe Canal+

Mais MultiChoice, numéro un en Afrique lusophone et anglophone, perd des abonnés. Il a pâti du manque d'investissements de son ancienne maison mère. Canal+ a dévoilé en début d'année un plan de 100 millions d'euros visant à relancer l'activité. Il passera notamment par le déploiement de 1000 vendeurs sur le terrain pour recruter de nouveaux abonnés. « Nous sommes absolument et totalement confiants dans notre capacité à redresser cette entreprise », a indiqué Maxime



Maxime Saada célèbre la cotation secondaire du groupe Canal+ à la Bourse de Johannesburg en soufflant dans une corne de koudou, utilisée dans le pays lors des cérémonies. NQOBILE DLUDLA/REUTERS

Saada qui entend bien se mesurer sur le continent aux géants américains du divertissement tels que Netflix et Disney.

L'Afrique, l'un des marchés de télévision payante les plus dynamiques au monde, n'est pas une terre inconnue pour Canal+. Le groupe s'y est installé il y a plus de 30 ans. Pour se renforcer sur le continent où son audience a longtemps été cantonnée aux populations aisées et aux expatriés, Canal+ a changé de braquet en 2010. Il s'est mis à programmer des contenus produits sur place dans plus de 50 langues pour mieux coller aux attentes des téléspectateurs. En parallèle, il a baissé les prix des décodeurs et des abonnements pour rendre ses programmes plus accessibles. Il a également étendu son réseau de distribution en installant des points de vente (17000 au total) aussi bien dans les capitales que dans les zones les plus reculées. Une stratégie qui lui a permis de passer en l'espace de quinze ans de 300 000 à 9 millions d'abonnés en Afrique francophone. Présent dans 25 pays, il est le premier opérateur de télévision par abonnement dans 19 ter-

ritoires francophones. L'acquisition de MultiChoice lui a permis d'étendre son empreinte en Afrique subsaharienne.

Preuve de cet ancrage renforcé sur le continent, le groupe Canal+ a annoncé mercredi l'acquisition des droits de diffusion pour l'Afrique des Coupes du monde de rugby masculine en 2027 et féminine en 2029. Il a aussi noué un partenariat jusqu'en 2034 avec la ligue de football sud-africaine. « L'Afrique sera notre moteur de croissance pour les années à venir », a déclaré Maxime Saada. Canal+ parie aussi sur ses partenariats pour attirer le public local. Il prévoit de déployer les programmes de Netflix en Afrique, comme il le fait déjà en Europe. En parallèle, il envisage aussi d'exporter des films et séries produits localement par Canal+. Il l'a fait en 2023 avec la série *Spinners*, tournée au Cap, dont le succès a dépassé les frontières africaines.

Car le groupe est convaincu du potentiel de ce marché pour l'avenir. En raison de la croissance démographique (2 milliards d'habitants prévus d'ici 2050, contre 1,2 milliard aujourd'hui) et du développement économique.

La progression du marché dépend notamment de l'électrification du réseau. Or, aujourd'hui, seul un foyer sur deux est électrifié en Afrique subsaharienne. Il mise aussi sur les habitudes de consommation. Un écran TV reste allumé 9 heures par jour dans un foyer africain qui compte sept membres en moyenne. Canal+ parie à terme sur 50 à 100 millions d'abonnés, contre 23 millions actuellement.

Cette accélération en Afrique du Sud s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à devenir une plateforme mondiale de divertissement. Il compte désormais plus de 40 millions d'abonnés dans près de 70 pays d'Afrique, d'Europe et dans une moindre mesure d'Asie. Canal+ a augmenté en 2024 ses participations dans Viu, opérateur hongkongais de streaming, et dans Viaplay, société scandinave dont il est le premier actionnaire. Il vient également de s'installer en Belgique où il a racheté les droits de la Ligue des champions. La France, berceau historique du groupe, ne représente plus qu'un tiers environ des abonnés. ■



1991



2026

LES CADRES ONT TOUT CHANGÉ. SAUF LEUR FAÇON DE TROUVER UN JOB.

CADREMPLOI.FR
TOUJOURS LA RÉFÉRENCE DEPUIS 1991.

CADREMPLOI

Le budget abonnements des Français se réduit

Julien Da Sois

Netflix, Spotify... La dépense pour ces services baisse pour la première fois depuis 2022.

Netflix, Canal+, Spotify, Prime Video... La pression sur le pouvoir d'achat des Français pèse aussi sur leurs abonnements numériques à des services culturels. Selon la dernière étude annuelle Submix, réalisée par le cabinet BearingPoint publiée mercredi, « les dépenses françaises consacrées aux abonnements en ligne fléchissent pour la première fois, après quatre années de hausse continue ». Elles baissent à 41 euros par mois et par foyer en 2026, soit 8 euros de moins qu'en 2025, « pour retrouver un niveau proche de celui de 2023 ».

Un montant qui reste malgré tout supérieur au plafond de dépenses jugé acceptable - qui baisse lui aussi, de 32 à 28 euros -, montrant que les Français dépensent davantage pour leurs abonnements numériques (vidéo, musique, presse, jeux et télévision) que ce qu'ils pensent. Logiquement, le nombre moyen d'abonnements souscrits par chaque personne en France suit aussi cette tendance baissière, avec 3 en 2026 contre 3,2 en 2025. Pour expliquer ce repli, le cabinet BearingPoint pointe le « durcissement des contraintes budgétaires », qui pousse les ménages à se concentrer sur les dépenses considérées comme essentielles.

Toutefois, « certaines dynamiques restent (...) solidement installées », observe l'étude, citant l'ancrage du streaming vidéo, qui domine parmi les abonnements payants des Français. Avec un leader incontesté, Netflix, présent dans 64 % des foyers, loin devant Amazon Prime (46 %), qui lui-même dépasse largement Canal+ (26 %). Le large leadership de Netflix en France est notable, car en Allemagne et

au Royaume-Uni, la bataille des abonnements est plus disputée. Outre-Rhin, 55 % des foyers sont abonnés à Netflix contre 53 % à Prime Video. Outre-Manche, trois acteurs se disputent la première place : Netflix (45 %), Prime Video (39 %) et Spotify (39 %).

41

Le montant, en euros, par mois et par foyer, consacré aux dépenses pour les abonnements en ligne (selon une étude du cabinet BearingPoint, en France, en 2026)

En France, derrière le trio Netflix-Prime Video-Canal+, on retrouve Disney+ (23 %), suivi de deux services de streaming musical Spotify (20 %) et Deezer (12 %). Arrive ensuite l'abonnement aux jeux vidéo PlayStation Plus (9 %), puis celui à la chaîne de sports beIN Sports (8 %), puis, ex æquo, ceux aux services de streaming vidéo Apple TV, Paramount+ et HBO (7 %).

À cette concurrence entre les plateformes s'ajoute celle des réseaux sociaux, qui grignotent le temps d'attention, en particulier des jeunes. Si une grande majorité des répondants français (78 %) affirme que la consommation de vidéos sur les réseaux sociaux n'a pas d'impact sur le temps consacré aux abonnements payants, le constat est très différent chez les 18-24 ans. Dans cette tranche d'âge, 52 % des sondés déclarent à l'inverse une réduction du temps consacré aux autres abonnements culturels à cause des réseaux sociaux. ■

LE FIGARO et vous



STYLE
L'HÉRITAGE POP ET FLAMBOYANT
DE GIANNI VERSACE
AU MUSÉE MAILLOL
PAGE 34



DÉCOUVERTE
VISITE DES PLUS BEAUX PARCS
POUR LA 23^E ÉDITION DES RENDEZ-VOUS
AUX JARDINS PAGE 35
Les Jardins Henri Le Sidaner (Oise).

Lors de la Journée
internationale
des femmes,
à Saint-Ouen
(Seine-Saint-Denis),
le 8 mars 2023.

L'artiste de 56 ans est décédée ce jeudi. Auteur de romans graphiques, réalisatrice et peintre, elle incarnait la résistance des femmes iraniennes. Son « Persépolis » en est pour toujours le témoin. PAGE 32

Marjane Satrapi, mortelle tristesse



FOC KAN / WIREIMAGE/GETTY, JARDIN HENRI LE SIDANER - CHRISTOPHE PETIT, TESSONIER/MAXPPP

Madame de Sévigné plus moderne que jamais

Françoise Dargent

Au Théâtre de Poche, Béatrice Agenin lit les lettres de la marquise, Sébastien Lapaque les commente. Le duo la fait revivre en « féministe baroque ».

Tout va très bien pour la Marquise de Sévigné. Quatre cents ans pile après sa naissance, on n'a toujours pas fini de la célébrer. Avec un ton nouveau qui sied à sa personne, celui de prendre l'épistolaire dans sa globalité. Sébastien Lapaque a imaginé cette lecture théâtrale pour le Théâtre de Poche, à Paris. L'écrivain et critique littéraire au Figaro monte sur scène pour brosser un portrait vivant et nuancé d'une figure un peu trop statufiée sur l'autel des lettres françaises. À ses côtés, la comédienne Béatrice Agenin prête sa voix à la Marquise et lit les extraits choisis de sa correspondance.

Son « côté Biocoop », selon Lapaque, c'est ce goût précurseur pour la science et le corps. Elle buvait des infusions de queues de cerise et de l'eau de lin, mettant au rancart la vieille théorie des « humeurs ». Les corps qu'il fallait protéger étaient surtout ceux des femmes. Le contrôle des naissances avant l'heure, c'est elle. À son gendre, le comte de Grignan, elle demande de calmer ses ardeurs auprès de sa fille épuisée par les grossesses. C'est saignant, mais le style y est.

Son « côté influenceuse » : ses lettres que le beau monde s'arrache. On attend les commentaires de la marquise qui raconte si bien son temps. Sous sa plume, la fin de Vatel est un morceau de bravoure : « Sens du récit et dramatisation », dit Lapaque qui en profite pour révéler

que la cuisine française devient à cette époque plus fraîche et aromatique. On picore ainsi des anecdotes comme celle sur les très longs prêches de Bourdaloue auxquelles se pressaient les « précieuses » et qui nécessitaient un vase d'aisance. Il ne fallait en effet pas quitter sa place, souvent préservée par un de ses domestiques. Le nom de cet accessoire fut tout trouvé : le bourdaloue !

Du plus joyeux au plus grave

Autre nom à découvrir, Fidèle, celui de son chien. La fidélité était une valeur qu'elle cultivait à travers des amitiés très fortes, Mesdames Scudéry et de La Fayette, mais aussi des hommes, le cardinal de Retz et La Rochefoucauld, dont elle livre le poignant récit de la mort. On passe du plus joyeux au plus grave, jusqu'à cet épisode au crépuscule de sa vie, lorsque Madame de Sévigné va à la maison royale de Saint-Cyr, créée par Madame de Maintenon. Les filles y jouent *Esther* de ce Racine qu'elle a si souvent critiqué, lui préférant Corneille. Elle est conquise. À Louis XIV qui lui fait l'éloge du dramaturge, elle signale que les jeunes comédiennes ont aussi beaucoup de mérite. Le roi ne la contredira pas ; mieux, il opinera. Le premier des followers. ■ « Lettres de Madame de Sévigné, féministe baroque », les vendredis, samedis et dimanches, au Théâtre de Poche (Paris 6^e).

CroisiEurope

LES TRÉSORS CACHÉS DE L'ADRIATIQUE, DE L'ISTRIE AUX BOUCHES DE KOTOR

— AU DÉPART DE PARIS OU DE VOTRE RÉGION⁽¹⁾ —

CROISIÈRE DE 8 JOURS / 7 NUITS
DÉPARTS 2026 : 9 JUILLET • 6 ET 13 AOÛT
TOUT INCLUS
à bord de LA BELLE DE L'ADRIATIQUE, navire de 99 cabines
À partir de 2049€^{TTC(2)}/pers. au lieu de 2449€

OFFRE LECTEURS
400€ de remise/pers. ou supplément Solo OFFERT

Renseignements et réservations dans votre agence de voyages habituelle ou au 01 44 32 06 60 et sur www.croisieurope.com

REF. DXD_PREACH. (1) Acheminement aller/retour en train ou en avion pris en charge par CroisiEurope à hauteur de 370€, au-delà de ce montant, le supplément est à la charge du participant. (2) Prix TTC par pers., base cabine double cat. C en pont principal. Offre valable du 05/06/2026 au 05/07/2026, non rétroactive et non cumulable. IMO67100023. Credit photo : Alamy. Parution : mai 2026. Codes tarifs : FGR0FF/SINGLE - CreaStudio N° 2605131.

MARJANE SATRAPI

La créatrice de Persepolis emportée par la tristesse

Le choc est rude. Et la surprise aussi. Au fil des années, on avait si souvent croisé Marjane Satrapi dans les festivals de BD ou au cours d'interviews. Son allant, sa fougue et son énergie étaient si forts qu'on a du mal à accepter sa mort à l'âge de 56 ans.

Cette créatrice de bande dessinée à qui l'on doit principalement la saga *Persepolis*, était aussi joyeuse que féroce. Elle aura fini par mettre fin à ses jours, un peu plus d'un an après le décès de Mattias Ripa, son mari et « l'amour de sa vie ». Producteur, acteur et scénariste, l'homme est décédé le 8 avril 2025 d'un cancer. Marjane Satrapi, elle, c'est la tristesse qui l'a frappée, a indiqué son entourage. L'artiste avait toujours été entière et absolue dans la manière de conduire sa vie et sa carrière. Le mal de vivre aura fini par l'emporter.

Née à Racht en 1969, dans la région de Guilan, sur les bords de la mer Caspienne, elle est un peu azérie, un peu turkmène, un peu musulmane, un peu zoroastrienne. Iranienne, pour tout dire. Marjane passe les quatorze premières années de sa vie à Téhéran, avant d'arriver au lycée français de Vienne en Autriche puis de rejoindre la France en 1994 pour étudier aux Arts déco de Strasbourg. En venant à Paris, elle rencontre Christophe Blain, qui dessinera en 2010 les deux volumes de *Quai d'Orsay*. Il la fait rentrer à l'Atelier des Vosges, groupe d'auteurs de bande dessinée établi place des Vosges. Son nouvel ancrage est là. Elle sera naturalisée française en 2006.

Avec l'aide du dessinateur David B., qui lui enseigne les bases de la grammaire BD, elle se jette à corps perdu dans une formidable aventure : celle qui consiste à retracer une partie de l'histoire de sa famille en Iran, ainsi que sa vie, de sa petite enfance jusqu'à son arrivée à Paris en passant par la chute du régime du chah et le début de la guerre avec l'Irak. Enfant prise dans le chaos de l'histoire, elle « avait su inventer des espaces de liberté grâce à son goût pour la culture du cinéma français au mouvement punk et rock », salue Catherine Pégard, ministre de la Culture. Le premier tome de *Persepolis*, publié en 2000 par l'éditeur indépendant L'Association, obtient un foudroyant succès public et critique. L'album reçoit en 2001 l'Alph-Art coup de cœur du premier album au Festival d'Angoulême. L'année suivante, le deuxième tome sera distingué par l'Alph-Art du meilleur scénario.

À 31 ans, sa carrière est lancée. Aux États-Unis, elle est l'une des rares dessinatrices connues. *Persepolis* est la première BD parlant de l'Iran traduite en anglais et publiée par les célèbres éditions Pantheon Books, celles-là mêmes qui éditeront *Maus*, le chef-d'œuvre d'Art Spiegelman. Avec les quatre tomes de *Persepolis*, elle a trouvé une forme rare : un autoportrait en noir et blanc, à la fois intime et politique, drôle et grave, dans lequel une enfant devenue femme traverse la révolution, la guerre, l'exil et la construction de soi. Son trait, son ton et sa liberté de parole font d'elle une figure majeure de la culture contemporaine, bien au-delà du seul champ de la BD. « Mon travail n'aura jamais été ni géopolitique ni historique. Pourtant, j'estime qu'en tant que personne humaine, si l'on me demande de m'exprimer sur mon pays, je ne vois pas pourquoi je refuserais de le faire. Je le spécifie assez dans mes histoires, il s'agit d'un point de vue subjectif. Je ne prétends pas détenir la bonne parole. J'essaie simplement d'être le plus juste possible par rapport aux événements dont je parle. D'ailleurs, tant que j'ai une tribune je l'utilise », avait-elle dit au Figaro.

Olivier Delcroix

La dessinatrice d'origine iranienne s'est donné la mort à l'âge de 56 ans, un an après le décès de son mari, Mattias Ripa. Membre de l'Académie des beaux-arts, elle laisse une œuvre graphique puissante et une parole forte sur l'Iran. Sa vie restera un exemple de liberté.

Persepolis aura trouvé une forme à la fois simple et fulgurante pour dire l'intime, l'historique et le politique. L'album, puis son adaptation au cinéma, avec l'aide de Vincent Paronnaud, font d'elle une figure majeure de la culture. Le cinéma l'appelle : elle choisit l'animation pour porter son récit à l'écran. Le film est présenté à Cannes et nommé aux Oscars. Ce succès achève de faire d'elle un personnage public et elle consacrera sa parole à défendre la liberté des femmes, dire la violence des systèmes autoritaires, et rappeler que l'humain doit toujours passer avant les idéologies. Son regard sur l'Iran n'aura jamais été celui d'une observatrice distante : il venait de l'intérieur, avec ses contradictions, ses fidélités et ses blessures. En 2023, elle s'engage dans le mouvement Femme, Vie, Liberté, pour lequel elle coordonne un roman graphique du même titre, en soutien aux manifestations en Iran après la mort de Mahsa Amini. « Je mets mes sentiments, mon expérience en avant dans mes albums », déclarait-elle au Figaro. « Dans mes dessins, je recrée totalement ce que j'ai vécu tant sur un plan graphique que sur un plan stylistique. »

Après la bande dessinée et le cinéma, Marjane Satrapi choisit les pincesaux, les toiles et l'acrylique pour s'exprimer. Elle a réalisé le carton de la tapisserie officielle des Jeux olympiques de Paris : des silhouettes sportives aux couleurs vives qui bondissent au pied de la tour Eiffel. L'œuvre est depuis rentrée dans les collections nationales. Éluë à l'Académie des beaux-arts en 2024, elle fut d'abord exposée chez Jérôme de Noirmont, puis chez Françoise Livinec, qui montrait un de ses grands tableaux. La galeriste exprime d'ailleurs « une immense tristesse pour l'artiste et la femme. Marjane était une personnalité d'exception. Tellement forte, déterminée, entière dans ses choix de vie et esthétiques. Une œuvre construite avec Mattias Ripa, son mari. Il existait entre eux une relation fusionnelle. Ils avaient tout vécu ensemble. Les difficultés du début puis la reconnaissance avec toujours les mêmes exigences et la même distance face aux honneurs. Mattias était très drôle, un éternel adolescent. Vers la fin, Marjane avait tout arrêté pour accompagner son mari lors de son cancer. »

Marjane Satrapi dans son atelier, à Paris, le 5 mars 2024. PHILIPPE QUAISSÉ/PASCO&CO



Sur ses toiles, Marjane Satrapi peignait toujours des femmes dans des couleurs chatoyantes, cernées d'ombres épaisses. Même sur grand format, le trait de la BD ne l'avait pas quittée. Sur son stand au dernier Art Paris au Grand Palais, on pouvait admirer ses figures féminines à la bouche bien rouge. Elles lui ressemblaient. C'est ainsi qu'elle dédicait ses livres : par un petit visage serti d'une bouche vermeille, reconnaissable immédiatement grâce à son charmant signe distinctif, un grain de beauté délicatement placé sur l'arête droite du nez.

« Mon travail n'aura jamais été ni géopolitique ni historique. Pourtant, j'estime qu'en tant que personne humaine, si l'on me demande de m'exprimer sur mon pays, je ne vois pas pourquoi je refuserais de le faire »

Marjane Satrapi

Cette guerrière du crayon savait que raconter, c'était déjà résister. Elle l'a montré à maintes reprises dans ses interviews accordées à la presse internationale, ses collaborations, ses prises de position sur l'Iran et sur le sort des Iraniennes. Elle gardait son franc-parler. À la députée écologiste Sandrine Rousseau qui voulait instrumentaliser l'oppression des femmes iraniennes, elle n'hésita pas à lancer en 2024 : « La raison pour laquelle vous vous êtes fait huer, ça n'est pas parce que vous êtes une femme, c'est parce que vous êtes con. » Un an plus tard, elle refusait la Légion d'honneur proposée par Rachida Dati, ministre de la Culture,

pour dénoncer « l'attitude hypocrite de la France vis-à-vis de l'Iran ». Sans rancune, le président de la République et son épouse saluent aujourd'hui « une immense artiste qui avait transformé une enfance iranienne en fable universelle. Ils adressent à sa famille, à ses proches, à ceux qui l'aimaient, leurs condoléances émues. » Satrapi ne cherchait pas à plaire ; elle cherchait à être juste. Et c'est sans doute pour cela que son œuvre a touché si loin.

« Marjane était une artiste extraordinaire et une femme attachante qui incarnait la joie de la création et la tristesse de l'exil et des mémoires douloureuses. Nous la pleurons ce matin », a réagi Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes. « Son œuvre a ouvert une voie que beaucoup ont suivie, et moi le premier », a commenté Riad Sattouf, auteur franco-syrien de *L'Arabe du futur*. Son dessin, sa voix et sa manière d'habiter le récit continueront de circuler, comme une forme de résistance intime et durable. « Comme beaucoup d'artistes et d'auteurs, j'ai été très marquée par sa bande dessinée *Persepolis* publiée au début des années 2000. L'écouter parler des femmes, de l'Iran, de la liberté d'expression, de la liberté tout court, donnait de l'énergie et de l'espoir. C'était une femme radicalement libre. Libre de vivre de son art, libre de mourir de chagrin », dit Catherine Meurisse. Joann Sfar, profondément bouleversé par la mort inattendue de sa grande amie de l'atelier de la place des Vosges, n'a pas voulu réagir en donnant des interviews. Mais sur les réseaux, il écrit : « Tu as changé le monde avec tes bandes dessinées, et tu t'en foutais des bandes dessinées. J'ai perdu ma sœur jumelle. Tu seras dans tes livres. Et dans ceux qu'on écrira sur toi. Je ne savais pas que je t'aimais assez fort pour ne pas t'en vouloir. Salut Marjane Satrapi. » ■

CHRONO

1969 Naissance à Racht, en Iran, dans une famille cultivée de la région du Guilan.

1983 Quitte l'Iran pour poursuivre sa scolarité en Europe, d'abord en Autriche, avant de retourner plus tard à Téhéran.

1988 De retour en Iran, entre aux Beaux-Arts de Téhéran et y suit une formation en communication visuelle.

1994 S'installe en France, à Strasbourg, puis rejoint Paris et l'Atelier des Vosges.

2000 Publie le premier tome de *Persepolis*, début d'une autobiographie dessinée en quatre volumes.

2003 La saga *Persepolis* s'achève dans sa version en bande dessinée. Marjane Satrapi s'impose comme une voix majeure de la BD contemporaine.

2007 Coréalise l'adaptation en film d'animation de *Persepolis* avec Vincent Paronnaud, et est nommée aux Oscars dans la catégorie du meilleur film d'animation.

2011 Signe *Poulet aux prunes*, poursuivant son travail entre littérature dessinée et cinéma.

2025 Décès de son mari, l'acteur-producteur Mattias Ripa. Elle en est profondément marquée.

Claire Bommelaer

Catherine Pégard a dévoilé une étude technique sur le transport de la célèbre broderie. Selon elle, tous les clignotants sont au vert pour le départ de l'ouvrage, d'ici à juillet.

Depuis l'annonce, l'été dernier, par Emmanuel Macron du prêt exceptionnel de la tapisserie de Bayeux à l'Angleterre, à partir de juillet prochain et jusqu'à juin 2027, aucune conférence de presse n'avait exposé avec clarté et publiquement les modalités de son voyage. C'est désormais chose faite. Mercredi soir, depuis le ministère de la Culture, Catherine Pégard a ouvert le bal des discours, assurant que, dans ce dossier délicat et contesté en France, « rien n'avait été laissé au hasard ».

« Jamais sans doute dans l'histoire du transport d'œuvres d'art autant de tests, autant de protocoles, autant de contrôles des risques n'ont été réalisés pour un seul déplacement », a-t-elle affirmé, comparant la caisse de transport conçue pour protéger la tapisserie à « un berceau dans lequel on aurait déposé un nouveau-né ».

Même si le risque zéro n'existe pas, deux voyages d'essai avec une réplique de la tapisserie et une série de capteurs embarqués ont été réalisés, dont un en avril entre Bayeux et le British Museum, à Londres. Plusieurs itinéraires ont été testés.

Selon une étude technique rendue publique mercredi par le ministère de la Culture, à l'issue du second voyage à blanc auquel *Le Figaro* avait pu assister,



La tapisserie de Bayeux fin prête à rejoindre l'Angleterre

tous les clignotants sont désormais au vert. La tapisserie sera contenue dans un paravent créé ad hoc, puis insérée dans une caisse spéciale. Cette dernière permet notamment d'absorber « 96 % de la force d'un choc » important sur l'ensemble du trajet, et 92 % des chocs de moindre ampleur. Interrogée sur le fait de savoir si un taux de 100 % n'aurait pas été préférable, la directrice générale des patrimoines, Delphine Christophe, a répondu par la négative : une immobilité totale aurait pour conséquence de tirer sur des fils fragiles, l'ouvrage présentant déjà une trentaine de déchirures.

Composée de deux couches, enrobée par une sorte de cage en aluminium dotée de 12 amortisseurs et arrimée aux parois du camion, la caisse de transport est « unique en son genre », a poursuivi la directrice générale des patrimoines. Elle garantit notamment une température constante de 20 degrés et de 50 % de taux d'humidité – en cas de panne du camion ou d'avarie sur le trajet, un bloc

électrique autonome peut fonctionner pendant 48 heures.

La caisse contenant la précieuse broderie voyageera, à une date tenue secrète, vers Londres. Le circuit exact du camion blindé n'a pas été dévoilé, et on ne sait qui sera à bord.

La conférence de presse s'est tenue en présence de nombreuses personnalités anglaises, dont Thomas Drew, l'ambassadeur du Royaume-Uni en France, ou encore Peter Ricketts, envoyé spécial du gouvernement britannique pour ce

« Jamais sans doute dans l'histoire du transport d'œuvres d'art autant de tests, autant de protocoles, autant de contrôles des risques n'ont été réalisés pour un seul déplacement »

Catherine Pégard
Ministre de la Culture

prêt. Mais elle s'est déroulée intégralement en français, comme si le but était de convaincre le dernier quarteron des opposants du bienfait de ce prêt décidé en haut lieu. « Il y a des tensions et des inquiétudes » au sein des conservateurs et des gardiens du patrimoine, a admis la ministre. Cette dernière a cependant trouvé « particulièrement injustes les soupçons d'impéritie que certains ont voulu distiller ».

Côté opposants, les « soupçons » sont plutôt des certitudes. Une pétition rassemble 78 300 signatures, et une partie des conservateurs français voient avec effroi ce déplacement, même dans une caisse « unique en son genre ». Certains voient dans ce prêt une tocade présidentielle, ce qui n'arrange pas les choses.

En Angleterre, l'état d'esprit est différent, le British Museum s'attendant à un record de fréquentation. « L'exposition va faire sensation », a affirmé lord Ricketts, qui avait fait le déplacement à Paris nanti d'une cravate représentant la tapisserie. Le musée a rendu publics

Conservée au musée de Bayeux, en Normandie, la tapisserie sera prêtée exceptionnellement au British Museum de juillet 2026 à juin 2027.

les tarifs pour l'exposition, qui tournent autour de 33 livres en tarif plein (environ 38 euros), 27 livres dans les périodes creuses (environ 31 euros). Ce qui a créé quelques remous outre-Manche, tant le désir monte pour pouvoir admirer la longue broderie racontant la geste de Guillaume le Conquérant.

Mettant en avant « l'engagement total » de son pays et du British Museum pour la protection de l'ouvrage du XI^e siècle, lord Ricketts a par ailleurs promis de le restituer en bonne et due forme en juin 2027, provoquant des rires dans la salle. À son retour en France, la tapisserie rejoindra un musée de Bayeux entièrement restauré. Elle fera l'objet d'une restauration, peut-être devant les yeux du public – ce qui évitera les frustrations des visiteurs après une longue absence. ■

Amine le conquérant : de la banlieue aux châteaux

Ton simple et drone en embuscade, ce passionné délivre l'histoire du patrimoine sur Instagram.

À qui appartient le patrimoine français ? Et qui peut s'en revendiquer ? Le cas d'Amine le conquérant, influenceur du patrimoine, montre que ces questions sont encore très ouvertes. Depuis un an, Amine Kassid utilise des drones pour filmer les grands châteaux de France, puis publie les images sur son compte Instagram. Tandis que les caméras captent les toitures, Amine raconte de manière simple l'histoire des lieux en adoptant « le regard d'un enfant de 12 ans ». Pierrefonds, Chambord, Vaux-le-Vicomte, Chenonceaux, la collégiale Saint-Ours de Loches et bien d'autres ont eu la visite de cet as des images et des réseaux sociaux.

« Je n'ai pas de diplôme d'histoire, je suis juste un passionné, et j'ai envie de montrer aux gens issus des quartiers ou des villages que tout cela leur appartient », explique ce natif de Cergy (Val-d'Oise). Filmant au départ les châteaux les plus prestigieux sans autorisation – ce qui lui a valu maille à partir avec le château de Saint-Germain-en-Laye –, il a fini par rentrer dans la légalité. Il se rend désormais dans des lieux connus et moins connus muni d'une autorisation officielle des préfetures, et ça marche.

Ses vidéos prises du ciel font un tabac (250 000 followers), et les monuments n'ont qu'à se féliciter de cette opération de communication. D'autant qu'Amine est suivi par des groupes de visiteurs conquis par sa manière de raconter, centrée sur la petite histoire de l'Histoire, celles des alcôves ou des pièces cachées. « Nous avons convenu au préalable avec lui de ce qu'il filmerait et l'avons accompagné toute la journée. Les images sont très belles et donnent l'occasion de valoriser Chambord auprès d'un public qui vient rarement nous voir », explique

Cécilie de Saint Venant, directrice générale déléguée au développement du lieu. Loïn des influenceurs qui réclament des milliers d'euros pour faire la promotion d'un château, lui apporte juste une autre manière de faire, de parler et d'être.

Des messages injurieux

Mais l'aventure a son revers. Certains châteaux ont refusé sa demande, au motif que son côté sportswear et sa façon populaire ne collaient pas avec des siècles d'histoire. Les insultes racistes pleuvent par ailleurs sur son compte Instagram. « Tous les jours, on m'explique que je ne suis pas français, et qu'un musulman ne devrait pas faire la promotion de grands patrimoines de France. J'ai même reçu des menaces de mort », affirmait-il sur France 24, ajoutant, bien à sa manière : « Les gars qui m'insultent se croient encore au temps des croisades. » Il a pourtant pris le pseudo d'Amine le conquérant, qui fait tant réagir, en référence à Guillaume de Normandie.

Aujourd'hui, Amine Kassid a choisi de porter le fer publiquement en déposant systématiquement une plainte et en dévoilant les messages injurieux. Il est soutenu par ses followers, mais aussi par l'animateur Lorant Deutsch, l'astronote Thomas Pesquet ou Stéphane Bern. Arbitre des élégances dans le milieu patrimonial, ce dernier se dit « très fan » du travail d'Amine Kassid. « Tu défends bien le patrimoine, qui appartient à tout le monde, et tu permets de le faire aimer à tous les Français », lui indique-t-il dans une vidéo. Le message, vu par des dizaines de milliers de gens, a touché l'entrepreneur : « Quelle fierté d'être adoubi par ce grand monsieur ! », s'exclame-t-il à propos de celui qu'il a enfin rencontré il y a quelques jours. ■

LE
CO
LE

des Arts
Joalliers

Avec le soutien
de Van Cleef & Arpels

DANIEL BRUSH

L'ART DE LA LIGNE ET DE LA LUMIÈRE

Photo : Benjamin Chelly

Exposition
8 juin – 4 oct. 2026

Entrée gratuite, sur réservation
16 bis boulevard Montmartre
75009 Paris

Maxime Joly

Jusqu'au 6 septembre, le Musée Maillol accueille une rétrospective consacrée au plus fantasque des stylistes italiens, tragiquement disparu en 1997. Déjà passée par Londres et Berlin, l'exposition change de ton à Paris.

En arrivant devant le Musée Maillol, on pourrait presque croire que les grandes portes cochères turquoises de cet hôtel particulier du 7^e arrondissement de Paris ont été peintes en clin d'œil à Gianni Versace. Entre les mosaïques ondoyantes de la façade et la majestueuse fontaine des Quatre-Saisons, réalisée par Edme Bouchardon, dans la première moitié du XVIII^e siècle, tout semble déjà préparer le visiteur à l'univers du plus flamboyant des couturiers italiens, dont l'œuvre n'a cessé de dialoguer avec le baroque.

Sans relever de cette esthétique au sens strict, le décor fait néanmoins écho à la profusion ornementale et à la théâtralité chères à Versace. « Ce n'est pas le Grand Palais non plus », sourit Karl von der Ahé, commissaire de cette rétrospective, heureux d'avoir trouvé un lieu « un peu petit », mais adapté à une exposition déjà présentée à Berlin, à Malaga et en Angleterre. « Les arcades en briques rouges de Londres, par exemple, ce n'était pas très Gianni », convient-il.

Présentée à l'origine en 2017 pour commémorer les vingt ans de la disparition de Gianni Versace, assassiné devant sa maison de Miami Beach le 15 juillet 1997, cette rétrospective, sans lien avec la marque ni avec ses héritiers, s'est enrichie au fil des années grâce à des ventes aux enchères et à des prêts de collectionneurs. Elle trouve aujourd'hui un nouveau souffle sur la rive gauche.

À peine a-t-on franchi le seuil de l'exposition qu'une photographie datant du 22 octobre 1986 montre Gianni Versace recevant la médaille de la ville de Paris des mains de Jacques Chirac. Un point d'entrée qui invite à explorer les liens entre le couturier et la capitale française. En vis-à-vis, le catalogue intitulé *Gianni Versace. Dialogues de mode*, de la grande exposition que lui a consacrée la même année le Palais Galliera.

La visite se poursuit en s'intéressant logiquement au sud de l'Italie, sa terre d'origine, et à la *Magna Graecia*, matri-



Gianni Versace retrouve la scène parisienne

ce d'un imaginaire qui irrigue toute son œuvre. C'est de cette Grèce antique fantasmée que la maison tire la Méduse, son logo emblématique, mais aussi ses motifs signatures (colonnes, méandres) et son goût du faste et de l'excès.

Au total, 99 silhouettes accessoirisées sont réunies, non selon une logique chronologique, mais classées par univers d'inspiration. Premier ensemble : l'art, notamment le pop art. La pièce maîtresse ici est la robe reprenant le portrait de Marilyn Monroe par Andy Warhol, dont la chanteuse Sabrina Carpenter a récemment porté une réinterprétation lors du Met Gala, en mai dernier.

« Gianni Versace a vraiment apporté un vent de fraîcheur à Paris »

Karl von der Ahé
Commissaire de l'exposition
« Gianni Versace Rétrospective »

« Il n'a jamais été aussi pertinent de présenter le travail de Gianni Versace qu'aujourd'hui », s'enthousiasme Karl von der Ahé. « Son travail nous offre une parenthèse enchantée face à la dureté du monde extérieur », ajoute Doris Brugger, ancienne directrice des relations publiques de Versace, soulignant l'énergie positive qui se dégage des pièces exposées. Dans la même salle, quelques créations rendent hommage au peintre Marc Chagall, figure de l'École

de Paris, que Versace admirait au même titre que Picasso.

On glisse ensuite vers des silhouettes plus baroques, aux dorures éclatantes, qui rappellent l'engouement pour la maison, dans les années 1980 et 1990, des nouveaux riches du show-business et de la scène hip-hop, friands de signes extérieurs de réussite. Plus loin, une salle projette le défilé printemps-été 1991 de Gianni Versace. Sur la bande-son de *Freedom! '90*, de George Michael, Naomi Campbell, Cindy Crawford, Linda Evangelista et Christy Turlington défilent ensemble dans une séquence devenue emblématique de l'avènement des super-modèles.

Mais c'est peut-être l'espace consacré aux people qui retranscrit le mieux l'irruption de Versace dans la pop culture. S'y côtoient des images de Lady Diana habillée par Gianni après son divorce, des coupures de presse, des couvertures de magazine et la pochette de l'album *The One*, d'Elton John, sorti en 1992, dont le couturier avait conçu toute l'identité visuelle. Au centre, la robe noire asymétrique brodée Java For Ever, créée pour Zizi Jeanmaire, à l'occasion d'un spectacle de l'Opéra-Comique, en 1988, attire



tous les regards. « C'était la pièce la plus difficile à acquérir. Elle a d'abord été vendue aux enchères à Rome avant que nous la retrouvions à Londres », raconte Karl von der Ahé.

L'exposition traverse ensuite les années Miami du couturier, où son esthétique s'ouvre davantage aux contre-cultures (grunge, punk...), pour s'arrêter notamment sur la collection automne-hiver 1992, dite Bondage



1. Collection printemps-été 1991, inspirée par le pop art d'Andy Warhol. 2. La même année, Cindy Crawford et Claudia Schiffer défilent à Los Angeles, pour Gianni Versace. 3. Le couturier, entouré de ses croquis.

Collection. Le cuir et les dorures y dessinent une esthétique plus sombre et plus contrainte, qui fit scandale à l'époque.

La visite s'achève en deux temps. D'un côté, une large sélection de chemises en soie imprimée - inévitable, tant le créateur en avait fait sa signature -, au centre desquelles trône un modèle à motif « abeilles Napoléon », précise Saskia Lubnow, également commissaire de l'exposition. « Nous ne l'avions pas avant. Nous enrichissons et adaptons la sélection des pièces à chaque ville, explique-t-elle. D'ailleurs, certains fans et quelques collectionneurs ont suivi l'exposition d'une étape à l'autre. »

De l'autre, des pièces issues de la dernière collection haute couture de Gianni Versace, présentée en 1997 au Ritz - il avait pris l'habitude d'installer son podium au-dessus de la piscine du palace de la place Vendôme. « Il a vraiment apporté un vent de fraîcheur à Paris », assure Karl von der Ahé. Aujourd'hui, il y revient. ■
Exposition « Gianni Versace. Rétrospective », Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle (Paris 7^e), jusqu'au 6 septembre.
www.museemaillol.com

Hubert de Givenchy, l'enfance et l'art d'un couturier

Élodie Baërd

Un roman jeunesse bien troussé, doublé d'une biographie didactique, revient sur les premières années de ce garçon originaire de Beauvais, doué pour le dessin et fasciné par la mode parisienne, qui deviendra « le maître de l'élégance ».

Le livre commence comme un roman de la Comtesse de Ségur. Hubert et Jean-Claude, les fils de madame de Givenchy, commencent les vacances d'été avec leurs cousins et cousines dans la grande maison de leur grand-mère à Beauvais. On joue au tennis et au croquet, on fait du vélo et on se baigne dans l'étang. Ce jour-là, Maman Guitte, la veuve de grand-père Jules, assise dans son jardin « comme une impératrice douairière »,

fait étendre sur le gazon la collection de costumes folkloriques rapportés des quatre coins du monde par feu son mari. Il y a un habit de samouraï japonais, un pagne khmer, une robe de mariée tunisienne, un costume d'Arlequin, une coiffe bretonne... qui doivent être aérés après de longs mois dans les armoires. Ensuite, la tradition veut que les enfants en enfilent chacun un, et posent pour une photo de famille.

« Une figure très inspirante »

Cette excentricité d'un grand-père, qui fut administrateur des manufactures des Gobelins et de Beauvais, a sûrement forgé le goût du petit Hubert. Sa mère, toujours tirée à quatre épingles, et changeant de tenue trois fois par jour, n'y est pas pour rien non plus. Mais dès son plus jeune âge, il montre un don très sûr pour le dessin. Il esquisse des robes toute la journée puis cache ses feuilles sous son lit pour éviter les moqueries de ses cousins. Cet été-là, il n'a qu'une obsession, les montrer au grand couturier parisien Robert Piguet. S'ensuit l'épisode savoureux de sa fugue d'une journée à Paris, seul, par le train, alors qu'il n'a que 11 ans...

Ce nouvel opus sur Hubert de Givenchy (1927-2018) de la collection « Les petites histoires de la mode »* est le neu-

vième, après Jeanne Lanvin, Rose Bertin, Alexander McQueen, Sonia Rykiel entre autres. Comme les précédents, il est judicieusement construit en trois parties : un roman centré sur l'enfance et rendant le personnage vivant, une biographie répondant à une dizaine de questions (Comment se forma-t-il au métier de créateur ? Quelle était sa relation avec Cristóbal Balenciaga ?...) et un abécédaire didactique sur son style (avec A comme accessoires, F comme *Funny Face* - Audrey Hepburn, sa muse et meilleure amie -, N comme noeud, S comme séparables - prémices d'une garde-robe plus libre...).

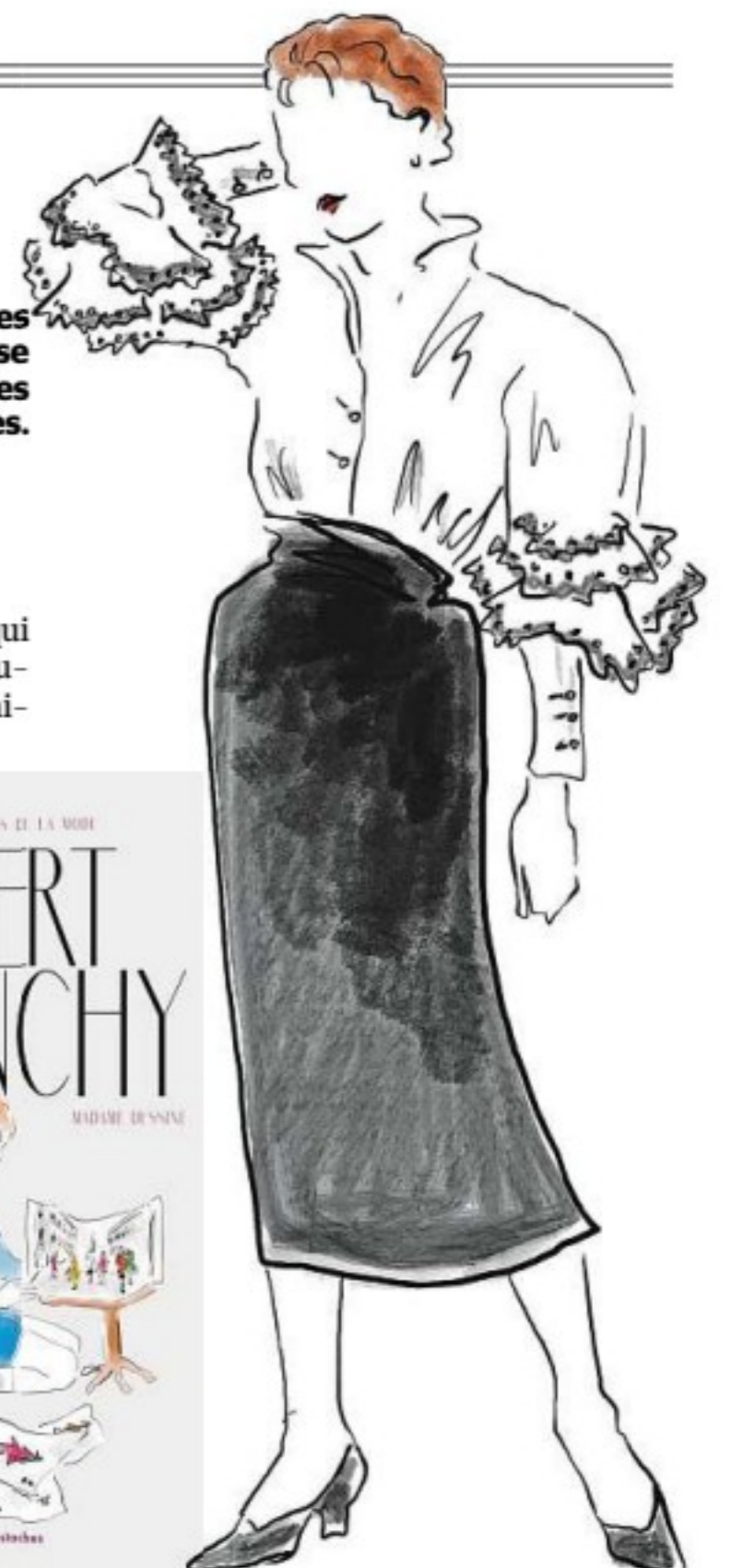
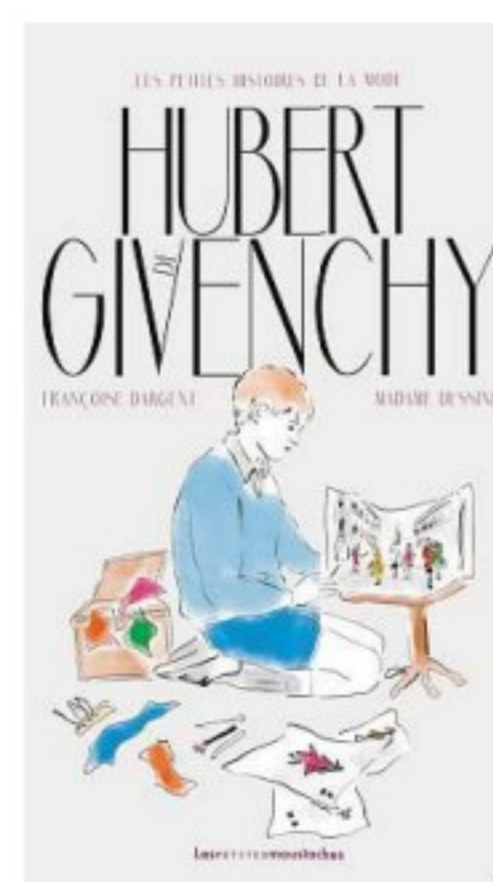
Les textes, écrits dans une « jolie langue accessible aux jeunes » (selon les mots de l'éditrice Sophie Gallo-Selva) par Françoise Dargent (journaliste au Figaro), sont assortis de charmants croquis de Magali Pouillard, alias Madame Dessine, inspirés de dessins et de photos de Givenchy.

L'ouvrage plonge le lecteur - jeune et moins jeune - dans une époque révolue et un raffinement qui s'est un peu perdu. « Hubert de Givenchy, collectionneur du XVIII^e siècle, ami de ses grandes clientes américaines, autodidacte rapidement encensé par la presse, a été une figure très inspirante, notamment parce qu'il avait à la fois un pied dans le passé et un autre

Croquis de séparables, ces jupes que le jeune Givenchy propose assorties à des blouses interchangeables.

dans la modernité, raconte l'auteur qui s'est plongé dans les archives et les documents pour écrire son roman basé uniquement sur des faits réels et étayer la biographie. Très beau, très bien élevé, il représente les derniers feux d'un monde élégant, à la française, et d'une aristocratie aussi exigeante qu'ouverte aux arts. » ■

* « Les Petites Histoires de la mode, Hubert de Givenchy » par Françoise Dargent et Madame Dessine, Les Petites Moustaches Éditions, 18,50 €.



Le regard aiguisé des Rendez-vous aux jardins



Alyette Debray-Mauduy

Près de 3 000 parcs ouvrent leurs portes ce week-end pour cet événement organisé par le ministère de la Culture.

Avec leur grande variété de végétaux, leurs couleurs, leurs perspectives, les jardins ont la faculté rare de pouvoir éveiller tous les sens. Qu'y a-t-il de plus merveilleux que d'admirer l'architecture d'une topiaire, taillée comme une sculpture? Que de se laisser envoûter par du jasmin accroché à une pergola, de toucher le duvet d'une feuille d'oreille d'ours (*Stachys byzantina* pour les botanistes), d'entendre le chant du merle dans les bois ou de croquer dans un abricot, tout juste cueilli sur

l'arbre et encore gorgé de soleil? C'est justement pour valoriser tout le potentiel de la nature, ces expériences qui font du bien au corps et à l'esprit que le ministère de la Culture a décidé de mettre les cinq sens à l'honneur de leur Rendez-vous aux jardins, le pendant végétal de ses Journées du patrimoine. Tous les deux ans, l'un d'entre eux est ainsi choisi comme thématique de l'événement. Après l'ouïe en 2024, place à la vue pour l'édition 2026, organisée dès aujourd'hui et jusqu'à dimanche soir dans l'Hexagone. « Nous avons sur notre territoire une grande variété de parcs et de jardins, botaniques, historiques, exotiques, à la française, offrant chacun une expérience différente, en lien avec ce fil rouge », constate Isabelle Chave, sous-directrice à la Direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux (DGPA).

Cette année, ce sont près de 2 200 jardins qui participent à ce rendez-vous créé en 2003 et étendu à toute l'Europe en 2018, où 600 lieux de 22 pays ouvrent également leurs portes. En Allemagne, en Italie, en Hongrie, en Estonie, en Roumanie mais aussi au Luxembourg et à Andorre. Parmi ces 2 800 jardins, plusieurs d'entre eux

proposent des animations en rapport avec la thématique, notamment pour les malvoyants. Le ministère de la Culture ayant passé un partenariat avec l'Association Valentin-Haüy. « Dans une centaine de lieux, des guides pour non voyants proposent des visites sensorielles où ces derniers peuvent sentir les fleurs, toucher les écorces, écouter les oiseaux », précise Isabelle Chave. C'est le cas du jardin du Musée Louis Braille, en Seine-Maritime, qui organise une chasse aux fleurs à partir de la forme des pétales et une initiation au langage des malvoyants et au Musée-Jardin Bourdelle, dédié à l'œuvre du sculpteur, en Seine-et-Marne, qui offre des visites commentées, adaptées au handicap visuel.

Ouverture de lieux privés

L'autre particularité des Rendez-vous aux jardins est d'ouvrir les portes de lieux privés ou exceptionnellement ouverts au public. Bon nombre d'entre eux sont particulièrement photogéniques. Quelques exemples : le jardin de Milly-la-Forêt, un conservatoire de plantes à parfum ; le jardin de la Sablière, un parc exotique et botanique riche d'essences du monde entier et surnommé le « petit parc de la Tête d'or » en



1. Les Candie Gardens, à Guernesey.
2. Le Musée-Jardin Bourdelle, à Égreville (Seine-et-Marne).

raison de ses liens étroits avec le parc éponyme ; ou encore le jardin d'artiste Henri Le Sidaner (1862-1939), dans l'Oise, labellisé remarquable, où le peintre a créé différents espaces à thèmes (jardin blanc, roseraie, terrasses à l'italienne...) lui servant de source d'inspiration pour ses toiles.

Du côté de l'étranger, notons que la Roumanie ouvre le jardin de son ambassade à Tokyo et que plusieurs îles anglo-normandes prennent part à l'événement. Guernesey, qui y avait participé pour la première fois l'année dernière avec l'ouverture d'un parc au public, en propose cette année pas moins de dix. À Saint-Pierre-Port, la capitale, le jardin de la Maison Hauteville de Victor Hugo, restauré par le paysagiste Louis Benech en 2018, est l'un des points d'orgue de ce circuit. Tout comme les Candie Gardens, datant de la fin du XIX^e siècle, et les jardins de Government House, réputés

pour leurs fleurs-dahlias, roses et pois de senteur. Autre visite à grand spectacle : le Fermain Valley Hotel, offrant une vue imprenable sur la baie de Fermain. À quelques dizaines de miles de là en bateau, à Sercq, le Stocks Hotel ouvre quant à lui les portes de son jardin maraîcher en permaculture, lauréat de plusieurs prix d'excellence horticole, où sont cultivés les légumes biologiques et les fleurs utilisés par ce 4-étoiles.

Il est certes difficile de faire une liste exhaustive de toutes les opportunités proposées lors des Rendez-vous au jardin. La carte interactive et le moteur de recherche de leur site internet permettent en revanche de découvrir d'un clic les lieux ouverts ce week-end et organisant des animations sur la thématique de la vue. À noter également dans vos agendas : l'édition 2028 qui sera, quant à elle, placée sous le signe de l'odorat. ■ rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr

CONVERSATIONS madame FIGARO

présenté par
Joseph Ghosn

LE FIGARO TV TOUT LE FIGARO À LA TÉLÉVISION

Sur Le Figaro TV, retrouvez les émissions d'analyse et de décryptage présentées par les journalistes de la rédaction du Figaro, mais aussi un large choix de programmes documentaires consacrés à la culture, au patrimoine, à l'histoire et à l'art de vivre.

disponible sur

TNT IDF 34	CANAL+ 126 / 136*	TF1+
Samsung TV Plus	118	SFR 194
free 203	247	Molotov TV
Regarder sur Apple TV	Regarder sur Google TV	
Aussi sur LeFigaro.fr et l'app		

* (i) hors réception satellite
(ii) également accessible sur myCANAL

Cyril Lignac en mode Coupe du monde de football

Emmanuelle Litaud

Le chef, de retour sur M6 avec « Tous en cuisine », propose des recettes spécifiques aux nations en lice dans le Mondial qui débute le 11 juin.

Les fans de football sont dans les starting-blocks. Cyril Lignac aussi. Le chef a fait son retour sur M6 lundi dernier dans « Tous en cuisine ». Chaque soir, à partir de 18 h 30, il propose aux Français de se mettre aux fourneaux avec lui afin de réaliser deux recettes : une entrée et un plat ou un plat et un dessert. Si le concept reste le même qu'au lancement de l'émission, lors de la crise sanitaire du Covid, il va, cette fois, s'adapter à l'actualité et notamment à la Coupe du monde de football qui se déroulera aux États-Unis, au Mexique et au Canada, du 11 juin au 19 juillet.

M6, seul diffuseur gratuit et en clair de la compétition, retransmettra 54 des plus grandes rencontres dont, pour la première fois, tous les matchs de l'équipe de France et la finale. Cyril Lignac et son fidèle acolyte Jérôme Anthony vont ainsi se mettre aux couleurs de l'événement et emmèneront les téléspectateurs dans un véritable voyage culinaire.

Lors que le second parcourt l'Hexagone, comme à son habitude à bord de son camion pour aller à la rencontre des Français, Cyril Lignac, pour sa part, a choisi de revisiter les grands classiques des nations en compétition dans le Mondial.

Guacamole aux petits pois

Lors de certaines rencontres, il mettra en lumière une spécialité du pays en compétition le soir même. « Le principe, c'est de profiter de la Coupe du monde pour voyager dans les pays engagés dans la compétition et de réaliser des recettes originales, nouvelles, un peu métissées, que les gens vont adorer », s'enthousiasme Cyril Lignac. Ainsi, le 11 juin prochain, en amont du match d'ouverture opposant le Mexique à l'Afrique du Sud, le chef invitera les téléspectateurs à concocter un guacamole crémeux aux petits pois et graines ainsi que des tacos de bœuf avec une mayonnaise épicée. Pour la confrontation entre les États-Unis et l'Australie (19 juin), ce sera smash burger, coleslaw et tarte crous-



Le chef Cyril Lignac (à droite) et son fidèle acolyte Jérôme Anthony lors d'un enregistrement de l'émission Tous en cuisine.

tillante, mousse au chocolat au lait. En marge de la rencontre Suisse-Canada (24 juin), il conviera les fans à réaliser une poutine de canard confit avec des muffins aux noix de pécan et sirop d'érable.

Comme toujours, Cyril Lignac cuisine avec un ou plusieurs invités, dont beaucoup s'avèrent liés au football à l'instar de Samuel Umtiti, consultant sur M6 pendant le Mondial, mais aussi de nombreux téléspectateurs. Pour ces recettes locales, il sera en duplex avec des personnes habitant dans les

pays concernés. « On cuisine avec une famille vivant au Québec et, pour le Mexique, avec des Mexicains parlant français. C'est génial, car, comme je revisite les plats, ils nous expliquent leurs traditions, l'histoire des recettes, les ingrédients... », poursuit le chef.

Une façon de participer à sa manière à la Coupe du monde qui plaît particulièrement à Cyril Lignac, féru de football et notamment de l'équipe de France. « Le Mondial, c'est magique, avec le pays entier derrière les Bleus et les moments de liesse que cela entraîne. Ce qui me plaît aussi, ce sont les instants partagés autour d'un match. Pour moi, le football est aussi lié à la cuisine, au partage avec les apéros dînatoires, les tapas, les barbecues entre amis, c'est hyperfédéra-

teur », confie-t-il encore. Son plus grand souvenir de ballon rond ? La victoire des Bleus en 1998. « J'avais 21 ans et j'étais dans l'Aveyron, on vivait à Rodez. C'était la première fois que l'équipe de France gagnait et c'était la folie ! Cela me rappelle ma jeunesse... »

Outre ce Mondial qu'il suivra donc assidûment, Cyril Lignac a un mois de juin chargé avec le tournage du « Meilleur pâtissier » et l'ouverture de Dragon, à Paris, un nouvel établissement qui fait la part belle aux handrolls, spécialité japonaise dans l'air du temps. ■

« Tous en cuisine avec Cyril Lignac » À 18 h 30, sur M6 Notre avis : ●●●○

« Bookish » : sous le charme d'un bouquiniste détective

Constance Jamet

Imaginé par le cocréateur de « Sherlock », cette plongée dans le Londres trouble de 1946 renouvelle le genre du « cosy crime ».

Cocréateur de la série culte *Sherlock*, relecture contemporaine du héros de Conan Doyle qui révéla au grand public Benedict Cumberbatch, le comédien Mark Gatiss est un passionné de romans policiers. Une connaissance encyclopédique qu'il met à profit dans sa nouvelle création, *Bookish*, à savourer sans modération sur l'application Canal+. Les trois enquêtes (deux épisodes par homicide) constituent un hommage réussi à ce que l'on appelle le « cosy crime », ces énigmes où la violence se déroule hors champ et où le héros est un limier amateur, pilier de sa communauté. Ici entre en piste Gabriel Book.

Campé par Mark Gatiss lui-même, ce bouquiniste londonien, à la mémoire

eidétique, aide la police sur certaines affaires locales : de la découverte d'un charnier à un meurtre sur un plateau de tournage. Sa sagacité n'est pas uniquement due à ses lectures dévorantes de romans et d'essais. Ancien agent des renseignements de l'armée bien vu de Churchill, Book possède une expérience des investigations en eaux troubles. De quoi susciter bien des convoitises alors que pointe, déjà, le spectre de la guerre froide.

Un mariage de façade

Le scénario de Gatiss est plus original qu'il n'y paraît. Ses enquêtes se déroulent à une époque peu représentée à la télévision anglaise : celle du Londres de 1946. Tout juste sortie de la Seconde

Guerre mondiale, la capitale anglaise est marquée par les privations, le ressentiment face aux profiteurs de guerre et du marché noir. Les stigmates et les ruines du Blitz jonchent encore les rues. Les pistolets semi-automatiques Luger, confisqués aux Allemands, pullulent et ne sont pas toujours entre de bonnes mains. De nombreuses familles pleurent leurs morts ou tentent de soigner ceux qui, blessés au front, commencent à développer un stress post-traumatique.

« Les repères moraux et sociaux étaient brouillés, voire inversés. Beaucoup ont eu du mal à retrouver leur place. Notamment les femmes à qui on demandait de revenir à leur évier et leur cuisine. Il y a eu une véritable épidémie de divorces et de crimes par armes à feu. Jamais

Londres n'a été aussi menaçante et dangereuse qu'à ce moment charnière », rappelle Mark Gatiss, qui cite comme influences esthétiques les films en technicolor de Michael Powell et d'Emmerich Pressburger (*Les Chaussons rouges*). Cela donne une patine particulièrement réussie et vintage à sa série.

Par ailleurs, Gabriel Book est homosexuel, à une période où cela est encore illégal. Pour éviter de se faire persécuter comme Alan Turing, le libraire a noué, avec son amie d'enfance (Polly Walker, *La Chronique des Bridgerton*), un mariage de façade. Lui y trouve une existence au-dessus de tout soupçon. Elle, la liberté de vivre ses aventures. Ensemble, ils ont recueilli Jack, un jeune homme tout juste sorti de prison,

qui aide Gabriel à organiser ses étagères de livres. Le bouquiniste a en effet un système de catalogage pour le moins chaotique.

Les tragédies et les sacrifices, notamment la disparition de son amant aux mains des nazis évoquée dans un flashback, ont jalonné la vie de Book. Mais ces drames ont donné paradoxalement au limier le goût de l'optimisme. Cette envie d'aller de l'avant contribue au charme du feuilleton, renouvelé pour une seconde saison. ■

« Bookish » Série (6 x 50mn) sur l'application Canal+ Notre avis : ●●●○

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 7249

HORIZONTALEMENT

1. Enlever le morceau. - 2. Fragile de l'estomac. - 3. Un Allemand avec une tête de Turc. Cotoie le chapati. - 4. Père du courant alternatif. Sa clé est ancienne. - 5. Inscrite et écrite en borne. Lettres d'une formule universelle. - 6. Fit table rase. En teinture à la pharmacie. - 7. S'utilise pour prélever une solution. - 8. Ourse sauvage. - 9. Voie dégagée. Lève le doigt pour rentrer chez lui. - 10. Feuilles d'impressions. L'Ubu algérien. - 11. Elle accumule les titres. Répandu en Bretagne, sur les tables ou sur les plages. - 12. N'en mènent pas large.

VERTICALEMENT

1. Détourne les mauvaises influences comme par magie. - 2. A eu beaucoup d'échos. - 3. Feux de forêt. Placer en prévision d'une attaque. - 4. L'arbre roi du Queyras. Pare-chocs hors d'usage. - 5. S'agite dans une boîte. Elle prend fin à l'arrivée du froid. Premier cycle. - 6. Membre d'anciens combattants de l'Est. Donna un cours. Se place au-dessus de l'adresse. - 7. Passe-droit. Porte-parole d'un groupe. - 8. Repasse dans la maison. Caroline et Virginie.

1	2	3	4	5	6	7	8
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

SOLUTION DU PROBLÈME N° 7248

HORIZONTALEMENT 1. Sciéni-dé. - 2. Ponceras. - 3. Entremit. - 4. Être. Âne. - 5. Drôme. Er. - 6. Démêlés. - 7. Amiral. - 8. Tés. Nuer. - 9. Issas. Xi. - 10. Nuis. Las. - 11. Gros-becs. - 12. Señorita.

VERTICALEMENT 1. Speed datings. - 2. Contre-mesure. - 3. Intromission. - 4. Écremer. Asso. - 5. Née. Élans. Br. - 6. Irma. Élu. Le. - 7. Daines. Exact. - 8. Ester. Crissa.

LE FIGARO Jeux



MOTS MÉLANGÉS

RCHJEU

Barrez dans la grille tous les mots proposés. Cherchez-les horizontalement, verticalement ou diagonalement. Il ne vous restera alors que les lettres formant le mot mystérieux.

ABSCONS	CÉSAR	FLASH	RELAIS	VENTRÊCHE
ADRESSÉ	DIACRE	GAILLARDE	SAPIN	VIGNOBLE
ALSACIEN	DIAGONALE	LAPS	SEMI	VISCOSITÉ
ANODE	DUCAT	MUSTANG	SIMA	
APPUI	ÉDITO	PINSON	TOASTER	
ASPE	ESSAI	PITIÉ	UPSILON	
ASSOULPIR	ÉTOILE	PRINCESSE	VÉNÉRÉ	

E	G	D	R	V	E	P	S	A	E	E	H	N	R	I
D	N	E	I	A	E	I	R	T	D	R	S	I	E	F
R	A	U	L	A	L	N	I	I	O	R	C	P	L	R
A	T	D	P	B	G	S	T	L	N	A	E	A	A	P
L	S	P	U	S	O	O	A	R	A	C	S	S	I	L
L	U	A	O	C	I	N	N	C	E	H	E	T	S	D
I	M	E	S	O	A	L	G	A	I	C	I	S	E	E
A	M	I	S	N	E	T	O	I	L	E	H	R	S	R
G	V	I	A	S	S	E	E	N	V	E	N	E	R	E

SOLUTION DU N° 5464

5	1	4	2	7	3	6	8	9
2	3	9	8	6	1	4	5	7
7	8	6	5	9	4	3	2	1
1	4	7	6	5	2	9	3	8
8	6	2	3	1	9	5	7	4
9	5	3	4	8	7	2	1	6
4	2	8	1	3	6	7	9	5
3	9	1	7	4	5	8	6	2
6	7	5	9	2	8	1	4	3

SOLUTION DU N° 5465

6	5	8	7	9	1	3	4	2
7	9	2	6	3	4	1	5	8
4	3	1	8	5	2	6	7	9
2	1	4	5	8	6	9	3	7
5	7	9	1	2	3	8	6	4
8	2	7	3	1	5	4	9	6
1	4	5	2	6	9	7	8	3
9	6	3	4	7	8	2	1	5

SOLUTION DU MOTS À MOT

Les mots sont : ROCADE - CORPUS - BAGOUT.



ÉPHÉMÉRIDE St-Igor
Soleil : Lever 05h49 - Coucher 21h49 - Lune décroissante

TF1

21.10
Mask Singer
Divertissement

Prés. : Camille Combal. 2h20. Inédit. Pour cette émission «Spéciale boom», le jury va tenter de démasquer tous les personnages de la saison encore en compétition, qui se retrouvent tous ensemble pour la première fois.

23.40 Mask Singer, l'enquête continue. Divertissement. Inédit.

CANAL+

21.07
Vie privée
Film. Comédie dramatique

Fra. 2025. Réal. : Rebecca Zlotowski. 1h46. Avec Jodie Foster. Intriguée par le décès soudain d'une de ses patientes, une psychiatre se lance dans sa propre enquête, convaincue que la victime a été assassinée.

22.54 Dossier 137. Film. Policier. Avec Léa Drucker.

france 2

21.10
Haute saison
Série. Policière

Fra. 2026. Saison 1. Avec Winnie Dargaud. 2 épisodes. Inédit. Une monitrice de colonie de vacances est retrouvée morte. Chargés de l'enquête, le capitaine Alex Cerutti et son équipe découvrent que la victime avait tenté de contacter la police.

22.55 Capitaine Marleau. Série. Policière. 2 épisodes.

arte

20.55
Meurtres à Sandhamn
Série. Policière

Suè. 2010. Saison 1. Avec Jakob Cedergren. 3 épisodes. À Sandhamn, une femme se heurte en se baignant au cadavre d'un homme. L'enquête est confiée à un policier qu'elle connaît depuis l'adolescence.

23.15 Barbra Streisand, naissance d'une diva. Documentaire.

france 3

19.55
Tennis : Roland-Garros
Sport

Demi-finale messieurs. En direct. Ultime match dans le tableau messieurs avant la finale de dimanche, cette demi-finale sera l'heure de vérité pour celui qui veut atteindre le Graal de «Roland».

22.30 La carte aux trésors. Jeu. De la Côte Fleurie au Pays d'Auge. **0.35** Villandren - Le Canard sauvage. Ballet.

6

21.10
Arnaques !
Magazine

Prés. : Julien Courbet. 1h. Foires : attention aux rois de l'embrouille. Inédit. Zoom sur différents produits mis en avant sur les foires, des casseroles aux bracelets en cuivre en passant par les matelas, le saucisson ou les fontaines à eau.

23.05 Arnaques ! Magazine.

LE FIGARO TV
Île-de-France

12.00 Points de Vue. Présenté par Vincent Roux.
18.30 Le Buzz TV. Nicolas Voltaire et Damien Canivez reçoivent Christopher Baldelli, président de la chaîne T18.
19.00 Bienvenue en Île-de-France. Présenté par Damien Canivez.

21.00

Le Live du Figaro
Magazine musical. Sarah Lecœuvre et Olivier Nuc accueillent Keziah Jones. Ce chanteur nigérian a su inventer son propre style mêlant blues et funk, baptisé blufunk.
22.00 Libre à vous. Guyonne de Montjou reçoit l'architecte Rudy Ricciotti.

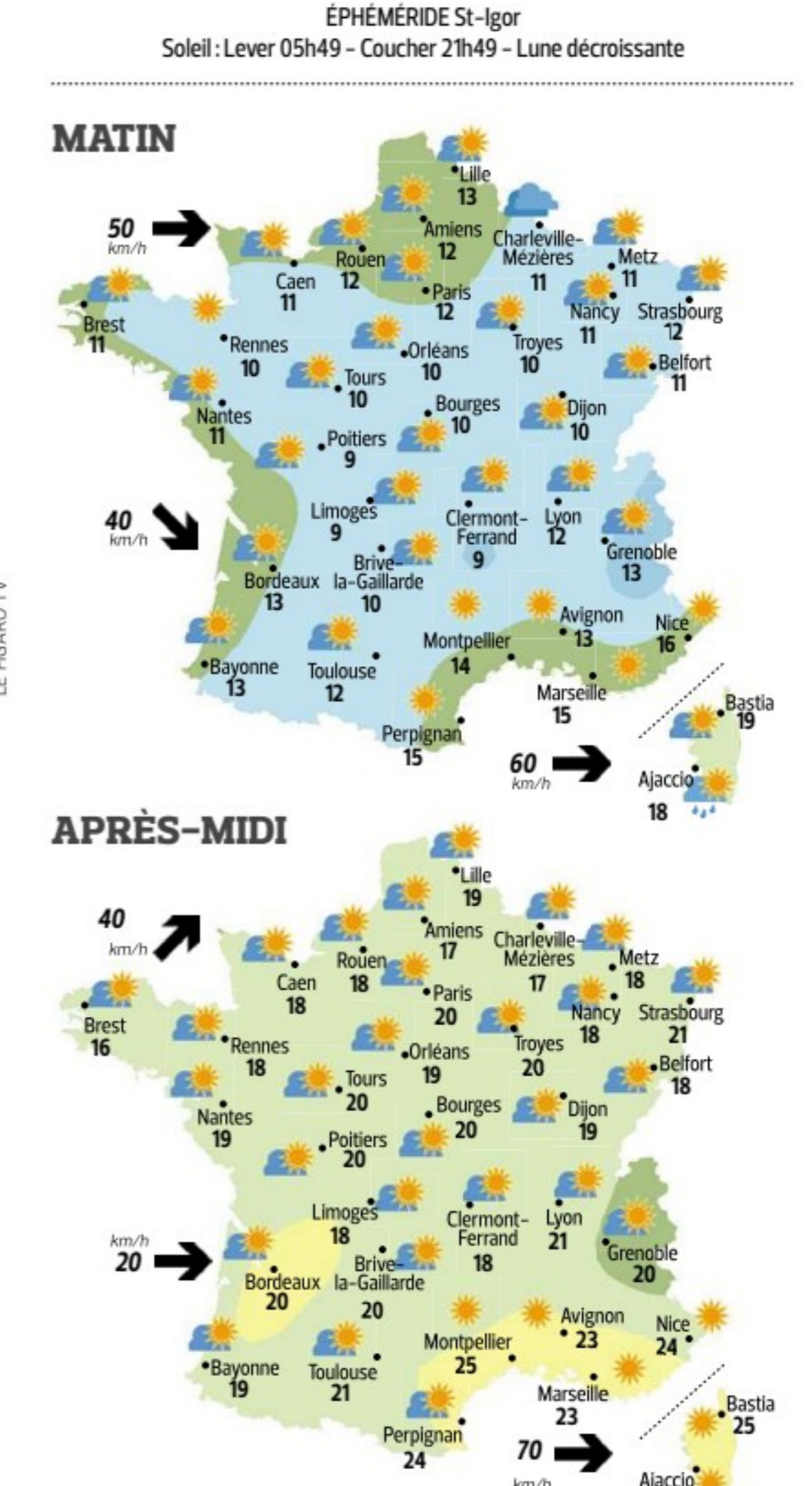
Pour regarder Le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box
SFR 194 | Orange 118
Free 203 | Bouygues 247

À LA DEMANDE

NETFLIX

Le Bus, les Bleus en grève.

La grève des Bleus dans leur bus, à Knysna, le 20 juin 2010, en pleine Coupe du monde, est le point d'orgue de la pire période du football français depuis 2004. Ce documentaire ne prétend pas tout présenter et tout comprendre, mais il donne à voir l'absurdité vertigineuse de la situation, une véritable télé-réalité sans fond. Il n'empêche que la période 2004-2010 des Bleus est une plaie béante alors pourquoi remuer le couteau ? Un peu pour s'en soigner sûrement ! Voir un maître illusionniste comme l'ancien sélectionneur Raymond Domenech une fois de plus enchaîner les pirouettes sarcastiques fait passer Patrice Evra et ses anciens coéquipiers pour des gentils pions sur un échiquier malsain.



LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	20/28	AMSTERDAM	14/18	ATHÈNES	18/30
BARCELONE	18/23	BELGRADE	15/27	BERLIN	15/21
BERNE	10/18	BRUXELLES	13/18	BUDAPEST	16/25
COPENHAGUE	14/19	DUBLIN	9/15	LISBONNE	14/23
LONDRES	12/18	MADRID	13/28	PRAGUE	13/19
RABAT	18/24	ROME	17/26	TUNIS	20/28

SAMEDI 12/16, 13/16, 11/21, 13/20, 13/21, 16/25

DIMANCHE 11/20, 11/20, 11/22, 13/26, 18/27

LUNDI 13/21, 13/17, 14/22, 17/24, 18/27

la chaîne météo lachainemeteo.com
Par téléphone : **3201** LIVE 24/24 Sur L'APPLI GRATUITE CANAL+ La Chaîne Météo

LCP PUBLIC SENAT

20.35 Quai n°8. Interview.
21.05 Suzanne Lenglen, le court de la liberté. Documentaire. Fra. 2023. Réal. : Olivia Laurin. 0h59. Suzanne Lenglen a laissé son empreinte sur les courts de tennis mais aussi dans l'histoire de l'émancipation féminine.
22.00 Les Glucksman, une histoire de famille. Documentaire.

france 5

20.05 C à vous la suite. Talk-show.
21.05 Persepolis. Film. Animation. Fra/EU. 2007. Réal. : Vincent Paronnaud, Marjane Satrapi. 1h37. À la fin du XXe siècle, à Téhéran et en Autriche, le parcours d'une jeune Iranienne, artiste en devenir, confrontée aux bouleversements qui traversent son pays.
22.40 Team Jul. Documentaire.

W9

18.45 Tout beau, tout n9uf. Inédit.
21.25 Enquête d'action. Magazine. Prés. : Marie-Ange Casalta. 1h45. De la Camargue aux Apilles : l'été de choc des Gendarmes d'Arles (1 et 2/2). Inédit. Sur un territoire immense, les 200 gendarmes de la compagnie d'Arles enchaînent les interventions.
23.10 Enquête d'action. Magazine.

RMC DÉCOUVERTE

17.45 Vintage Meccanic. Doc.
21.10 Baroudeurs. Documentaire. Fra. 2026. Réal. : Charles Comiti. Loury Lag va au cœur des environnements les plus hostiles de la planète. Chaque territoire devient un terrain d'expérimentation grandeur nature.
22.35 Morsures et piqûres : le grand test. Documentaire. Inédit.

TMC

19.15 Quotidien. Inédit.
21.25 Didier. Film. Comédie. Fra/Blg/Sui. 1997. Réal. : Alain Chabat. 2h. Avec Alain Chabat. Un labrador se transforme miraculeusement en homme, sans perdre ses instincts et ses habitudes de chien, ce qui cause à son maître beaucoup d'embarras.
23.25 Coexister. Film. Comédie.

HISTOIRE TV

20.10 Historiquement Show. Mag.
20.50 L'ombre d'un doute. Magazine. Prés. : Franck Ferrand. 1h55. Le Louvre, palais du pouvoir. Le Louvre fut une forteresse imprenable, le palais des rois de France et même le siège du pouvoir impérial. Une histoire inattendue, qui révèle les secrets étonnants de ses murs.
22.45 L'ombre d'un doute. Magazine.

MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°4467 RCI JEUX

RICHE EN HUILE	ACTES DE FORBANS AU NÉPAL	BIEN FINI CANOTS DE COURSE	CALME ET SEREN CŒUR DU PAIN	C'EST COMME DO IMPORT-EXPORT	VILLE ET LAC EN ITALIE	FAIT LE FIER ARBRE A POMMES	BAC D'AZALEE ABSURDE	DEUX A OSTIE PETITS LOCAUX	ADEPTE D'UN CULTE ANTIQUE	LETTRE GRECQUE NATIONALE	DERNIER MATCH DE COUPE	DEVANT L'HOMME QU'ON DÉSIGNE
EXPLICITEMENT					AU PREMIER ABORD SUPPORT				PLANTE MÉDICINALE BONNE POIRE			
ANCRÉ					ÉCLATANTE DE VÉRITÉ EXPOSÉ			ON Y VOIT DES FILMS DÉCOR EN ŒUF			GRAND FLEUVE ESPAGNOL	UNE VICTOIRE DE L'EMPEREUR
CRÈME AU CHOCOLAT			L'ENFER DE LA BIBLE CHLORE				BRILLANT PARERA			OISEAU BLEU COMBATTRE		QUI EST À COURT DE LIQUIDE
POURRIE AVERTIR PAR UN SIGNAL			FIGURES GÉOMÉTRIQUES HERBACÉE			AFFREUX BASE STABLE						
		COINS INTIMES FIN DE VERBE				CLASSES PROCHE DU SUD			QUI N'EST DONC PAS GRAVE	ELLE PERMET DE GUIDER LA MONTURE		
GARDES D'ENFANTS DISPARU EN MER			ÉCOLE PRESTIGIEUSE DÉVORÉE		SE LANCENT CONGÉ D'OFFICE			LAND ALLEMAND DU GENRE SAPAJOU				ACTINIUM SYMBOLISE
		RADIO SERVICE DE PRESSE		BRUITS DE CLÂQUEMENTS SOUS MI			MET À L'ÉPREUVE PRÉFIXE NÉGATIF				SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT	
PAGES DE JOURNAUX FURIBONDE		DÉPARTEMENT DE LA RÉGION CENTRE						CHÉRUBIN OU SÉRAPHIN			M B D A S L M S E I C D E R O G A T I O N S C L I V A G E C O M P E T E N T I R R E C U P É R A B L E T R A U M A T I S E C R A O N M I N I M E S C I E R O R A N T I E T U D I E R P A R I T E S T A L A C T I T E J E U D I R E N T R E R A S S E R E N E N O E I N E O S T C O N C E R T O S E M S B E T A I L P U I C A S I R E P S E N T I B O N O B O O R A L E S B O S S E S S A H E L E R N E S P I	

Dix coups de cœur de «street food» à la française

Alice Bosio et Marcelle Ratafia

Jambon-beurre, pan-bagnat, galette-saucisse ou quiche : tour de piste des en-cas tricolores à grignoter dans les rues de la capitale.



Le jambon-beurre de Jean Bonbeurre (16€).



La quiche de Haton-nous (8€).



Le croque-monsieur de Faste (10€).

Il n'y a pas que les burgers, hot-dogs, tacos et kebabs si l'on souhaite se restaurer sur le pouce dans la capitale. L'Hexagone aussi compte ses totems «street food». En voici dix parmi nos favoris.

Le jambon-beurre de Jean Bonbeurre

PRIX : à partir de 5,95 €.
19, rue Pergolèse (16^e).
Tlj sf WE, de 11 h 30 à 14 h 30.
Et 6 autres adresses à Paris 8^e, 9^e et 10^e.

LE LIEU. Ce monomane du champion des casse-croûte à la française porte bien son nom : Jean Bonbeurre. Soit sept boutiques éponymes où jambons, beurrés et pains sont assemblés avec amour et sans fioritures. Dans ces petites échoppes revêtues de carrelage blanc, non sans rappeler celui des boucheries à la papa, de délicieux sandwichs montés minute avec des produits artisanaux, ainsi que de bonnes chips, qui permettent à la franchise de se tailler un beau succès depuis 2023.

L'EN-CAS. Voilà un jambon-beurre qui a de quoi redorer le blason de ce bon français souvent malmené en boulangerie. Baguette du matin même de chez Los, jambon blanc de la Maison Mauriac (mais aussi Bayonne), cornichons croquants, beurre fermier demi-sel, doux ou huile d'olive AOP. Et pour garnir ce snack d'une simplicité biblique, on trouve en sus de quoi faire une crèmeuse entorse à l'original né sur les zincs parisiens : une farandole de fromages fermiers, du brie de Meaux au morbier. Un classique (et ses variantes) qui a tout du maître-étalon !

Le poulet-mayo de Chez Aline

PRIX : 8,20 €.
85, rue de la Roquette (11^e).
Tél. : 01 43 71 90 75.
Tlj sf WE, de 11 h 30 à 15 h 30.

LE LIEU. Une ancienne boucherie chevaline (d'où l'enseigne, aucune Aline à l'horizon !) restée dans son jus, avec sa tête d'équidé dorée, son formica et sa vitrine, transformée au début des années 2010 en traiteur du midi par Delphine Zampetti. Cette dernière partie au Pays basque, c'est sa seconde, Tiphaine Moindrot, qui a repris l'affaire. Elle continue d'y inscrire à la craie une farandole de délicieuses casse-croûte - du simple jambon beurre à des recettes cuisinées - mais aussi de savoureuses salades. Le public, nombreux dès midi, ne s'y trompe pas.

L'EN-CAS. Monté minute, comme tous les sandwichs de la maison, le poulet-mayo - qui peut se déguster sur l'un des quatre tabourets hauts - fait partie des incontournables : la baguette, croustillante à souhait, est garnie de poulet

moelleux (cuit en pot-au-feu), salade et légumes (carottes, céleri, échalotes) croquants, le tout lié par une enveloppante mayo maison. Frais, parfumé (à l'aneth), bien assaisonné : un spécimen de compété !

Le pan-bagnat de La Boulangerie Méditerranéenne

PRIX : 10 €.
73, boulevard de Courcelles (8^e).
Tél. : 06 68 15 70 22.
Tlj sf dim, de 8 h à 19 h 30 (18 h 30 sam.).

LE LIEU. Imaginée par l'ancien journaliste David Batty, cette boulangerie - la deuxième du nom après Montrouge - met à l'honneur les pains et délices cuits au four du pourtour méditerranéen. Côté salé, l'enseigne sise à deux pas du parc Monceau dispose de tables et d'une terrasse où mordre dans un sandwich cuisiné aux parfums des Sud - sabich israélien, croque au zaatar - ou dans de jolies quiches ensoleillées. Côté sucré, cap sur la fameuse brioche mouna à la fleur d'oranger ou sur une délicate tarte tropézienne.

L'EN-CAS. En saison, on sert ici une version revisitée du fleurin de la cuisine de rue nissarde : le pan-bagnat, ce sandwich « mouillé » à l'huile d'olive qui sublime le thon et les petits légumes ensoleillés. Entre deux tranches de focaccia moelleuse tartinées de fromage frais aux herbes sont empilés des croquants artichauts poivrés marinés, des tomates et du thon à huile. De quoi faire hurler les défenseurs du pan-bagnat traditionnel, mais pas les Parisiens qui hululeront de bonheur !

Le bourguignon de Johny Dwich

PRIX : 9 €.
1, rue Emilio Castelar (12^e).
Tlj sf WE, de 11 h 30 à 15 h.
Jeu, ven. et sam. de 17 h à 22 h.

LE LIEU. Heureux les habitants de ce quartier coincé entre Aligre et la gare de Lyon ! Après le trio d'enfer de Giovanni Passerini, à deux pas, un autre petit empire gourmand prend forme, celui de Loïc Estimbre, déjà à la tête du café Magic Carpet ou du bistrot Le Singe à Paris. Ici, le sandwich cuisiné est à l'honneur (cinq recettes dont deux végétariennes), midi comme soir - l'adresse, doublée d'une cave voisine, se transforme alors en bar à vin. À noter, pour s'installer, en plus du coquet intérieur brut, une grande terrasse flottante avec ses tables d'hôte.

L'EN-CAS. Best-seller des lieux depuis l'ouverture cet automne, le bourguignon accueille, dans un pain baguette très croustillant toasté à la commande, un paleron de bœuf longuement

mijoté avec carotte, champignon, échalote, persil. La viande effilochée, très fondante, bénéficie de la compagnie discrète de mayonnaise et de moutarde. Un bel hommage à un grand classique de la cuisine française - dommage que le jus, servi dans un petit ramequin à part, ait été réintégré récemment dans le sandwich pour des raisons logistiques !

Le croque-monsieur de Faste

PRIX : à partir de 10 €.
52, rue du Faubourg-Saint-Martin (10^e).
Tél. : 09 74 97 29 62.
Tlj sf dim. et lun., de 12 h à 21 h (19 h mar. et mer.).

LE LIEU. Après s'être illustré comme chef dans un étoilé (Le Relais Louis XIII) et des bistrots (Le Beaujolais d'Auteuil, La Marguerite), et avoir tenu un traiteur dans le Marais, Nicolas Duquenoy a inauguré il y a près de cinq ans son « bar à croques » voisin de la mairie du 10^e. Le célèbre sandwich chaud y est décliné en une quinzaine de recettes (dont six de saison), à emporter ou à déguster sur place dans l'intérieur cosy comme en terrasse.

L'EN-CAS. Réchauffés au four à la commande, les croques ont la bonne idée d'être proposés aussi en version demi pour les petits appétits ou les indécis. Le classique, dénommé le Faste, est réconfortant comme un coussin : pain croustimoelleux, emmental filant et gratiné, béchamel généreuse et parfumée à la muscade, jambon savoureux de la maison Mauriac. Mais le chef s'amuse aussi à glisser dans son pain de mie - nature, complet ou céréales selon

les recettes - de la maison Kayser, pastrami de chez Will's Deli, compotée d'oignons (un peu trop sur l'amertume), champignons ou bourguignon.

La galette-saucisse de Galettezen

PRIX : 7€
78, rue Lafayette (9^e).
Tél. : 06 33 31 15 23.
Tlj, de 12 h à 23 h (en continu le WE).

LE LIEU. Emblème du marché des Lices à Rennes comme du Roazon Park, la « gal'sauc' » n'était autrefois présente que dans le pays gallo du nord de la Bretagne. Mais ce modèle de street food à la française se fraye peu à peu un chemin à Paris. Comme chez Galettezen - « galettes », en breton -, nouvelle venue du quartier Cadet. Menée par les deux frères vingtenaires Maogad et Kendiern Le Moal, cette crêperie d'aujourd'hui - née en 2025 - se présente comme un « fast-food à la bretonne ».

L'EN-CAS. Dans cette table dépouillée d'armoire bretonne, le menu met à l'honneur le casse-croûte celtique qui manie le chaud-froid : celui de la galette de blé noir entourant une saucisse grillée minute. Un snack bien roulé, qui, ici, joue la carte du bon produit plus que du petit prix, et de l'imaginaire urbain - avec sauces spicy et typographies d'aujourd'hui. Pour les saucisso-sceptiques, il est possible de commander une galette garnie de saumon, de poulet ou de petits légumes. Et pour qu'elle se sente moins seule, on l'accompagne de pommes frites Breizh Club et d'une crêpe au caramel beurre salé.

La quiche de Haton-nous

PRIX : 7,50 €.
33, rue de Liège (8^e).
Tél. : 09 87 17 38 70.
Tlj sf WE, de 8 h à 15 h.

LE LIEU. Sacré meilleur ouvrier de France en 2011 et formateur à l'école Ferrandi depuis plus de vingt ans, Christophe Haton consacre, depuis deux ans et demi, une boutique à la quiche (individuelle mais aussi familiale, sur commande). Une recette ménagère sublimée que les travailleurs du quartier Saint-Lazare et les badauds emportent, dès le petit déjeuner, ou avalent sur un tabouret haut comme sur l'une des deux tables en terrasse sous l'auvent bleu roi.

L'EN-CAS. En bon MOF, le chef délivre une partition des plus classiques sur la jambon, lardons, Gran Moravia (un fromage à pâte pressée italienne) - la plus proche de la quiche lorraine -, avec une pâte friable, peu épaisse, au bon goût de beurre, garnie de fromage légèrement filant, dès de jambon et lamelles de lardons. Mais ses créations végétariennes du moment nous emballent encore plus, à l'image de l'asperge blanche, cream cheese, roquette et cébettes, petit concentré de printemps, ou de la poivron, avocat, oignon confit et edamame, étonnant exercice sucré-salé.

Le taloa de Pierre Oteiza

PRIX : 7,50 €.
18, boulevard Saint-Michel (5^e).
Tél. : 01 43 25 59 01.
Tlj sf dim, de 10 h à 14 h et de 15 h à 20 h.

LE LIEU. Institution du « Boul'Mich' », la petite échoppe de Pierre Oteiza, fameuse conserverie du Pays basque, propose aussi un rayon frais et une belle vitrine de casse-croûte à emporter. Des cornets de saucisson aux sandwichs au jambon cru des Aldudes, l'offre lorgne résolument du côté de la charcuterie et des fromages. En dessert, les gâteaux basques de la maison Pariès, cerise ou crème, achèvent une pause déjeuner au fort goût de terroir.

L'EN-CAS. On déniché aussi dans cette accorte boutique le taloa - rare à Paris -, qui constituait autrefois le repas léger des bergers basques. Cette sorte de taco passé à la poêle, réalisé à base de farine de blé et de l'abondant maïs de ce territoire de verts pâturages, est servi brûlant et garni, au choix, de fromage de brebis fondant, piquillos et ventrèche, mais aussi de chorizo (gare aux taches !), ou de pointes d'asperges et petits légumes. Un fondant hommage à l'inventivité gourmande des porteurs de béret au ventre creux !



La galette-saucisse de Galettezen (9€).



Le bourguignon de Johny Dwich (12€).



La tourte de Groot (2€).



Le poulet-mayo de Chez Aline (11€).



HACHÉ MENU

PAR EMMANUEL RUBIN

LES PETITS
PARISIENS,
RÉGALANT!

C'est le scotch au bout des doigts, le bon souvenir mille fois ressasé, la gagaterie qui commence à guetter. À chaque fois, on se promet de ne plus en parler avant que de s'en vouloir de rabâcher, une fois encore, la petite histoire de ces quatre murs. 1994, La Régalade, le quartier injouable, la salle au-delà du banal et, surgi du grand Crillon, Yves Camdeborde qui balance, comme une révolution, le pavé de son bistrot. La terrine gracieuse servie à l'envie, une tradition en second souffle, un turbot aux artichauts, tout Paris le nez dans le riz au lait, des vins buissonniers, des prix déconcertants et très vite, une légende urbaine qui s'y colle. Certains nostalgiques ne seraient pas loin aujourd'hui d'y visser une plaque en devanture : « Ici naquit la bistronomie. » Tout cela bien gentil, bien au chaud de la nostalgie mais, depuis six ans, la page tournée, l'enseigne effacée, un patron restaurateur aux commandes (ça change des chefs), le décor qui y met du rose et du sien et, ces derniers mois, paraît-il, la cuisine d'un nouveau costaud. À 69 € les cinq plats du menu dégustation, on ne va pas se priver.

Raviole de brocciu, bouillon de cosses de petits pois, olive et miso Préfacée d'un shot de bouillon bœuf-gingembre tendu à vous remettre les papilles au clair, une recette qui, elle, vous met direct dans le bain. La raviole en tenue légère, le brocciu en brasse coulée et tout un charivari végétal épanté à découvrir l'élément liquide. On plonge!

Sashimi de sériole marinée à la kombu, ponzu et ail noir Là encore, un chef en nage libre sans rouler des épaules. Ça trace comme un crawl, le poisson vase, déploie sa belle chair, les herbes, les condiments éclaboussent leur parfum. Très fort.

Maigre de ligne au miso de su-reau, poireaux brûlés, céleri A nouveau, toute l'assiette fait chorus. A priori trop de mots sur le papier, la crainte du plat cochant les cases, l'assemblage calculateur avant d'y plonger, de remonter en surface et d'y repiquer. Trois à la suite!

Bœuf Fin Gras du Mézenc, sauce cacao et angélique, gratin de pommes de terre à la sauge Privilège déjà de se retrouver face à cette rare AOP ardéchoise, ultra-saisonnière, fameuse à nourrir son bœuf d'une exception de fourrage, unique à Paname (trois tables seulement à le proposer) et, là encore, le chef de ne pas se laisser impressionner par la bête, verser dans les fausses pudeurs, s'effacer sous le seul produit. La chair est belle, la sauce puissante. Tout ce qui fait la différence entre cuisine et steak house.

Chocolat, crémeux au matcha, framboises Pas mal dans son cacao mais pas de quoi tirer à la ligne si ce n'est celle qui nous offre de placer le nom du cuisinier : Lucas Felzine.

MAIS ENCORE...

LE SERVICE. Deux beaux pedigrees du métier : un seigneur de cave (Loïc Mougène) et un électron de patron qui a connu les grandes maisons mais qu'on appelle désormais par son prénom, Arnaud (Duhem). Dans leur ombre, un commis apprend la salle. Tout roule.

LE PUBLIC. Belle galerie de tablées à la française : jeune couple, vieux mariés, repas d'affaires, bordée de copains et, de l'ado aux boomers, une grande famille réunie.

EST-CE CHER? Oui et non! Menus bien contenus à 29€ et 33€ (déjeuner), 69€ (5 temps). Carte tirant un peu sur la laisse, entre 52€ et 85€.

FAUT-IL Y ALLER? Il serait temps. 49, avenue Jean Moulin (14^e). Tél. : 01 45 43 72 97. Tlj sf WE. Métro : Porte-d'Orléans.



E. FRANZO FRANK PRIGENT / FASTE GALETZER, SMOUSNOULTABLE, LE PHOTOGRAPHE DU DIMANCHE, ALICE BOSCO



La salle de Lotta.

ROMAIN MORICEAU

Lotta, frisson et frustration

Emmanuel Rubin

Dans le quartier du Palais Royal, Charlotte Bereaud ouvre une table méditerranéenne au décor parmi les plus accrocheurs de la saison. Mieux vaut, toutefois, s'y rendre par paire...

Entendu que la théorie du premier regard au restaurant s'applique inévitablement à se porter sur le décor en même temps que sur la carte, reconnaissons un léger strabisme à ce nouveau venu du quartier Palais Royal pourtant figolé par Charlotte Bereaud, ex-jeune première au Prunier et à la Maison Baccarat.

Au premier regard? Une allure valant sûrement comme l'une des plus accrocheuses de la saison dans son triple niveau de *sweet seventies* mais un menu (on n'a pas dit une cuisine) parmi les plus mal fagotés de l'année. Quatre entrées, quatre desserts où jusqu'ici tout va bien mais, dans l'intervalle - là que ça se corse et coince -, trois larges recettes qui s'annoncent à la condition expresse de s'y retrouver à deux tandis que trois pastas viennent jouer les saveurs de rattrapage pour ceux qui n'ont ni la chance, ni le loisir d'être accompagnés. En clair, la moitié des plats (et sincèrement les plus salivants) accordée à la seule condition de faire couple, paire, duo, binôme. Voilà qui sérieusement limite.

Voilà surtout comment on s'y retrouverait, l'autre soir, à trois couverts (impair fatal) avec un dindon de la farce dévoué à lessiver ses cavatellis

(certes mieux qu'avenants) tout en regardant les deux veinards du soir se partager le guérindon complet d'une demi-poulette rôtie au laser, à mi-pente de la volaille et de la friandise, filet, coffre et cuisses aussi finement détaillés que posés sur un tapis vert de petits pois à la française tout en ail confit, fines herbes, jus blond et lardons.

À la table voisine, même topo avec le relégué aux raviolis (tomme de brebis, poivrons confits, piment d'Espelette et amandes) tirant gentiment la gueule à tenir la chandelle aux deux vernis de la tablée s'enfilant, eux, la saignante superbe d'un large faux-filet, ve-lours de sauce poivre, tombée

d'épinards et buisson de pommes allumettes. Ce qu'il en coûte parfois de ces tables sexy où le frisson se dispute à la frustration.

AVEC QUI? De préférence, à deux, quatre, six ou huit.

UNE, DEUX, TROIS ASSIETTES... Moules à l'escabèche, toast grillé :

subtiles. Demi-poulette, ail confit, fines herbes, petits pois à la française : bien en plat, bien en place. Affogato glacé café, crème au foin, grué de cacao : chatoyant.

DANS LE VERRE? Cave réduite, certes, mais au mérite de valeurs sûres; blanc vouvray Pierres Rousses, domaine Breton 2024 ou rouge morgon vieilles vignes, Georges Descombes 2022.

L'ATTENTION : cette politesse d'accorder autant de cuillères que de convives pour un seul dessert commandé.

ZUT! Ici comme désormais trop souvent, cet agacement à ne servir du pain que si on le demande.

AU PETIT COIN? Lavabo commun sinon clean et intime.

SERVICE : une souple autorité, une belle diction et, vers 1 heure du matin, une charmante façon de venir vous saluer avant de prendre congé.

L'ADDITION? Très acceptable en semaine, au déjeuner (formules à 28€ et 35€), plus contrariante au dîner (entre 50€ et 80€).

QUELLE TABLE? Au bar à l'étage, la 2 au rez-de-chaussée, toutes celles de l'entresol et, le soir venu, la vingtaine de couverts en terrasse.



ERIC SJUTTER



CHLOE'S CANTINE



LARA SANCHEZ



Nini

Genre : juste en dessous d'une de ces reliques d'enseigne « Amstel Bière » qui faisaient le ciel et le quotidien des bars-brasseries années 1980, un quatre murs-comptoir sans flipper mais avec tout ce qu'il faut d'assiettes tapant le tilt bistronomie italo-français. L'avenue Parmentier telle qu'en elle-même!

Prix : environ 50€. Croquettes de lapin, sauce cacciatora et raifort : un léger manque de moelleux... Lotte, vichyssoise au cresson, asperge blanche et cédrat : gracieuse. Fraises, crème fraîche d'Isigny, saba et shiso : joli verger.

Avec qui ? Un « anarchic ».

Bonne table : au centre de la salle, une curieuse table comptoir. Sinon, terrasse ou banquette. Service tout dévoué. 162, avenue Parmentier (11^e). Tél. : 01 70 29 44 44. Tlj sf dim., lun. et mar. (déjeuner). Métro : Goncourt.



Chloé's Cantine

Genre : ex-« Top Chef » (passée par Septime, l'Astrance ou l'Épi Dupin), visiblement moins dans l'égo que dans l'engagement, Chloé Charles rappelle, dans son Lago privatisable, que cantine n'est ni un vain mot, ni un vrai genre. Sa vérité de réfectoire manœuvre, à prix fixe et serré, des petits plats sur plateaux tout à l'inverse. Deux toques pour la démonstration.

Prix : imbattable! Formule journalière à 19,50€. Tarte fine à l'ail confit : rusée. Caponata, boulgour aux herbes et mozzarella di bufala : croquant-compoté. Roulé à la confiture d'abricot : souvenir, souvenir.

Avec qui ? Un écolo-économiste.

Bonne table : peu importe ; vous avez 30 minutes. Service : au suivant! 25, rue Sedaine (10^e). Sans réservation. Tlj sauf WE, de 11 h 45 à 14 h 30. Métro : Breguet-Sabin.



Billy Blue

Genre : frais point de chute motivé à faire glisser, au pied de la Butte, quelques-uns des standards de la *cool food* californienne et une demi-douzaine de pizzas gratinées « West Coast ». Voilà qui s'appelle surfer sur la nouvelle vague montmartroise. Why not!

Prix : entre 29€ et 42€. Cobb salad (sucrine, œuf, bacon, poulet grillé, bleu d'Auvergne, parmesan, sauce ranch) : dynamique. Pizza I love LA (crème de jalapenos, mozza, basilic, zeste de citron vert confit) : ça se tient! S'mores citron (biscuit, guimauve à la flamme, citron) : amusante machouille.

Avec qui ? Un kid.

Bonne table : les quatre tabourets face cuisine, les huit couverts de l'unique banquette. Service détendu. 15, rue André del Sarte (18^e). Tél. : 07 68 57 70 96. Tlj sf dim., lun. et mar. Métro : Château Rouge.

La tourte
de Groot

PRIX : 16,90 € et 17,90 €
34, rue Saint-Sauveur (2^e).
Tlj, de 12 h à 22 h (11 h à 16 h le dim.).

LE LIEU. Rempporter l'édition 2023 de « Top Chef » ne l'a pas poussé à embrasser l'exclusivité des étoilés : au contraire, avec la solaire Albane Auvray, rencontrée lors du concours, Hugo Riboulet a choisi de démocratiser un monument de notre gastronomie, le pithiviers, proposé dans une version « à manger avec les doigts ». Le tout via une échoppe en forme de couloir du quartier Montorgueil qui dispose de quelques tabourets où se hisser le long du comptoir.

L'EN-CAS. Recette technique s'il en est, le dôme bourgeois de pâte feuilletée croustillante est ici parfaitement monté, en strates régulières qui se dévoilent à la découpe, et décliné en quatre recettes de saison. La classique, qui renferme sous sa feuille de chou volaille jaune des Landes, farce de cochon et duxelles de champignons, se révèle bien poivrée et pleine de mâche. Mais la végétale du moment, millefeuille d'artichaut bari-goule, de morilles glacées au vin jaune, de tombée d'épinards frais et de compotée d'oignons, mérite tout autant d'être croquée! Bien vue, la salade façon rouleau de printemps pratique à manger en mobilité.

Les frites
de Patate

PRIX : de 4 € à 7,50 €
36, rue Saint-André-des-Arts (6^e).
Tous les jours, de 11 h 30 à 22 h 30.

LE LIEU. Née, paraît-il, en dessous des arches du Pont-Neuf, la reine des cornets de papier journal s'est trouvée une échoppe ad hoc, au milieu de la remuante rue Saint-André-des-Arts. Depuis 2025, cette « Patate » a la pêche et le geste sûr de son fondateur, Hugo des Jamonières, entrepreneur qui croit au Graal fritier. Orange vif et rouge brique, sa friterie stylée se distingue par sa maîtrise de l'art plus délicat qu'il n'y paraît de bien frêre.

L'EN-CAS. Pour réaliser les belles blondes bien dorées servies dans de grands cornets, l'équipe assure à la main la taille des pommes de terre en bâtonnets de 1 cm, une double cuisson précise et un salage bien dosé. Sorties minute de leur grand bain dans une huile végétale, elles se parent de sauces imaginées par le chef étoilé Sylvain Sendra. Mayo, truffe, « creamy ciboulette » (notre préférée), estragon ou poivre : du crémeux et du goût! Pour les âmes fromagères, il est possible d'ajouter un supplément parmesan ou comté aux frites encore brûlantes : une merveille.

pierres et embruns
Hermès, d'un horizon à l'autre

